

Uimama

LE MAGAZINE DE LA
COTE D'OR INSOLITE

21

N° 27

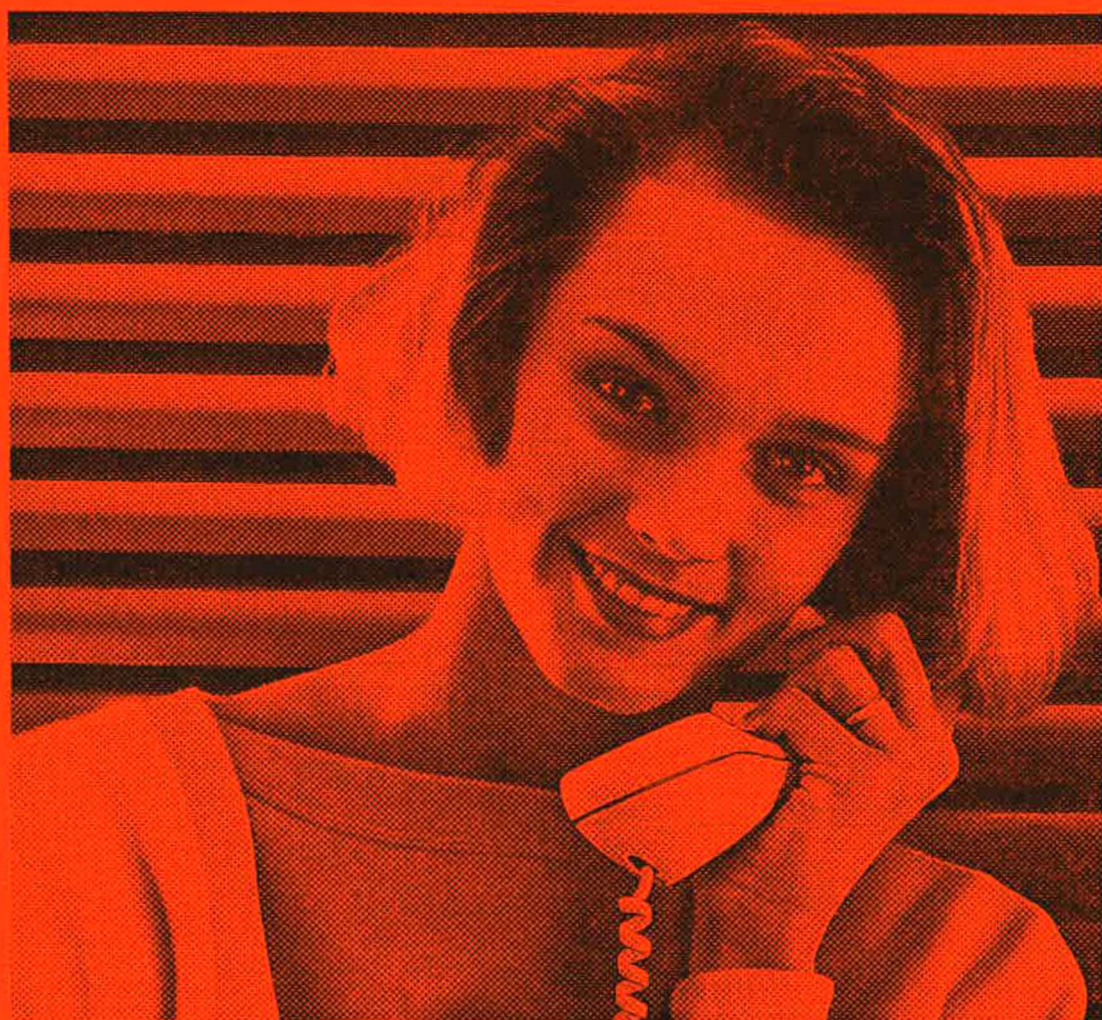
2e TRIMESTRE 1987



revue trimestrielle éditée par l'A.D.R.U.P. ... 10F

Association Dijonnaise de Recherches Ufologiques et Parapsychologiques

***un prêt ?
j'appelle l'agence
du Crédit Mutuel !***



Crédit  Mutuel

La banque pour aller plus loin

E D I T O R I A L

#####

Bulletin d'information de l'A.D.R.U.P. - Association sans but lucratif conformément à la loi du 1er juillet 1901.

RESPONSABLES :

PRESIDENT..... Patrice VACHON
 VICE-PRESIDENT..... Patrick FOURNEL
 TRESORIER..... Jean-Claude CALMETTES
 SECRETAIRE..... Jocelyne VACHON

Correspondant à Montbard..... Patrick Fournel
 Correspondant Saône et Loire..... Christian Bellicot

#

VIMANA 21 est l'oeuvre de tous les membres de l'association, qui en constitue son comité de rédaction ; mais la collaboration des chercheurs et des lecteurs y est particulièrement estimée. La reproduction des articles insérés peut être autorisée sous réserve d'en indiquer clairement la source.

#

COTISATION ET ABONNEMENT :

Cotisation membre actif.....	130 F.	)
Cotisation membre soutien.....	130 F. et +	) annuel
Abonnement.....	60 F.	)

à adresser au siège social : A.D.R.U.P. 6, rue des Gémeaux
 21220 GEVREY CHAMBERTIN Tél. 80.34.37.67

#

Nous rappelons que toutes reproductions des articles ne peuvent être faites sans autorisation du bureau du journal. Les documents insérés le sont sous la responsabilité de leurs auteurs. Le fait d'insérer un article n'implique pas que l'ADRUP cautionne celui-ci.

#

A R A I G N E E S . . . E T O I L E S D E M E R
 * * * * *
 D E B I E N M Y S T E R I E U S E S T R A C E S
 * * * * *

Pour un enquêteur, la découverte d'une trace attribuée à un OVNI est un élément inestimable sur lequel peut reposer une étude sérieuse et concrète. Auparavant, nous avons déjà examiné deux cas fameux concernant notre département : PONCEY SUR L'IGNON (1954) et MARLIENS (1967). Pour ce dernier, notre conclusion s'était rapidement dirigée vers une explication rationnelle : un coup de foudre.

Ce qui d'ailleurs, nous avait amené à constituer un dossier technique sur l'énigmatique phénomène de la foudre en boule (Vimana n° 21). De nouveaux éléments amenaient de l'eau à notre moulin, tel le cas de 1897 sur un paturage du Mont Jura et celui d'Ardillières en 1983 (Charente Maritime).

Marliens n'est donc pas un cas unique. Déjà, dans le dossier spécial (VIMANA 14/15) consacré à ce cas, nous évoquions d'autres observations aux similitudes bien prononcées : Charlieu (1977) - Valensole (1965) - Lays sur le Doubs (1978).

Nos recherches ont continué. Dans ce numéro, nous avons le plaisir d'ajouter aux compléments d'information sur Marliens, une enquête complète faite par le CUN, sur un Marlien Italien ; des documents inédits (transmis par les Amateurs d'Insolite) sur Lays sur le Doubs et quelques autres documents qui nous ont paru intéressants (en particulier le cas de Mareuil sur Belle, Dordogne, 1972).

BONNE LECTURE

*
 * *
 *

S O M M A I R E

MARLIENS ET LES JOURNAUX (Côte d'Or)

RAPPORT SUR LE PRESUME ATTERRISSAGE A BASETO PALLIZOLO, ITALIE, 1980

LAYS SUR LE DOUBS, 1978 (Saône et Loire)

MAREUIL SUR BELLE, 1972 (Dordogne)

en annexe :

DES TRACES DANS LE JURA :

- AUGISEY, 1979
- GRAYE ET CHARNAY, 1974.

COMMENT CONCLURE.

*
* *
*

Nous remercions Monsieur Maurizio Verga du C.U.N pour les documents transmis ainsi que les Amateurs d'Insolite pour leurs inédits et Monsieur et Madame DIANO pour la traduction.

MARALIENS

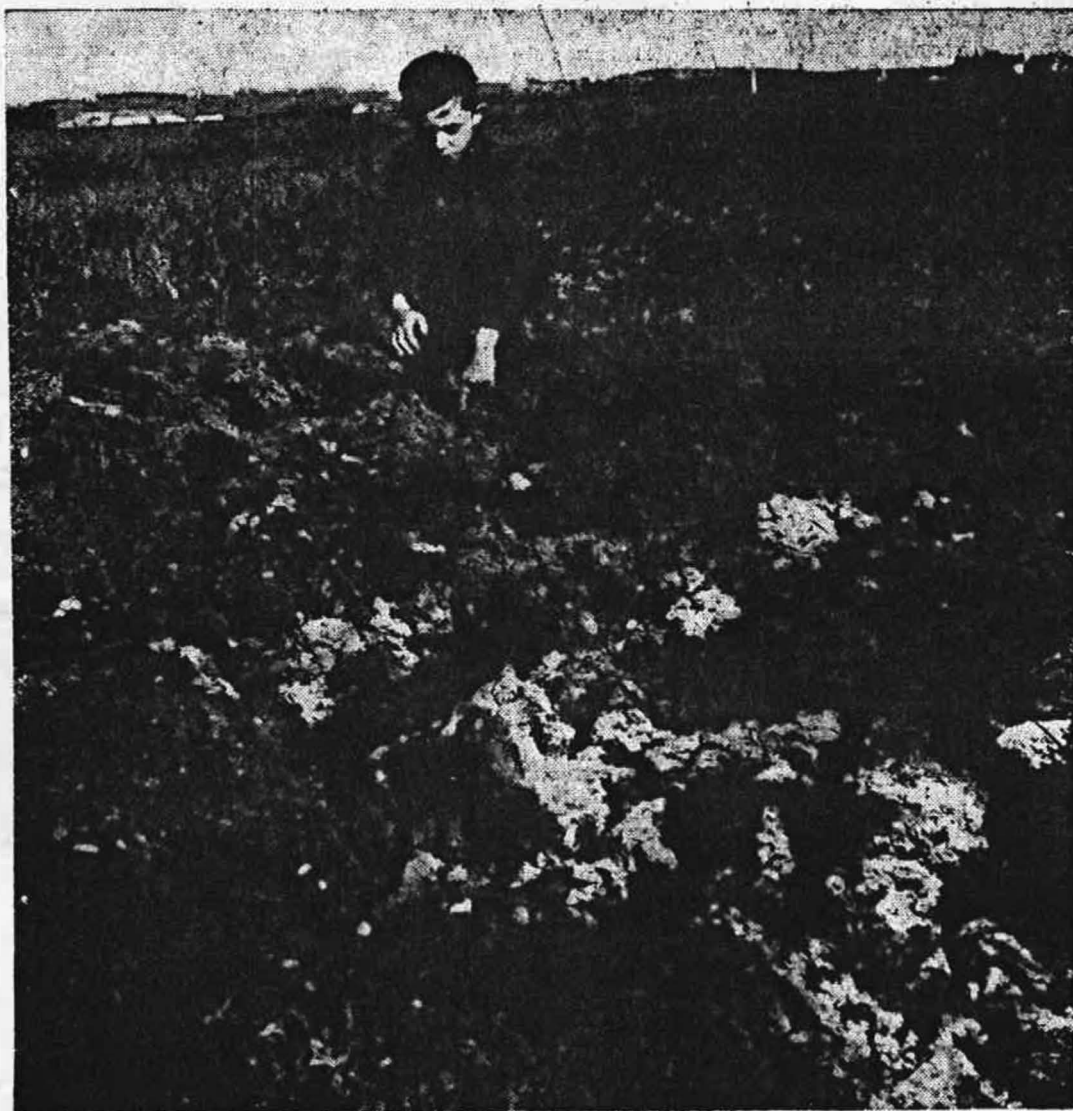
ET LES

JOURNALUX

Un "objet volant non identifié"

s'est-il posé en Côte-d'Or ?

D'étranges traces relevées dans un champ
de luzerne à Marliens, près de Genlis



Dans le champ de luzerne de Marliens, un enfant considère avec curiosité les traces laissées par le mystérieux (mais combien hypothétique !) « engin »

Un engin inconnu a-t-il atterri près de Genlis ?

Le petit village d'habitude si tranquille de Marillens, en Côte-d'Or, tout près de Genlis, est révolutionné par des traces mystérieuses qu'on a découvertes vendredi dernier au lieu dit « Le Terraillet », dans un champ de luzerne appartenant au maire de la localité, M. Emile Maillotte.

La terre était bouleversée sur un diamètre de près de 5 mètres, et chose curieuse, il n'y avait, alentour aucune trace de pas de roues ou de chenilles d'un véhicule quelconque. D'abord sceptique, M. Maillotte se décida, hier matin, à alerter les gendarmes de Genlis qui se rendirent sur les lieux et durent eux aussi constater qu'aucune explication ne pouvait être donnée au phénomène, pour l'instant du moins.

Dans l'après-midi, un spécialiste des explosifs de la base de Longvic, ainsi que le capitaine Thepenier, commandant la compagnie de gendarmerie de Dijon, se rendirent sur place et ne purent

De notre envoyé spécial Jean CERLES

pas davantage expliquer la chose.

Il s'agit, en gros, d'une sorte de cuvette de 15 centimètres de profondeur environ et d'un diamètre approximatif de un mètre cinquante, de forme très irrégulière. De cette cuvette partent des sillons d'une dizaine de centimètres de profondeur, un peu comme les bras d'une étoile de mer, mais disposés eux aussi d'une façon un peu anarchique.

Il y en a cinq, qui comportent sur leur parcours un trou rond de forme régulière d'où repart un autre sillon moins profond que le premier et qui se termine — et c'est là le fait le plus troublant — invariablement par un trou rectangulaire de 8 centimètres sur 4 de côté, d'une trentaine de centimètres de profondeur et incliné à 45 degrés dans le sol.

On ne peut que penser à l'excavation qu'auraient fait des pieds métalliques qui auraient été en quelque sorte le prolongement des « pattes » d'atterrissage de l'engin, si engin il y a, un peu si vous voulez comme les pattes de « Surveyor », l'engin lunaire américain.

Autre constatation extrêmement curieuse, la terre, dans toutes les excavations, est recouverte d'une espèce de très fine poussière de couleur mauve, très pâle que personne n'a encore pu identifier. Des échantillons en ont été prélevés pour analyse.

On n'a non plus, décelé aucune trace de radio-activité aux alentours, et la luzerne est absolument intacte, ce qui ne serait pas le cas si l'engin avait été muni, par exemple, d'un réacteur.

Enfin, on retrouve dans la luzerne, jusqu'à une trentaine de mètres de là, dans la direction nord-est, des mottes de terre éparpillées qui, toutes portent,

elles aussi, des traces de la mystérieuse poudre mauve.

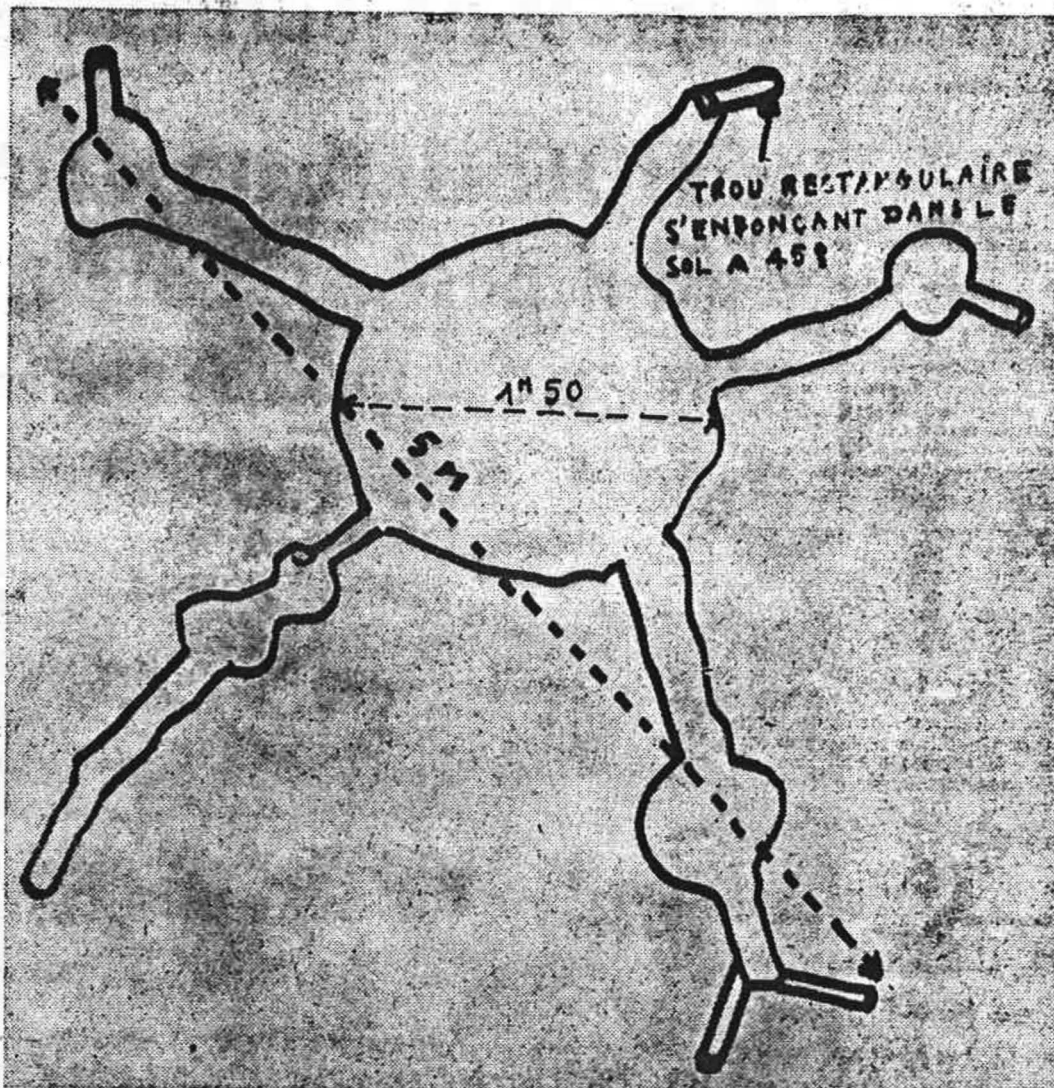
Un étrange phénomène avait déjà alerté, voici un peu plus d'un mois, les gendarmes de la brigade de Genlis. En effet, on avait trouvé, au milieu d'un champ en bordure de la R.N. 5, à quelques centaines de mètres de la localité, un trou parfaitement rond de 7 à 8 centimètres de diamètre qui s'enfonçait dans le sol, à une profondeur d'un mètre cinquante. Un sondage avait permis de détecter une masse dure au fond de l'excavation, mais les fouilles qui furent faites ensuite ne devaient rien révéler. Mais il pouvait, bien entendu, s'agir là simplement d'un projectile tombé du ciel, car là non plus il n'y avait aucune trace aux alentours, alors que le sol était détrempé.

Jean CERLES.

Nos clichés. — Le plan des traces laissées par l'engin mystérieux.

M. Emile Maillotte explique ce qu'il a vu dans son champ.

(Photos L.D.).



11/5/67

De Marliens à Martiens

il n'y a qu'une lettre à changer...

Et, de plus en plus, la thèse d'un objet volant extra-terrestre prend corps

Les étranges empreintes de Marliens gardent tout leur mystère et les enquêteurs sont perplexes, car ils ne peuvent attribuer ces marques à aucun engin connu terrestre ou aérien. Ce n'est pas non plus, ni un projectile lancé par un avion et les traces laissées dans le sol ne correspondent aucunement à celles qu'aurait pu faire un explosif quelconque. Dans ce cas d'ailleurs, on aurait retrouvé des débris métalliques ou des morceaux de carton. Il n'y en a aucun.

Depuis la découverte, le sol a été passablement bouleversé par les différents chercheurs, mais les premiers témoins affirment qu'au centre de la cuvette, on voyait très nettement une empreinte en arc de cercle, comme celle qu'aurait pu faire un tuyau de poêle courbé et absolument lisse. Quant aux trous qui se trouvent à l'extrémité des branches de l'étoile, ils sont ronds et s'enfoncent jusqu'à 70 centimètres dans le sol. Leur entrée est rectangulaire, mais c'est parce que les premiers enquêteurs ont essayé de les sonder avec une barre de fer qui avait cette forme. Enfin, toujours au centre de la cuvette, il y a une marque profonde d'une trentaine de centimètres et de 20 cm de diamètre environ, provoquée par un objet cylindrique arrondi à son extrémité et très lourd, car tous les cailloux sont cassés à cet endroit.

Des spécialistes de l'étude des sols se sont rendus sur les lieux hier matin, et ils sont eux aussi fort perplexes. Les trous, d'après eux, ne peuvent avoir été creusés par aucun objet terrestre, sonde ou autre engin similaire. Ils ne sont pas d'origine naturelle et font un peu penser à ce qu'aurait pu produire la tarière d'un insecte géant ! Une tarière qui ferait 5 à 6 cm de diamètre ! Autre constatation étrange : ils ont soigneusement creusé le long d'une fissure naturelle du sol qui aboutit à la cavité centrale. Or, tout le long de cette fissure, à 20 cm, sous la surface et sur une hauteur de 3 cm, on retrouve la fameuse poudre gris-mauve. Pas d'explication, là non plus, car une injection de gaz ou de poudre aurait maculé la fissure sur toute sa hauteur. La poudre est partie à l'analyse et on ne connaît pas encore le résultat.

Le maire de Marliens, M. Maillette, a ramassé sur les lieux du bouleversement une motte de terre perforée de part en part par un trou rond. Sur un des bords, un silex, pierre extrêmement dure, a été coupé comme aurait pu

l'être une noisette par une lame de rasoir.

« La foudre », disent certains. Comment expliquer alors qu'il n'y ait aucune trace de brûlure sur la terre ou dans les herbes. Et comment expliquer que la foudre ait pu forer des trous aussi bizarres et réguliers ?

Alors, il faut bien lâcher le mot, on peut peut-être penser à un de ces « objets volants non identifiés ». Et il faut rapprocher ce phénomène de l'apparition à Valensole, dans les Basses-Alpes, le 1^{er} juillet 1965, d'un de ces engins, qui s'est posé dans un champ de lavande. Un agriculteur de l'endroit, M. Masse, homme considéré comme sérieux et sobre l'a observé et a vu deux êtres de petite taille en sortir. L'un d'eux l'a paralysé avec une espèce d'arme qu'il a sortie de sa ceinture, alors que M. Masse s'était approché à 8 mètres de l'engin. La « soucoupe » puis, qu'il faut l'appeler ainsi était posée sur une sorte de pédoucule qui s'enfonçait dans le sol et qui était entouré de six tiges, reposant elles aussi sur le terrain. Les marques retrouvées à l'endroit indiqué par le cultivateur étaient exactement semblables à celles de Marliens avec les mêmes trous ronds de 30 centimètres de profondeur terminés par des cavités. Ces faits ont été constatés par le commandant Olliva et le capitaine Valenet, de la gendarmerie de Digne. Quant à l'imprudent M. Masse, il a pendant plusieurs jours été atteint d'un sommeil invincible dont on n'arrivait pas à le tirer !

Phénomène identique en Argentine, le 19 juillet 1965, sur la plage de Ciudad Colonio, d'où des dizaines de témoins ont vu un engin circulaire décoller. Sur le sable, on a retrouvé les mêmes traces de sillons en X.

Une dernière constatation va sans doute vous étonner. Aimé Michel, un spécialiste des objets volants non identifiés, a découvert que ces engins semblaient obéir à des lois bien précises : ils se déplacent suivant des lignes rigoureusement droites. Il a pu asseoir cette théorie sur des milliers d'observations de ses correspondants en France... Les lignes ainsi obtenues forment une sorte de quadrillage, qui fait penser à un quadrillage de photographie aérienne. Le 29 septembre 1954, un objet a été observé le long d'une ligne Rigney (dans le Doubs), Nevers, le 2 octobre 1954, ligne Jeumont (Nord) Morestel (Isère) ; le 3 octobre, ligne Montbéliard (Doubs) - Châteauneuf-Chalon (Nièvre) ; le 7 octobre, Jettingen (près de Mulhouse) - La Châtre (Indre).

Or, tenez-vous bien, ces quatre lignes se croisent dans la région de Marliens ! Prenez une carte de France et vérifiez. La ligne Jeumont-Morestel coupe les trois autres à environ 90°, à Marliens.

Alors ? A vous de conclure. si vous le pouvez...

Jean CERLES.

Le mystère de Marliens s'épaissit : la poudre mauve trouvée sur place était de la silice fondue à 1.500°

D'où vient-elle ? Peut-être du cosmos...

Les objets non identifiés qui ont survolé, dans la nuit de lundi à mardi, notre région et qui ont été vus également en de nombreux endroits du territoire français, ont fait rebondir la vieille histoire des soucoupes volantes. Des messages d'une autre planète font-ils sur notre globe des incursions clandestines ? Une explication a été donnée au phénomène observé l'autre nuit. Il s'agissait des éclats d'un satellite artificiel désintégré. C'est la thèse officielle ! Beaucoup plus troublante et sujette à réflexion est l'affaire de Marliens, dont notre confrère Jean Cerles reprend ci-dessous la genèse.

Les étranges empreintes relevées dans un champ à Marliens, en Côte-d'Or, voilà deux mois environ, n'ont pas livré leur secret et il est fort probable qu'on ne saura jamais ce qui s'est passé là. On peut simplement constater qu'il y a eu un curieux phénomène dont personne ne peut expliquer l'origine.

Plusieurs faits sont troublants et

Une enquête de Jean CERLES

Il est vain de le nier. En l'absence d'explications scientifiques valables.

Rappelons que le 8 mai, un ouvrier agricole travaillant pour M. Maillotte, maire de Marliens, découvrait à la limite d'un champ de luzerne appartenant à son patron, un trou dans le sol. La terre alentour était bouleversée sur une quarantaine de mètres carrés.

Il n'y avait à proximité aucune trace de roues ou de chenilles pouvant laisser supposer qu'un engin de forage par exemple aurait pu creuser le sol à cet endroit. M. Maillotte, en tant que maire de la commune, en devait d'ailleurs être le premier avisé.

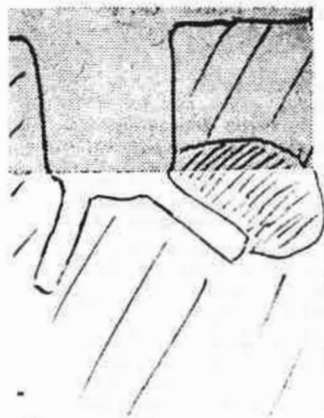
La gendarmerie de Genlis fut alertée et se rendit sur place, bientôt suivie par les gendarmes de Dijon sous les ordres du capitaine Thépenier, commandant la compagnie de la Côte-d'Or. Le capitaine Thépenier est un ancien pilote d'hélicoptère et ses connaissances des choses de l'air étaient précieuses au cas où il se serait agi de l'atterrissage d'un engin aérien d'origine terrestre. Les observations des traces permettaient d'élimer d'entrée cette hypothèse : ni un avion ni un hélicoptère n'aurait pu laisser de telles empreintes. Un spécialiste des projectiles de la base de Longvic devait conclure de son côté qu'il ne s'agissait pas de l'impact d'un obus ou d'une roquette d'aviation, pas plus d'ailleurs que de celui qu'aurait fait un projectile terrestre. Il n'y avait en effet ni trace d'explosif, ni trace de l'enveloppe d'un engin de destruction quelconque, métal ou plastique.

Une autre constatation devait intriquer les enquêteurs : la cuvette centrale ainsi que les cinq canaux qui en partaient à la façon des bras d'une étoile de mer, de même que les fameux puits ronds qui terminaient les branches de l'étoile, étaient recouverts superficiellement d'une très fine pou-

dre de couleur mauve. Cette poudre avait pénétré jusqu'au fond des canaux ainsi que dans les petits trous obliques qui partaient du fond des puits.

Une coupe faite avec soin le long d'une fissure naturelle du sol devait mettre au jour une traînée de la même poudre par tant de la cuvette centrale. Cette trace avait environ 3cm de haut et courait tout le long de la fissure parallèlement à la surface du sol, à 20 cm de celle-ci. Répartition très curieuse qui excluait la possibilité de la répartition de la poudre par explosion ou soufflage. On fit donc analyser la poudre et la surprise fut de taille. De deux sources différentes, on devait découvrir qu'il s'agissait de minuscules cristaux de quartz. Leurs arêtes arrondies prouvaient qu'ils avaient subi un début de fusion, donc, qu'ils avaient été portés à une température minimum de 1500°C. Or, et c'est peut-être le plus important, la terre à l'endroit des traces n'avait subi aucun échauffement, la luzerne, encore verte retrouvée sur les motets de terre.....

bouleversée en faisant fol. Il faut donc bien admettre que ce quartz avait été amené là par quelque chose. Et que ce quelque chose avait été chauffé à 1.500 degrés. Le quartz, c'est de la silice pure ou mélangée d'oxydes métalliques. La teinte mauve de celui-ci pour-



Croquis :
Voici une des traces laissées dans la terre par le mystérieux engin. La partie en grisé sur le croquis représente l'emplacement de la motte de terre, au fond d'un des puits situés au bout des branches de "l'étoile de mer".

(Photo L.D.)

rait laisser supposer la présence de cobalt en quantité infime, mais il n'a pas été possible de l'établir de façon formelle.

Vous savez peut-être que les coiffes de fusées balistiques et certains boucliers de rentrée de satellites, sont entre autres constitués de matériaux à base de silice. Lors de la pénétration dans l'atmosphère, cette silice se vaporise en partie sous l'effet de la chaleur intense qui se dégage alors. Cette silice s'éparpille dans l'atmosphère.

Entrons maintenant si vous le voulez bien, dans le domaine des suppositions.

Supposons donc que l'engin qui a amené cette silice à Marliens était d'origine extra terrestre, autrement dit que c'était une soucoupe volante. Il a lui aussi, comme nos satellites terrestres, subi un échauffement en traversant l'atmosphère à grande vitesse. Si sa surface était faite d'un matériau à base de silice, celle-ci a donc pu s'évaporer. Or, contrairement aux engins terrestres, elle est restée collée, en se recristallisant, sur la peau de l'astronef. Pourquoi ? Parce que celui-ci est enveloppé semble-t-il par un champ magnétique. A la manière de la limaille de fer qui colle à un aimant, la poussière de quartz est donc restée attachée à la soucoupe.

Par contre, au moment où l'engin a touché le sol, il est raisonnable de penser que le champ magnétique a été coupé, puisqu'il n'était plus nécessaire à la sustentation de l'engin. La poussière

de quartz s'est alors détachée de toutes les parties en contact avec le sol. Au décollage, la poudre a pu se répartir dans le sol suivant les lignes de force, ce qui expliquerait le ruban de poudre trouvé dans la fissure du sol. Hypothèses ? Oui, bien sûr, mais hypothèses qui en valent bien d'autres et qui ne sont pas plus ridicules en tout cas que celle d'un canular ou d'un coup de foudre. Le dossier de Marliens va donc être clos sur un grand point d'interrogation. Il ira rejoindre les centaines d'autres dossiers de phénomènes inexplicables que certains esprits forts veulent nier à tout prix. L'attitude de certains scientifiques si elle est négative, n'est hélas pas nouvelle. Et pourtant ils devraient bien se rappeler un certain Galilée...

Jean Cerles.

actualité régionale actu

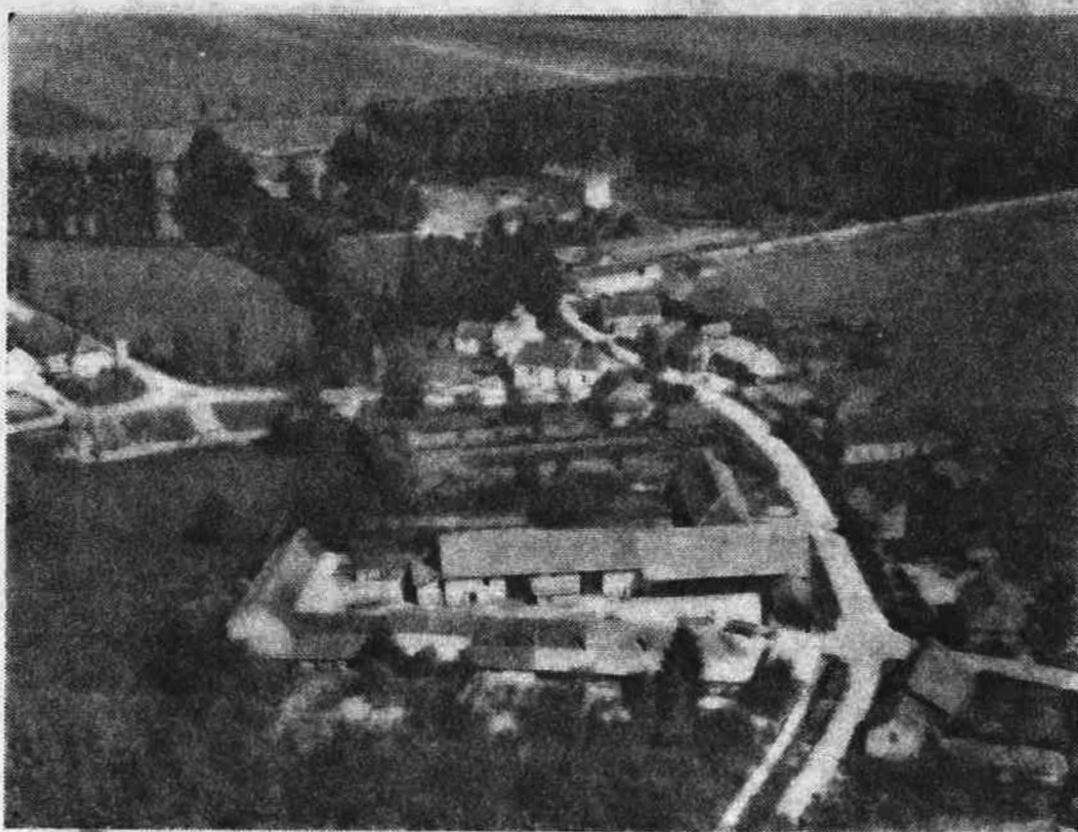
...SOUCOUBE VOLANTE ? FOUDRE ? INSECTE GÉANT ?...

Un an après l'affaire de Marliens, le mystère demeure entier !

Plusieurs articles parus au mois de mai 1967 dans la presse régionale et nationale révélaient au public le mystère de Marliens-le-Bois, ce petit village de 97 âmes situé entre Aiserey et Genlis :

C'était aux environs du 5 mai, jour de violent orage, avant disaient certains et après disaient d'autres, qu'avait été découvert dans le champ de trèfle du maire du pays, M. Maillotte, un grand bouleversement de terre et des empreintes inexplicables, sur une trentaine de mètres carrés, sans qu'aucune trace autour, dans le sol meuble, ne laisse penser que ce puisse être l'œuvre d'un véhicule ; c'était tout à fait comme si un engin venu de l'air avait atterri à cet endroit ; au centre de la zone suspecte se remarquait une empreinte centrale ayant la forme d'une demi-meule de fromage ; il fallut un marteau pour extraire un échantillon de la terre située autour tellement elle semblait avoir été comprimée sous une énorme pression ; de cette marque, partaient six canaux terminés à des distances inégales par des sortes de puits réguliers de 12 centimètres de diamètre s'enfonçant verticalement dans le sol, eux-mêmes prolongés par deux petits puits de 4 centimètres de diamètre environ, s'enfonçant en oblique dans le sol à des profondeurs inégales, allant de 20 centimètres à un mètre ; au fond de chacune de ces petites galeries cylindriques on devait trouver une petite pierre plate ; la pierre, comme les parois des puits, était recouverte d'une poussière mauve...

Enquêtes de la gendarmerie et de spécialistes, analyses de la terre et de la poussière devaient donner d'utiles précisions sur la nature du phénomène, précisions qui devaient permettre à tous ceux qui s'intéressaient au mystère, hommes de sciences ou non, de formuler plusieurs hypothèses, hypothèses qu'a étudiées avec un grand sérieux la revue « Phénomènes Spatiaux », éditée par le Groupement d'études de phénomènes aériens et d'objets spatiaux insolites, et hypothèses auxquelles elle a consacré une importante partie de ses trois derniers exemplaires.



Une vue aérienne de Marliens, dont le mystère fait échec au temps et à la science
(Photo Air-Labor Darbois, Dijon)

Rejetant nettement l'hypothèse d'un phénomène dû à la foudre, cette revue envisage et retient, sans toutefois pouvoir l'expliquer, l'hypothèse suivant laquelle le phénomène résulterait de l'atterrissage d'un engin spatial : « ...L'hypothèse d'un engin à six pieds obliques, issus d'un seul point, semble absurde. Par contre, si l'on imagine six pieds verticaux, et non plus obliques, disposés sous l'engin de façon à supporter une charge inégalement répartie, la conception paraît plus « logique »...

Cependant, la revue n'exclut pas totalement d'autres hypothèses, telle que celle avancée par notre confrère Jean Cerles, de « traces laissées par un insecte monstrueux », venu d'une autre planète.

En ce qui concerne la poudre mauve retrouvée sur place, la revue nous apprend que les diverses analyses dont elle fut l'objet déterminèrent qu'elle était composée

de cristaux de silice et d'alumine, ayant subi un début de fusion à une température minimale de 1.500 degrés C. ; or, sur place, on ne trouve aucune trace de fusion, aucun objet carbonisé ; on ne remarque qu'un dessèchement de la terre. On pense alors, mais sans trop y croire, que l'engin qui se serait posé aurait été doté, comme certains de nos véhicules spatiaux, d'un revêtement, ou « bouclier », de matière siliceuse destiné à le protéger contre l'échauffement lors de sa rentrée dans l'atmosphère ; fondu d'abord lors de cette rentrée, le revêtement se serait ensuite recristallisé ; d'autres explications chimiques du phénomène sont également fournies sans pouvoir davantage être retenues et force nous bien de reconnaître que presque un an après, le mystère de Marliens demeure impénétrable et même angoissant.

11396 - 339 x
*Ces phénomènes inexpliqués sont la
 préfiguration de notre devenir.*

R. HARDY

SOCIÉTÉ VAROISE D'ÉTUDE DES PHÉNOMÈNES SPATIAUX

MARLIENS



NOUVELLES PHOTOS

Le N° 3 F

NUMÉRO 12

DÉCEMBRE - JANVIER 1977

LES TRACES

nouvelles photos

DE MARLIENS

Les photos que nous vous présentons ici sont inédites et l'une d'elles nous a paru pouvoir être présentée « en grand » (page 12 et 13). Mais pour leur commentaire, nous avons résumé, car il était difficile de dire mieux, l'excellent article

paru dans « Phénomènes Spatiaux » n° 13 revue du GEPA, 69, rue de la Tombe-Issoire, 75014 PARIS, sous la plume de Jean CERLES et René FOUERE. Que ceux-ci soient remerciés de leur clarté !

Une autre affaire de traces, ce ne sont pas comme pour Colmars-les-Alpes des faits nouveaux, mais une affaire relativement ancienne puisqu'elle remonte à 1967. Ce sont les traces de Marliens. Point commun avec Colmars les Alpes, la découverte des empreintes n'est pas liée à une observation d'OVNI, mais due au hasard.

Le compte rendu des faits est illustré d'excellents documents photographiques qui nous ont été remis par le C.S.E.R.U. (Comité Savoyard d'Etudes et de Recherches Ufologiques, 16, quai Charles Ravet — 73000 CHAMBERY), jeune et dynamique association savoyarde qui tient ces documents de l'un de ses adhérents qui eut la chance à l'époque de se trouver sur les lieux avant même l'arrivée de la gendarmerie.

Nous profitons de ces quelques lignes pour adresser au CSERU nos plus sincères remerciements pour cette attitude d'amicale coopération que nous aimerions retrouver dans beaucoup de groupes ufologiques.

6 mai 1967. Depuis la veille, M. MAILLOTE, Maire de Marliens, a remarqué dans un champ de trèfle lui appartenant un étrange bouleversement du sol, un véritable chaos d'une trentaine de mètres carrés ; mais c'est seulement dans la soirée du 6 que, une fois débarrassées des mottes de terre on découvre d'étranges empreintes d'autant plus intrigantes qu'aucune trace de véhicule d'aucune sorte n'est visible alentour. Les traces se trouvent à quelques 550 m de la D 25 à la limite du champ de trèfles et d'un champ d'orge au lieu dit : le champ

LES TRACES

Dégagé, le terrain laisse apparaître une série d'empreintes, de canaux, de cavités et de « tubes ». Des traces d'une complexité effroyable tel qu'en témoignent plan et photos jointes. Leur présentation exclut qu'un engin connu terrestre ou aérien ait pu en être à l'origine.



M. MAILLOTE, le propriétaire du champ

Ne parlons même pas de la crédibilité de l'hypothèse d'un bouleversement causé par la foudre (il n'y a aucune trace de brûlure sur les lieux). Aucune chance non plus qu'il s'agisse d'un projectile (aucun débris métallique) ou un explosif classique (la forme l'exclut).

L'ensemble des traces présente la forme d'un polygone convexe. Du centre, partent six sillons sur lesquels la terre éclatée superficiellement est retombée à l'intérieur. Vers l'est, une très étroite fissure de terrain pénètre dans le champ d'orge sur une longueur

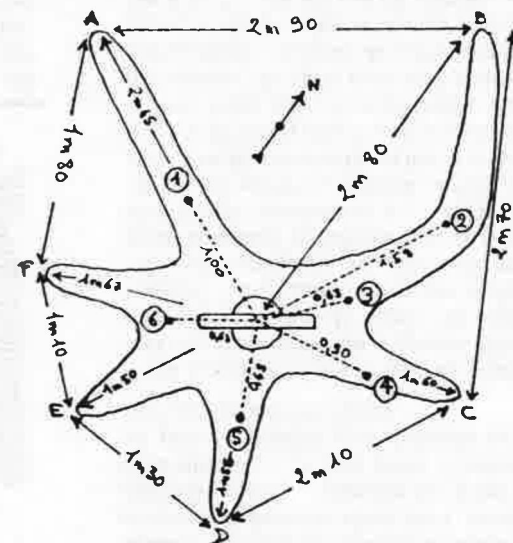


Vue du champ avec les traces

confirmé le lendemain par des pédologues de l'Institut National de la Recherche Agronomique de Dijon — cette fissure, donc, est une fissure naturelle qui existait antérieurement au bouleversement. Dans l'axe de cette fissure des mottes de terre ont été projetées et éparpillées sur 10 mètres de largeur au départ, pour se terminer en pointe à 30 mètres de là ; elles sont compactées et recouvertes d'une fine poussière mauve. On retrouve cette poussière mauve dans la cuvette centrale et surtout à l'intérieur de tous les trous et puits situés sur les branches de l'étoile.

La partie centrale du mouvement de terrain semble avoir subi une très forte pression : la terre est dure, tassée, comme déshydratée. On a nettement l'impression d'avoir affaire à de la terre cuite, mais à de la terre qui aurait été cuite sans chaleur ! En effet, l'orge, le trèfle et l'herbe ne semblent pas avoir souffert du feu et de la chaleur. Le sol ne porte aucune trace de brûlure, ce que confirmera plus tard le commandant Gierlach, directeur départemental des services de lutte contre l'incendie. Toute trace d'humidité a disparu dans un rayon de huit mètres.

Au centre de « l'étoile de mer », on relève la présence d'une trace circulaire de 40 cm de diamètre sur 30 cm de profondeur. D'Ouest en Est, cette trace porte une empreinte cylindrique de 12 cm de diamètre, coudee en son centre et profonde de 10 cm environ. Cette empreinte a une longueur de 80 cm, qui déborde assez régulièrement la partie ronde. De la cuvette centrale partent six sillons d'une largeur moyenne de 12 cm, de longueur variable, et d'une profondeur moyenne de 25 cm. Les parois des



L'« Etoile » de Marliens — Les points noirs repérés par des chiffres encadrés marquent l'emplacement des puits.

sillons sont recouvertes de la poudre gris-mauve signalée tout à l'heure.

Avec un beau mépris du danger, l'adjudant Geslain goûte la poudre. Elle lui paraît d'une saveur âcre.

Au centre de la cuvette, on trouve, dans la terre, des silex brisés, des vers de terre écrasés et quelques feuilles de trèfles séchées. Des racines semblent végéter encore.

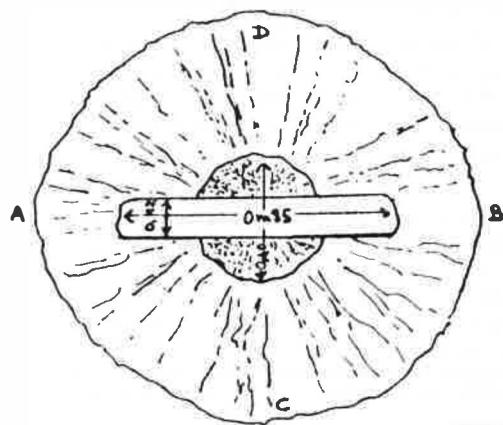
Dans les sillons, on trouve six puits — un par sillon — parfaitement cylindriques d'un diamètre de 12 cm et dont la profondeur

varie comme le montre le tableau ci-dessous :

N° du puits	Profondeur	Distance du centre	Orientation
1	15 cm	1 m	NW
2	20 cm	1,58 m	N
3	40 cm	0,63 m	E
4	40 cm	0,90 m	SE
5	25 cm	0,63 m	S
6	20 cm	0,63 m	W

Au premier coup d'œil, on remarque que trois puits sont situés exactement à 0,63 m du centre de l'empreinte, que deux puits l'ont 40 cm de profondeur et deux autres 20 cm.

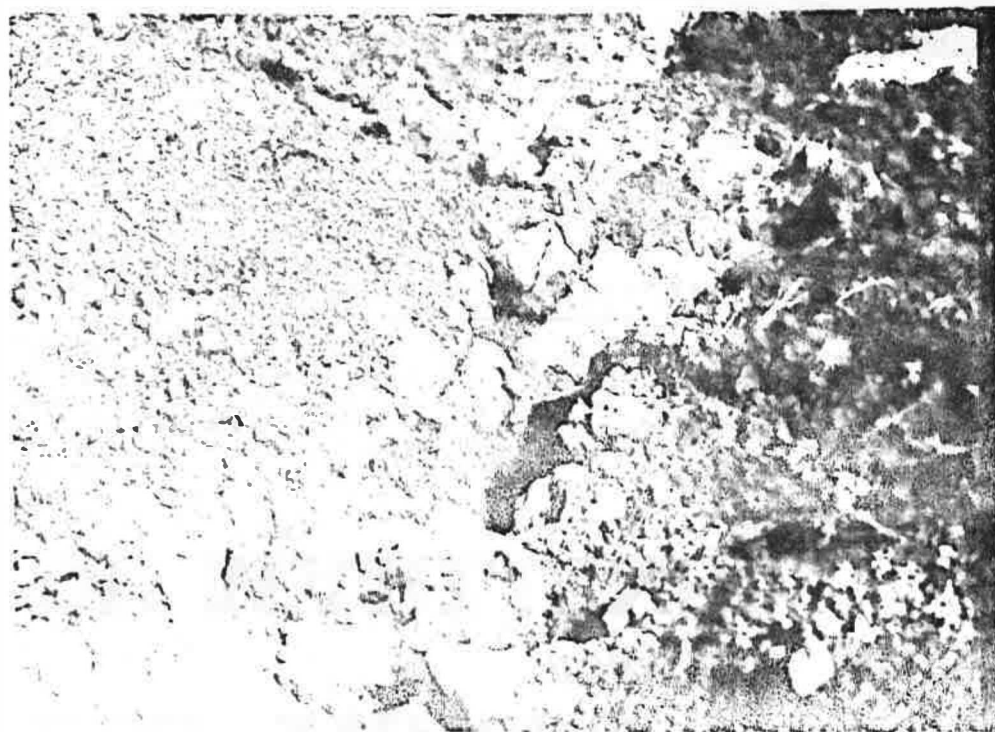
Les parois des puits sont verticales, lisses, de forme géométrique très nette. A quelques centimètres du fond, elles présentent la forme d'un double cylindre, terminé par des creux hémisphériques. De chacun de ces creux part un trou de 4 cm de diamètre, pénétrant, suivant les puits, de 20 cm à un mètre dans le sol, sous un angle de 45° avec la verticale. Chacun de ces trous de 4 cm de diamètre se termine, quelque en soit la pro-



L'empreinte centrale

Vue de dessus

ondeur sur une petite pierre, elle aussi recouverte de la poudre mauve, comme devaient le démontrer les fouilles profondes faites le lendemain. La pénétration en terre de l'ensemble de l'empreinte est plus importante à l'est du côté où la terre a été projetée.



Un des puits

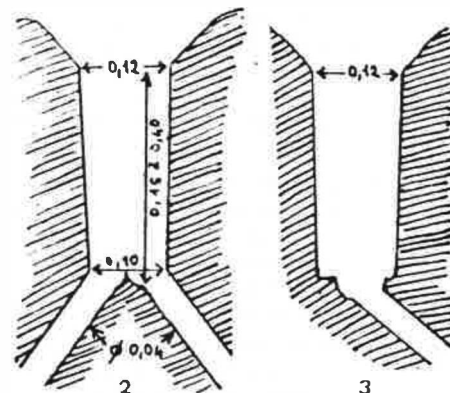


les puits

1 Vue de dessus

2 Vue de face (coupe)

3 Vue latérale gauche



Ces trous posent, indiscutablement, un curieux problème mécanique : comment ces trous, qui mesurent jusqu'à 1 m de profondeur, ont-ils pu être creusés sans que les puits d'accès qui ne mesurent que 12 cm de diamètre, aient été détériorés ?



Puits avec un trou visible

Il était impossible de les creuser avec une barre rigide car pour enfoncer cette barre

parait opposée du puits, ce qui se serait traduit par des dégâts très apparents. Qui plus est, le simple enfoncement de la barre aurait creusé un sillon à la surface du sol, à l'extérieur du puits.



Gros plan d'un des trous, le doigt donnant l'échelle

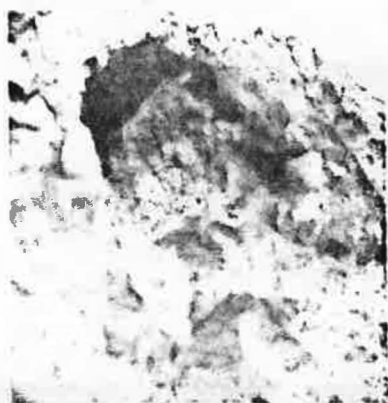
Ce n'est pas tout. D'après la description donnée, les axes des trous d'un même puits, se trouvant dans un même plan, se coupent nécessairement — puisque les trous dessinent un «V» — et leur point d'intersection ne peut se trouver qu'à quelques centimètres des orifices des trous.

On pourrait imaginer que les trous eussent été creusés par un dispositif télescopique contenu dans le « pied » de l'appareil supposé. Mais, étant donné que certains de ces trous atteignent un mètre de profondeur, comment les éléments de ce dispositif télescopique auraient-ils pu se loger dans le « pied » en question, surtout si l'on se souvient que les trous sont au nombre de deux, qu'ils sont divergents et que, nous venons de le voir, leurs axes se rencontrent tout près des orifices ? D'autre part, avec un dispositif télescopique, on aurait dû s'attendre à voir le diamètre de ces trous se réduire avec la profondeur. Ce qui n'a pas été signalé.

Il semble, dès lors, si on pense à un simple forage par outil, qu'il n'y ait qu'une solution à ce problème mécanique : le recours à des flexibles creux et tournants, armés à

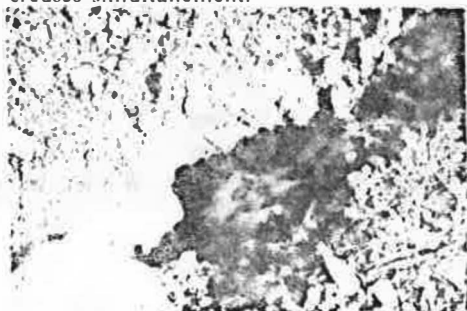


Morceau de terre durcie traversé par un

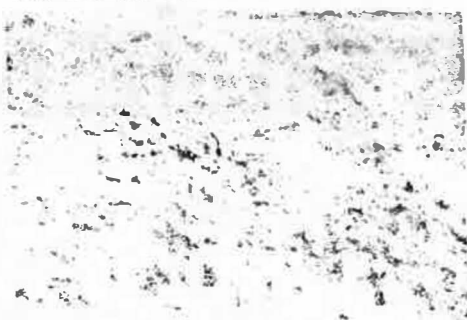


Un des trous tubulaires

leur extrémité d'un fleuret annulaire ou d'un trépan. Ces flexibles pourraient s'enrouler, s'ils y étaient contraints, mais manifesteraient une certaine rigidité propre dès qu'on les laisserait libres. Ils seraient donc capables de se courber en passant dans une tubulure coudée, mais se tiendraient droits d'eux-mêmes après l'avoir franchie en sorte que le trou qu'ils perceraient serait sensiblement rectiligne. Les stries remarquées à l'intérieur des trous s'expliqueraient par la rotation d'un flexible à progression lente. Avec deux flexibles de cette sorte dans le « pied » de l'appareil, les deux trous pourraient être creusés simultanément.



Un des «pillons»



Une générale de la trace

CONSTATATIONS ULTERIEURES

1 — La terre

La terre de la région est argileuse. La zone du champ dans laquelle se trouvaient les empreintes était la seule qui fut sèche après le violent orage du 5 mai. M. F.R. de BREM, un ingénieur chimiste, a procédé à l'examen d'échantillons prélevés à Marliens par les enquêteurs du G.E.P.A. Leur faisant subir des essais de dessiccation et de réhumidification consécutive, il a constaté, comme dans le cas de Valensole, que les échantillons prélevés dans la zone des empreintes se réhumidifiaient plus lentement que ceux recueillis en plein champ (60% d'humidité en excédent chez ces derniers relativement aux premiers).

2 — La poudre mauve

On sait maintenant qu'il s'agit de petits cristaux de silice, genre quartz, dont les arêtes sont arrondies, ce qui fait penser à un début de fusion, à une température minimale de 1.500°. Une analyse officielle a été faite, par voie chimique, par le Laboratoire Municipal de Paris : elle conclut à la présence d'un oxyde rétractaire, silice ou alumine, qui aurait subi une fusion partielle. «Ce qui est en contradiction formelle avec l'absence de toute trace de feu sur l'impact laissé dans le champ, ainsi qu'en témoigne la végétation, simplement desséchée mais non carbonisée.

Une autre analyse, faite celle-là par spectrographie aux rayons X, à la faculté des sciences de Dijon, arrive exactement aux mêmes conclusions : petits cristaux de quartz ayant subi un début de fusion.

Enfin, toujours à propos de la poudre, il faut noter une constatation très curieuse faite le 11 mai au matin par deux chercheurs de l'Institut de la Recherche Agronomique de Dijon : dans la fissure naturelle du sol partant de la cuvette vers l'Est, ils ont découvert, après avoir découpé soigneusement un côté de cette fissure, une trace de poudre, en forme de ruban, large de 3 cm, et qui s'étendait parallèlement à la surface sur toute la longueur de la fissure.

Devant ces constatations, une conclusion logique paraissait s'imposer, et elle est venue à l'esprit des spécialistes qui avaient analysé la poudre mauve : si, à en juger par l'état du sol qui la portait, cette poudre n'avait pu être charriée sur place, c'est qu'elle avait subi ce traitement ailleurs, et qu'en conséquence elle venait d'ailleurs.



BUSSETO

**
PARLIZZOLO

*
LE PARLANS ... *

*
ITALIA *

LE MARLIENS ITALIEN

BUSETO PALLIZALO - 1980

RAPPORT SUR L'ATERRISSAGE PRESUME DANS LA ZONE COLLI-BUSETO-PALLIZZOLO

(province de Trapani)

Le jour du 15 avril 1980, le "Petit journal de Sicile", dans sa première édition communiquait que dans la zone "Colli de Buseto Polizzolo" dans la région de Trapani, le viticulteur Joseph Pedone, 53 ans, marié, père de deux enfants, homme très sérieux et très estimé dans le pays, comme nous l'ont rapporté aussi les carabiniers par la suite, dénonçait à la gendarmerie locale, la présence, dans son morceau de terrain, cultivé de vignes, de traces qui laissaient présumer l'atterrissage d'un objet non identifié.

Le siège C.U.N. (Centre d'Ufologie Nationale) de Palerme ayant pris acte de la nouvelle, dans la journée du 15 avril, envoyait sur place la commission d'enquête avec des éléments du Comité Scientifique qui fut accueilli courtoisement et accompagné sur place par les carabiniers.

Le groupe d'enquête procédait aux interrogatoires des témoins et surtout des carabiniers qui étaient venus dans la zone, objet des investigations, bien avant qu'elle ne soit envahie par les curieux. D'après les témoignages, il est ressorti ce qui suit :

-Le matin du samedi 12 avril 1980, Monsieur Pedone Joseph, avec son frère, se rendait sur ses propres terres pour les travaux habituels. Tous deux, pendant le contrôle des dégâts causés par la pluie des jours précédents, s'apercevaient d'un "vide" existant sur le terrain au milieu de la verdoyante et uniforme étendue d'herbes et de vignes.

-Rendu curieux et dans le même temps préoccupés par ce fait insolite, ils examinaient de plus près le lieu et notaient un important enfoncement de terrain bien circonscrit avec la présence de trous, faits vraisemblablement par une machine inconnue.

-Du fait qu'il ne relevèrent aucune autre trace qui puisse faire penser à une farce de mauvais goût ou à un éventuel passage et stationnement d'une machine agricole quelconque, en toute hypothèse inconnue d'eux, ils ont déduit que le phénomène avait été provoqué par quelque chose provenant du ciel.

-Puisque les deux intéressés étaient loin de penser que cela puisse avoir été provoqué par des moyens non conventionnels et aussi parce que l'évènement imposait une réflexion certaine et une enquête personnelle, ils retinrent opportun de se rendre le dimanche matin au poste de gendarmerie locale.

-Le Major et trois de ses collaborateurs se rendirent aussitôt sur les lieux, procédant aux relevés utiles qu'ils envoyèrent au commandement d'Alcamo avec leur rapport.

Le groupe CUN apprenait par les gendarmes que ceux-ci, en effectuant les prélèvements sur le terrain, avaient été affectés de réactions prurigineuses et irritantes avec des traces de rougeurs évidentes sur la peau du visage et sur les extrémités des membres supérieurs et inférieurs, à tel point que l'un d'eux fut obligé de se doucher pour se soulager.

D'après les témoignages obtenus auprès des habitants du lieu, il ne résulte pas que ceux-ci aient assisté à des phénomènes célestes insolites, du fait même que le mauvais temps les avait obligés à rester chez eux. Cependant, quelqu'un affirme que dans le récent passé, se sont vérifiés des phénomènes lumineux de nature insolite vers la localité voisine dénommée "Custonaci".

Tout de suite après, le groupe procédait à une reconnaissance globale de l'endroit relevant ce qui suit :

- 1/ Le morceau de terrain principalement argileux présentait une dépression d'environ 20cm qui délimitait géométriquement une forme presque circulaire avec des trous également bien définis et circulaires.
- 2/ L'absence presque complète d'une quelconque végétation, hormi la présence d'un sarment de vigne avec une partie de l'écorce noircie, au centre de la dépression, condition qui laissait supposer qu'il fut comprimé par quelque chose de très lourd.
- 3/ La situation décrite ci-dessus était d'autant plus évidente que toute la partie restante du fond sauvage, était luxuriante d'herbes et de vignes disposées régulièrement.
- 4/ Aucune trace d'un quelconque appareil mécanique n'a été remarquée dans les environs du district intéressé pouvant laisser supposer l'intervention de moyens conventionnels dans cet endroit.
- 5/ A une distance d'environ 5m de la limite de la zone susnommée ont été trouvées des mottes de terre d'environ 30cm de diamètre, de terrain argileux disposées radialement par rapport à un centre de projection supposé.
- 6/ Le terrain retombe dans la zone purement agricole sur un fond principalement vallonné, sur celui-ci émergent de vieilles constructions agricoles très éloignées les unes des autres.

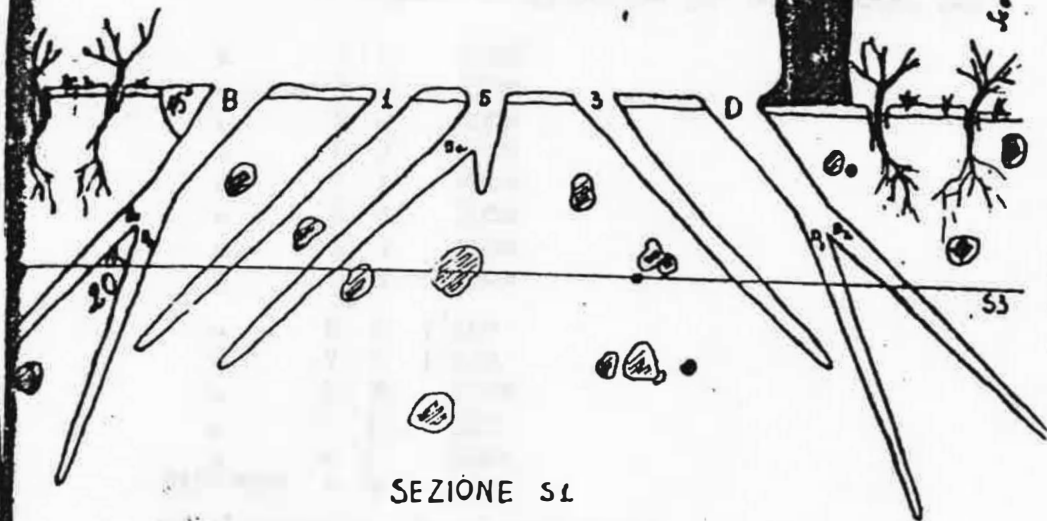
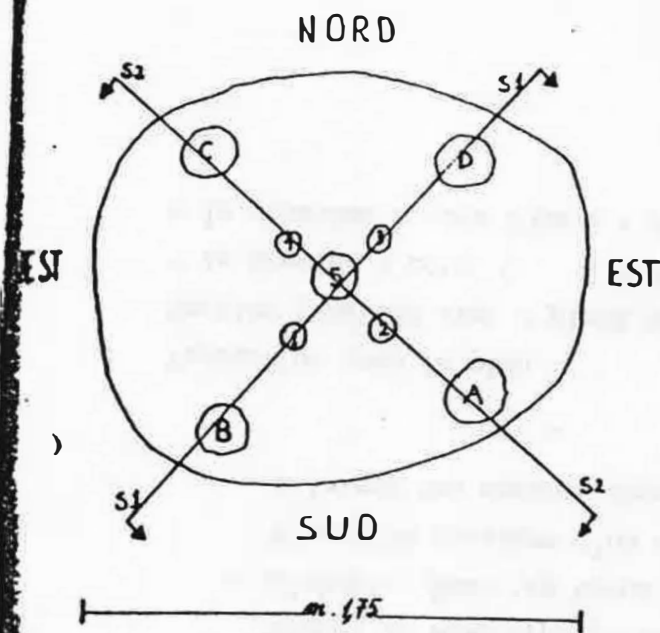
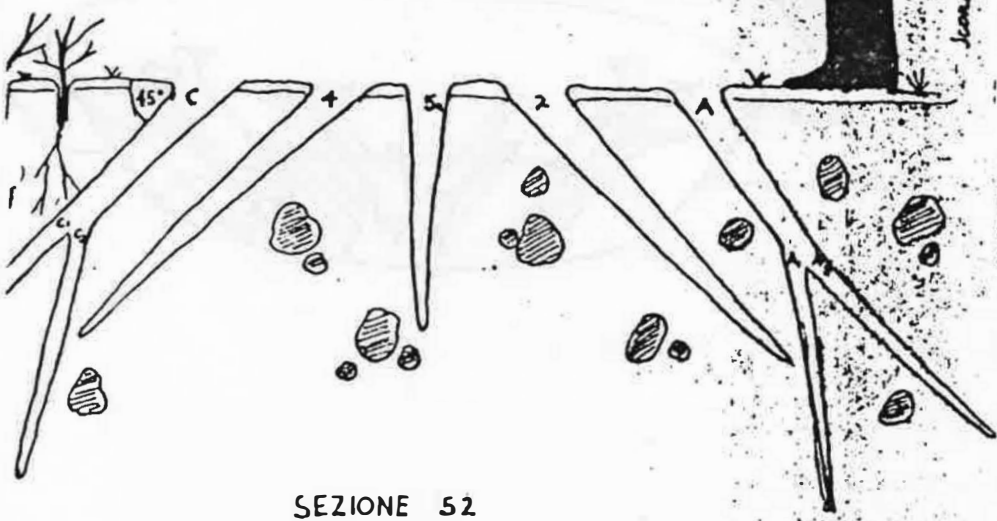
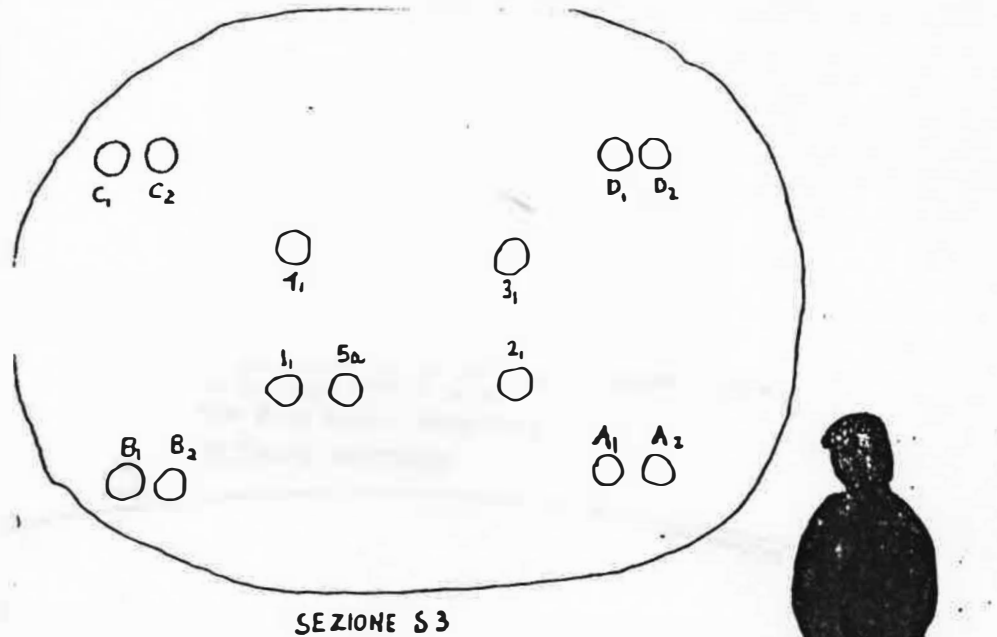
Ayant effectué la reconnaissance dont les points ont été précisés ci-dessus, le groupe procède aux opérations suivantes.

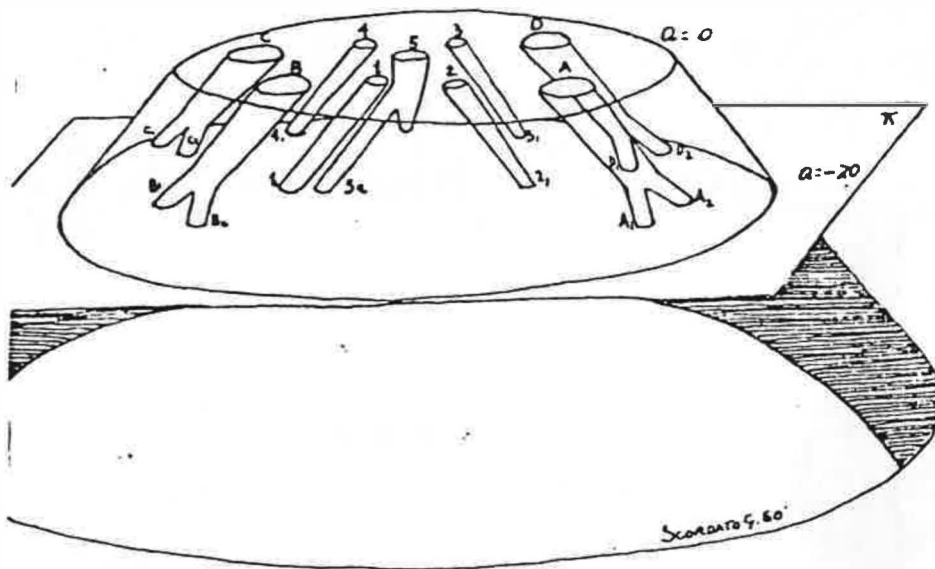
A/ RELEVÉ DU PLAN ALTIMETRIQUE -

La mesure exécutée avec un double mètre mettait effectivement en évidence une dénivellation d'environ 20cm entre le plan de campagne vierge et la zone intéressée avec un diamètre est-ouest d'environ 1,75m et nord-sud d'environ 1,50m. Les trous A-B-C et D (voir les graphiques) situés vers la limite extérieure, étaient séparés les uns des autres par les distances suivantes :

- AB = 65cm
- BD = 90cm
- CB = 120cm
- DA = 87cm
- AC = 170cm
- BD = 170cm

Les trous 1-2-3-4 et 5, retombant au centre de la dépression étaient séparés les uns des autres par les distances suivantes :





SEZIONE GENERALE

CON DUE PIANI PARALLELI.

IL PRIMO A QUOTA ZERO

IL SECONDO (II) A QUOTA -20 m circa.

1,2,3,4 ont une profondeur de 1,30m

5 a une profondeur de 30cm

A,B,C,D ont une profondeur de 2m

Distance	A	B	65cm
"	B	C	90cm
"	C	D	1,20m
"	D	A	87cm
"	A	C	1,70m
"	B	D	1,70m
"	1	2	20cm
"	2	3	30cm
"	3	4	30cm
"	4	1	40cm
"	1	5	26cm
"	2	5	20cm
"	3	5	25cm
"	4	5	20cm

N.B. : à une distance d'environ 3m, on a trouvé des traces de même type provenant de la tombée d'objets. Dans les trous A et D, on voit des traces de rotation d'un corps cylindrique qui a laissé des marques régulières en spirale.

*

Traduction sous le plan :

Section générale avec 2 plans parallèles

- le premier à cote 0 $Q = 0$
- le deuxième à cote 20cm $Q = 20$

*

(Cachet du centre ufologique national, section Palerme)

PLAN AERIEN DE LA ZONE

Diamètre 1,60 m

A B	1,30 m
D C	0,80 m
H D	0,80 m
H C	0,80 m
H A	0,80 m
H B	0,80 m
A D	0,90 m
C B	0,30 m

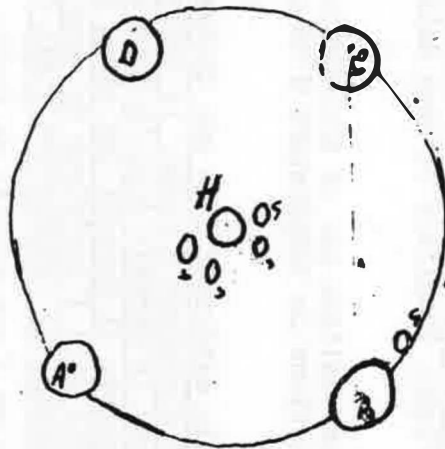
Profondeur du trou 2 m

A,B,C,D,H ont des diamètres de 0,15 m

5 : diamètre 0,08 m

Tous les trous forment une oblique à environ 45°,
sauf celui du milieu : H, qui est vertical.

*



Diamètre = 1,60 m

AB = 1,30

DC = 0,80

HD = 0,80

HC = 0,80

HA = 0,80

HB = 0,80

AD = 0,90

CB = 0,30

Profondeur du trou 2 m

A,B,C,D,H = diamètre = 0,15

5 : diamètre = 0,08

Tous les trous sont obliques à 45° incl. ad. exception possible centrale
qui est verticale.

- 1-2 = 20cm
- 2-3 = 30cm
- 3-4 = 30cm
- 4-1 = 40cm

- 1-5 = 26cm
- 2-5 = 20cm
- 3-5 = 25cm
- 4-5 = 20cm

Les trous A-B-C et D s'enfonçaient à 45° par rapport au plan de piétinement, jusqu'à une profondeur d'environ 60cm pour bifurquer après avec un angle intérieur estimé à environ 20° jusqu'à la profondeur terminale d'environ 2mt. (mesure également confirmée par les relevés effectués par les carabiniers).

L'entrée au plan de piétinement de ces traces d'environ 40 x 17cm présentait une section à bec de clarinette avec une allure irrégulière qui laissait présumer au début une forme trapézoïdale.

Les trous 1-2-3-4 étaient de section plus petite (environ 10cm) avec une entrée nettement circulaire et avec des inclinaisons inférieures à 45° et une profondeur d'environ 130cm.

Le trou central n° 5 se différenciait nettement des autres parce que perpendiculaire au plan de piétinement et parce que l'entrée était d'environ 20cm, avec une profondeur d'environ 30cm. A presque la moitié de la paroi ouest-sud, ouest du trou central s'orientait un autre du même diamètre que les trous 1-2-3-4 et d'une profondeur de 130cm. La totalité des trous était caractérisée par une section conique dont les surfaces bien polies étaient discontinues de telle sorte que leur clarté diminuait comme si elles avaient été issues d'un ensemble de tubes qui se prolongeraient de concert avec un diamètre se rétrécissant.

B/ MENSURATIONS GEOMAGNETIQUES ET THERMOMETRIQUES -

La mesure de l'induction magnétique effectuée avec une boussole à suspension liquide et avec colimateur à fil vertical pour l'estimation de la déclinaison magnétique, donnait les résultats suivants : dans les zones environnantes, à environ 15m du point examiné, on constatait une stabilité normale du nord magnétique avec déclinaison de 0° environ. A l'intérieur du périmètre de la dépression et à hauteur d'homme, l'aiguille de la boussole s'orientait vers une position stable qui indiquait le nord magnétique, position que, petit à petit, si on portait la boussole jusqu'à hauteur du piétinement, bougeait avec une inclinaison à l'est d'environ 45°. On avait le même résultat à l'entrée des trous. Cela laissait supposer une évidente irrégularité des champs magnétiques localisés et bien délimités dans la zone en cause.

La mesure de la température était réalisée par un thermomètre à mercure en degré celsius sensible même aux variations de température d'un courant d'air du micro climat.

Exposé pendant 5mn environ à l'air extérieur et à une distance de 20m du périmètre de la dépression, posé à hauteur d'homme, il indiquait une température de 20° environ ; enfoncé dans le terrain jusqu'à 20cm environ, il indiquait alors 18°. Sur la zone examinée il donnait les mêmes résultats dans les points éloignés des trous tandis qu'à l'intérieur de ceux-ci et avec le thermomètre enfoncé dans les parois, la température était d'environ 10°C.

Il faut noter que la température de l'eau potable de source varie entre 9° et 15° suivant la provenance même de cette eau.

C/ PRELEVEMENT DES ECHANTILLONS -

Nous indiquons que pour l'examen des pièces des modèles de comparaison ont été préparés en prélevant des échantillons dans les zones adjacentes et éloignées de celle dont il est question. Les échantillons ont été pris en suivant les modalités exigées par la technique. Plusieurs ont été prélevés à l'intérieur des trous de manière stérile pour être soumis à des examens en culture, d'autres prélevés à l'intérieur des trous et à l'extérieur de ceux-ci pour des examens géo-physiques et géo-chimiques.

De même, ont été prélevés des sarments de vigne présents dans le trou central n°5 pour vérifier si le noircissement de l'écorce avait été causé par une combustion ordinaire ou par une source d'énergie inconnue.

D/ DONNEES PHOTOGRAPHIQUES ET CINEMATOGRAPHIQUES -

En plus des films ordinaires sur le complexe agricole et sur la zone à examiner, des photos à infrarouge avaient été prises sur une longueur d'onde d'environ 7500 Angström afin de relever surtout tant le différentiel thermique qu'une éventuelle émission d'énergie non visible à l'oeil nu.

ANALYSES DES PRELEVEMENTS

- a) Les échantillons prélevés dans les trous soumis à la sensibilité du compteur gamma, n'ont donné lieu ni à émission de particules alpha et bêta ni à radiation électromagnétiques gamma. On est arrivé au même résultat avec les échantillons de contrôle.
- b) Exposés en chambre noire, protégés de l'extérieur par des plaques de plomb, des échantillons du même type n'ont pas laissé de trace d'énergie sur l'émulsion des pellicules sensibles aux particules radio actives.
- c) Analyses diffractométriques aux rayons X, exécutées à l'Institut de Minéralogie de la Faculté de Géologie de l'Université de Palerme.
Les analyses des échantillons ont été faites suivant la méthode de diffractométrie aux rayons X à sensibilité différente du fait de la nature des instruments utilisés. En tête de chaque diffractogramme (voir annexe) sont rapportées les conditions d'analyse de l'instrument.

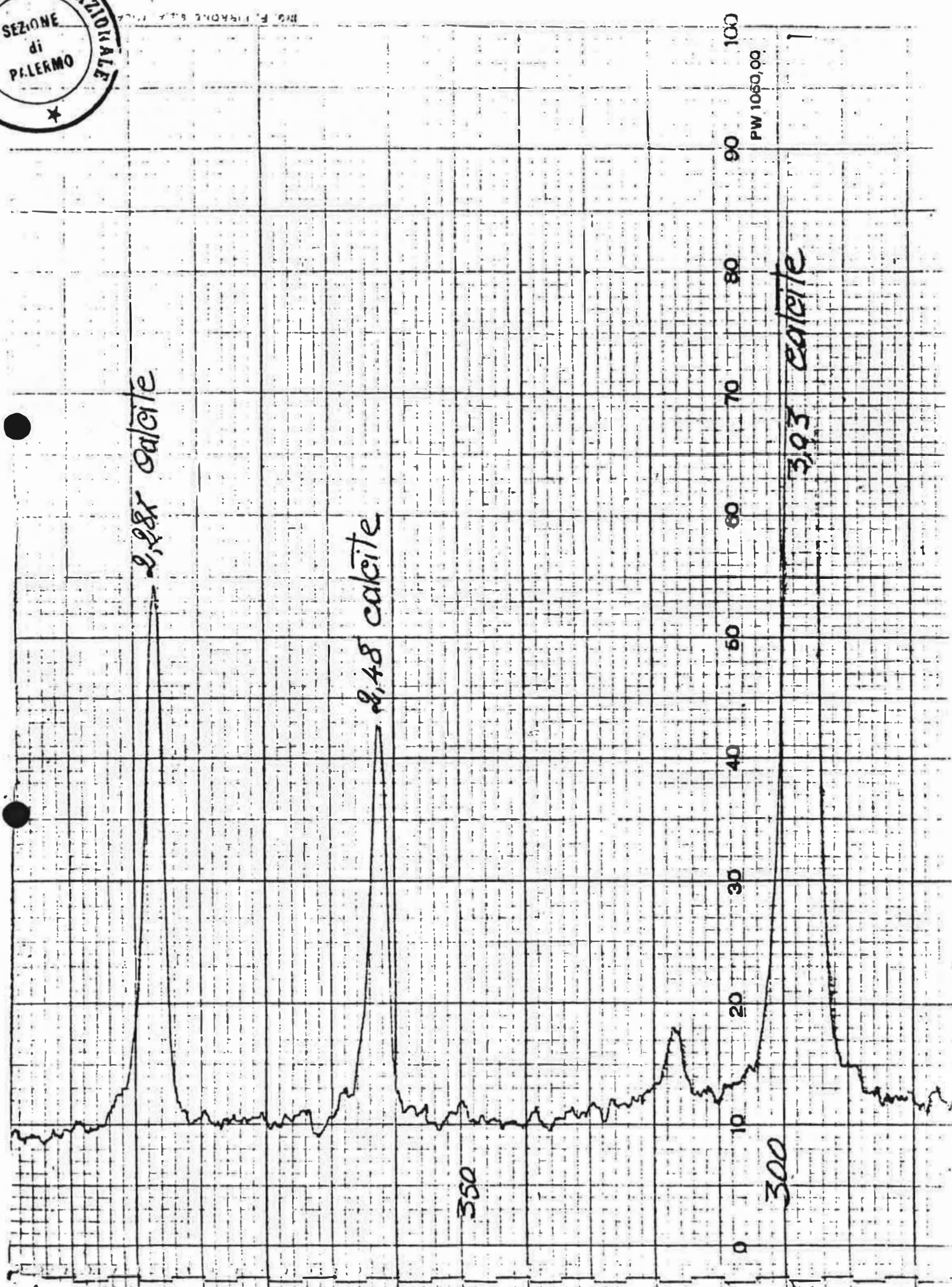
P puissance de la radiation : 40 Kv avec ampérage de 20 M A

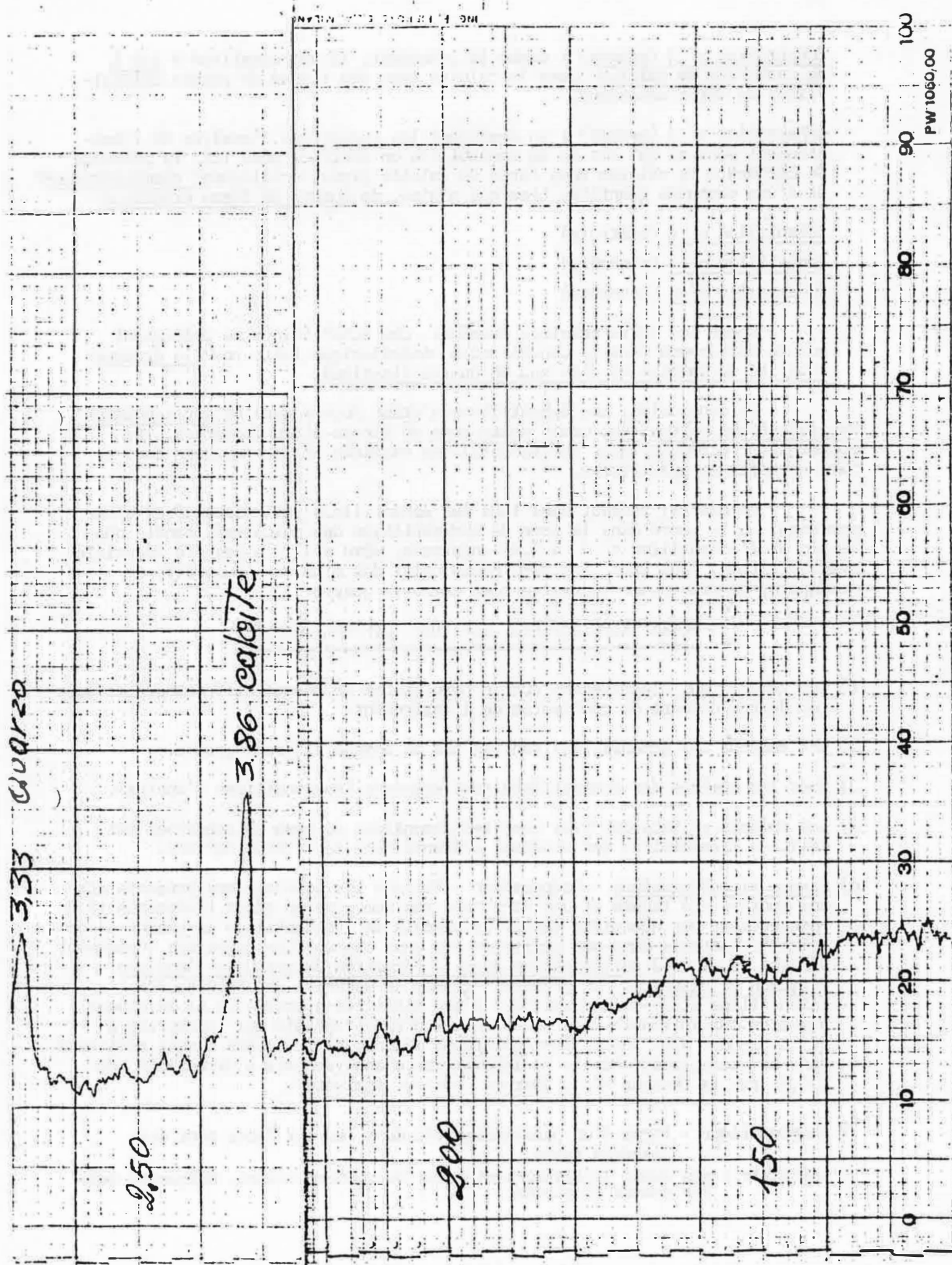
S sensibilité de la tête de lecture : 1×10^3 cps ou 4×10^2 cps

V vitesse du goniomètre : 2° / minute.

Négligeons d'expliquer le fonctionnement de l'instrument pour présenter les résultats obtenus sur les échantillons étudiés :

Echantillon n° 1 (examen) : l'échantillon présenté est constitué de carbonate de calcium cristallisé comme la calcite ; on remarque aussi la présence de deux autres pics de faible intensité, dus à des phases cristallines de dépôt mécanique (peut-être du bioxyde de silicium tel le quartz)





Echantillon n° 2 (examen) : comme le précédent, il est constitué à 100 % de carbonate de calcium comme la calcite avec des traces de phases cristallines de dépôt mécanique.

Echantillon n° 3 (examen) : en changeant les conditions d'analyse de l'instrument pour ce qui est de sa sensibilité on vérifie, même ici, la présence de carbonate de calcium sous forme de calcite (très certainement rhomboédrique)* et d'une certaine quantité, bien que minime, de quartz de forme élastique.

Echantillon n° 4 (contrôle)

Echantillon n° 5 (contrôle)

Echantillon n° 6 (contrôle)

Comme les trois premiers examinés, ces échantillons ne présentent aucune différence dans la constitution minéralogique faite pour la presque totalité de calcite et d'un peu de quartz élastique.

En conclusion, ces échantillons s'étant formés dans un environnement de plate-forme carbonisée, comme toute zone de Alcamo et du Trapanese, les comparaisons minéralogiques des échantillons examinés se sont avérées tout à fait normales et prévisibles.

Le quartz, présent dans tous les échantillons est à considérer comme provenant de la terre dans la zone de sédimentation des calcaires, tandis que le pic de l'échantillon n° 4, à 4,42 angstroëm, même s'il n'a pas été identifié avec certitude, peut être considéré comme celui des minéraux (peut-être du feldspath)*de provenance terrestre tout comme le quartz.

NOTES EXPLICATIVES SUR LES DIFFRACTOGRAMMES

- 1) Les numéros qui apparaissent sur le bord gauche de chaque diffractogramme sont les degrés d'écart du goniomètre de l'instrument.
- 2) Les numéros des échantillons sont en bas de chaque diffractogramme.
- 3) Sous les numéros des échantillons sont énumérés les conditions d'analyse.
- 4) Les numéros en face des pics sont les dimensions de base en angstroëm des cellules élémentaires des minéraux présents dans le diffractogramme.
- d) Examen microbiologique - Préparation - Puisque les échantillons présentaient une consistance tenace et une structure non homogène on admit l'opportunité de homogénéiser des quantités égales de terrain de l'échantillon en examen et de celui de contrôle dans une parité de 10g pour chacun. Ces quantités séparément étaient soumises à pulvérisation avec la formation de granules d'environ 2 micron de diamètre. On préleva 1 gramme de matériel de chacune ces échantillons et on dilua dans 5cm³ d'eau distillée stérile. Un ml de chaque solution fut introduit dans deux plaques d'agartriptosie qui incubèrent à 37° C pendant 48h. Toutes les opérations mécaniques précitées furent réalisées dans un microclimat stérile du laboratoire d'analyses mis à disposition du C.U.N. par le Docteur Mario Terrana (docteur analyste).

* rhomboédrique : forme d'un parallélépipède dont les six faces sont des losanges égaux.

* feldspath : non donné à plusieurs minéraux de couleur claire, fréquents dans les roches éruptives.

= RESULTATS =

48h après, on contrôla les deux plaques : elles présentaient toutes les deux un développement de colonies microbiennes mais avec une charge différente ; la plaque de contrôle a présenté une prolifération de colonies avec charge microbienne supérieure à 100 000 colonies par ml, tandis que la plaque en examen présentait une charge microbienne de 50 000 colonies par ml.

Les colonies développées dans les deux plaques montraient les mêmes caractéristiques morphologiques et fermentaient le même type de terrain, c'est pour cela que les germes étaient considérés comme du même type.

=CONSIDERATIONS =

La sensible réduction de charge microbienne dans la plaque en examen par rapport à celle de contrôle peut être due très probablement à une moindre contamination du terrain en examen. Cependant on ne peut pas exclure la possibilité que dans la zone en examen, il ait pu se vérifier une action stérile qui ait réduit sensiblement la capacité de développement de micro-organismes.

Si Cela devait être la cause réelle il faudrait conclure que l'échantillon en examen aurait fait, effectivement, partie d'un ensemble soumis à une action physique d'origine inconnue.

E/ ESSAI BOTANIQUE -

Dans des quantités égales de terrain, opportunément préparé (contrôle et examen) ont été semés 5g de millet pour chaque conteneur en les plaçant dans une zone protégée mais bien aérée et éclairée par lumière indirecte. Après environ 72h, on put noter l'embryon de développement de plusieurs graines de surface seulement dans l'échantillon de contrôle. Le même embryon apparaît dans l'échantillon en examen 96h environ après l'ensemencement et donc un jour après par rapport à celui de contrôle. Après cela, les bourgeons continuèrent à pousser avec un écart de temps entre les deux échantillons.

L'épreuve botanique tendait à mettre en évidence la possible perte de fertilité du terrain en examen pour la production de millet qui pousse facilement dans n'importe quel terrain, ou la possibilité du terrain à produire des bourgeons plus gros que la norme par rapport à ce type de terrain.

Puisque aucune caractéristique particulière des deux éléments précités n'était remarquée, il faut prendre en compte l'état chimique physique des deux terrains qui retombent dans la classification normale que caractérise tout l'ensemble agricole di Buseto Palizzolo.

C O N C L U S I O N S

* * * * *

A la lumière des études de cas relatives à de tels examens sur des terrains sujets à l'influence de phénomènes ufologiques, ainsi qu'à la lumière des résultats dont on a parlé dans la présente note, on peut conclure qu'il y aurait eu dans la zone examinée, l'atterrissage d'un OVNI dont le comportement entre dans la règle habituelle de ces événements. La possibilité qu'une telle éventualité puisse être réellement manifestée, pourrait être mis en valeur par le témoignage de plusieurs paysans du lieu qui, quelques temps après, relatent avoir vu durant la période de cet événement d'étranges phénomènes lumineux précisément dans la zone céleste perpendiculaire à la zone examinée.

Le Responsable du Comité Scientifique,
Docteur Hamlet PEZZATI.

ANALOGIES AVEC LE CAS DE "MARLIENS"

(FRANCE 1967)

Par la suite, le siège C.U.N. (Centre d'Ufologie National) de Palerme constata l'existence d'un cas semblable à celui de Buseto Palizzolo qui s'était produit quelques années auparavant en France et demanda à l'OVNI, la documentation recueillie à ce propos.

Ce dossier parvint rapidement au siège de Palerme accompagné d'une lettre du président. On apprit ainsi les détails du cas Marliens d'après ce qu'en publièrent les revues :

- Phénomènes spatiaux de juin-septembre 1967
- Approche de décembre-janvier 1976-77
- Flying saucer review de septembre-octobre 1967

Voici, en bref, les informations les plus importantes.

MARLIENS, 6 mai 1967 :

Lieu : un terrain appartenant au Maire de Marliens, M. Maillotte.

Les traces du présumé atterrissage ont été trouvées le soir du 6 mai 1967 à environ 550m de la route départementale n° 25.

Apparemment, sur le terrain, ont été remarquées des traces de cannaux, de cavités et de trous en forme de "tube".

La possibilité qu'un moyen conventionnel terrestre ou aérien quelconque ait pu causer des traces pareilles est absolument exclue (même aux alentours du lieu concerné, on ne trouva trace de l'existence d'aucun véhicule et il est aussi exclu qu'il puisse s'agir de projectiles, parce qu'il n'a été trouvé trace ni de métal ni d'explosif en général).

L'ensemble des traces présente la forme d'un polygone convexe.

Sur le trou central et les trous latéraux, on a constaté une poudre grisâtre.

La partie centrale du terrain étudié semble avoir subi une très forte pression ; la terre est dure comme si elle était déshydratée. Il semble que la terre de cette zone a été cuite, mais sans feu, ni chaleur. En effet, les arbres, les herbes et les fleurs existants aux alentours ne semblent avoir souffert ni du feu, ni de la chaleur.

Le commandant des pompiers Gerlach a confirmé que le sol ne présentait pas de traces d'incendie ; toute trace d'humidité a disparu dans un rayon de 8 m.

Au centre de l'impact, on note un sillon circulaire de 40cm de diamètre et 30cm de profondeur. D'ouest en est, ce sillon est traversé par une dépression cylindrique de 12cm de diamètre et d'une profondeur de 10cm environ à l'horizontal de l'impact. Dans la zone décrite, on note également un sillon assez régulier de 80cm de longueur.

Du trou central partent 6 trous latéraux d'une longueur moyenne de 12cm, de longueur variable et d'une profondeur d'environ 25cm. Les parois de tous ces trous sont recouvertes de la poudre gri-foncée déjà signalée.

Avec un certain courage, l'officier de police Geslain a goûté la poudre grise. Il lui a semblé qu'elle avait une forte saveur âcre, mais heureusement, il n'en a éprouvé aucune conséquence.

Constatations ultérieures -

1- La terre de la région déjà nommée est argileuse, la zone du champs où ont été trouvées les traces s'avère être la seule séchée après le violent orage du 5 mai 1967. M. F.R. DEBROM, ingénieur chimiste a procédé à l'examen des échantillons prélevés à Marliens par l'équipe du G.R.P.A. Au laboratoire, il a fait procéder au séchage, puis à l'humidification des échantillons et a constaté que les échantillons prélevés dans la zone d'apparition des traces se réhumidifiaient plus lentement que ceux ramassés en plein champs. La différence est d'environ 60 %.

2- Pour ce qui concerne la poudre grise, il s'agit de petits cristaux de silicium et de quartz avec des extrémités arrondies, ce qui fait penser à un processus de fusion ou à une température minimale de 1500° C. Une analyse chimique officielle faite au laboratoire municipal de PARIS a conclu à la présence d'un oxyde réfractaire de silicium ou d'aluminium qui aurait subi une fusion particulière. Ce qui laisse tout le monde perplexe : c'est la végétation qui apparaît desséchée, mais non carbonisée. Une autre analyse faite par spectrographie aux rayons X à la faculté des sciences de Dijon arrive exactement aux mêmes conclusions : petits cristaux de quartz qui ont subi un processus de fusion.

Une analyse spécifique n'a révélé aucune trace de radiation de quelque type qu'elle puisse être.

Nous avons là l'ensemble des informations exploitées à partir du matériel extérieur parvenu au siège CUN de Palerme, informations peu nombreuses, mais très intéressantes qui montrent les analogies de 2 événements reconnus par des autorités civiles et militaires à Marliens en 1967 et à Buseto Palizzolo en 1980

*
* *
*

RESUME DE L'ARTICLE DU JOURNAL : "L'ORA" du mardi 15 AVRIL 1980

(Traduction : Antoinette Diano)

TITRE : "ON A TROUVE UNE MYSTERIEUSE EMPREINTE" - BUSETO PALIZZOLO :
L'OVNI "SIGNE" AVEC HUIT TROUS...

Joseph Pedone constate le dimanche matin, une énorme empreinte dans sa vigne. Songeant à un OVNI, il signale aussitôt le phénomène aux gendarmes. Après les prises de mesures, les gendarmes confient l'enquête à l'aéronautique militaire.

Après les nombreuses apparitions célestes de l'année dernière, la Sicile est à nouveau le théâtre de phénomènes inexpliqués avec cette fois, des traces du passage.

La veille, il n'y avait rien et les gens du pays sont convaincus du fait qu'il s'agit d'un OVNI.

L'empreinte laissée est un enfoncement du sol, de forme circulaire d'un diamètre de 6m avec, à l'intérieur, 8 trous de 2m de profondeur, tous de forme régulière, 4 circulaires d'un diamètre de 7cm et 4 rhomboïdales, d'un diamètre de 15cm. Sur le bord de cette empreinte, on a noté des traces de poudre grisâtre.

La curiosité fait accourir les gens du village et d'ailleurs. On parle beaucoup d'astronel.

Les scientifiques réussiront-ils à éclaircir le mystère ?

Et qu'advient-il s'il ne s'agit là que d'une farce d'un plaisantin ?

Autant de question en suspens... Buseto rêve d'OVNI, de martiens, de monstres...

Quelle inquiétude et quel jeu pour une poignée de terre remuée!!

Article de Saro Agliano.

*
* *
*

Trovata una misteriosa impronta a Buseto Palizzolo

L'Ufo «firma» con otto buchi

BUSETO PALIZZOLO — Quando domenica mattina Giuseppe Pedone ha visto in mezzo alla sua vigna l'impronta enorme, come quelle che compaiono nei film di fantascienza e nei fumetti, ha pensato subito agli Ufo ed è corso a denunciare la cosa ai carabinieri. Da allora in paese non si parla d'altro. Il maresciallo, armato di metro e macchina fotografica, è andato subito a fare i rilievi, ma saranno gli esperti dell'aeronautica militare che si occuperanno della misteriosa orma scoperta in contrada Colle a quattro chilometri da Buseto Palizzolo, un centro agricolo del trapanese (faranno un sopralluogo nei prossimi giorni).

Gli oggetti non identificati, dopo le numerose apparizioni «celesti» dell'anno scorso, sono ritornati in Sicilia e questa volta hanno lasciato traccia del loro passaggio? Oppure si tratta dello scherzo di qualche burlesco? Una cosa è certa: l'uomo che ha fatto la scoperta continua a giurare che il gior-

no prima l'impronta non c'era.

Al paese la gente è convinta che per qualche misteriosa ragione gli Ufo sono sbarcati a Buseto. I commenti si intrecciano. «D'altra parte chi può aver lasciato un'impronta grande quanto una casa?», sono in tanti a condividere questa osservazione.

Ma com'è questa impronta misteriosa e fotografata dai carabinieri con grande accuratezza? Si tratta di un avvallamento a forma circolare del diametro di sei metri con dentro otto buche profonde due metri tutte quante di forma regolare: quattro circolari (sette centimetri di diametro) e quattro romboidali (quindici centimetri). Ai bordi della traccia, inoltre, è stata notata una polvere di colore grigiastro. C'è di che fantasticare per un bel po'. Gli abitanti del centro, che da domenica vanno a frotte in pellegrinaggio sul posto del mistero, si dicono convinti che l'avvallamento è stato

provocato dal peso dell'astronave atterrata sul terreno molle. Il paese ribolle di frenetica curiosità e i busetani in attesa del responso dell'aeronautica — noi non abbiamo esperti per cose del genere», hanno detto i carabinieri nel passare la mano dopo le prime indagini — teorizzano si scervellano per teorizzare sullo sbarco dei marziani.

Riuscirà la scienza a spiegare il mistero delle buche? Buseto passerà alla storia come paese prescelto da entità misteriose per una visita terrestre? E ancora, altra faccia della medaglia, cosa succederà al malcapitato se si dovesse accertare che all'origine del mistero ci sta uno scherzo ben congegnato? Interrogativi ancora tutti senza risposta. Intanto, Buseto sogna di ufo, marziani, mostri. Quanta inquietudine, ma anche quanto gioco, per una manciata di terra smossa.

Saro Agliano

UFO VICINO TRAPANI?

• IN PAGINA SECONDA IL SERVIZIO



940

NEL TRAPANESE

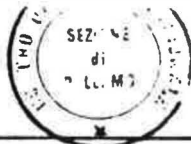
Nave spaziale
si è posata
in un vigneto

TRAPANI — Un misterioso fenomeno, che è stato subito posto in relazione agli «UFO», è stato riscontrato in un vigneto nei pressi dell'abitato di Buseto Palizzolo, un piccolo centro agricolo del Trapanese. Un agricoltore ha scoperto nella sua proprietà una grande circonferenza incisa nel suolo e punteggiata da buche profonde circa 50 centimetri disposte ad intervalli regolari. All'interno del cerchio vi erano altri fori e segni di vario genere ma sempre disposti simmetricamente. Inoltre l'erba è apparsa bruciata e, in alcuni tratti, tagliata radente al suolo. In sostanza, tutti dettagli destinati ad alimentare l'ipotesi certa un po' fantascientifica che nel vigneto si sia posata una nave spaziale.

Aito Adige

Mercoledì, 16 Aprile 1980





Ancora mistero a Buseto Palizzolo

Ecco i segni trovati nella «valle dell'Ufo»

di Umberto Rosso

BUSETO PALIZZOLO — «Non ho mai creduto a queste cose volanti. Io ancora non mi faccio nemmeno convinto che l'uomo sia andato davvero sulla luna. Ma stavolta...».

Giuseppe Pedone, 53 anni, contadino, sposato con due figli, persona in paese assai stimata, è l'uomo che ha visto per primo, sabato scorso, quei due misteriosi cerchi concentrici tracciati nel vigneto di contrada Colle, quella, che adesso la gente chiama la «valle dell'Ufo». Dieci buchi profondi anche due metri sono spuntati da un giorno all'altro, senza che nessuno — a quel che finora si sa — si sia avvicinato a quel fazzoletto di terra. Dell'erbetta che prima fioriva tutt'attorno non c'è più traccia.

Che un qualche misterioso oggetto spaziale abbia scelto come improvvisata pista di atterraggio le viti in germoglio di Colle, piantando le sue lunghe «zampe» nel terreno, per poi risalirsene nello spazio?

I contadini dicono: «Dall'alto è venuto e dall'alto se ne è andato».

A Buseto Palizzolo, un paesino di contadini, con tremila abitanti a 30 chilometri da Trapani, dopo la «scoperta» sono piombati il colonnello dei carabinieri di Trapani, squadre della scientifica, quelli del Centro ufologico nazionale, centinaia di curiosi. Per i carabinieri della stazione di Buseto un fatto è certo: «Qua c'è qualcosa di anormale».

RAPPORTO SUL «CASO» è ora nelle mani del gruppo dei carabinieri di Trapani, che attende un'opinione.

Il giorno 10 di sabato pomeriggio Giuseppe Pedone, in compagnia dei suoi figli, sul trattore, stava lavorando.

imbocca la stradina di campagna verso Colle. C'è da andare a far legna. Il cielo è coperto, l'aria è calda. Tutt'attorno il paesaggio è quello solito. Le viti stanno mettendo le prime gemme: la zona è deserta. Lontano si sentono i rumori degli operai al lavoro nelle cave di pietra. Il trattore sobbalza per quattro chilometri. Si ferma alla piccola costruzione che fa da magazzino. Pedone e il fratello scendono giù nella vigna. Davanti è spuntato come un cratere, la terra è sollevata, scomposta. Una circonferenza lunga 6 metri, larga quasi due. La vite che sta al centro è spezzata, piegata su se stessa come se schiacciata da un peso. E l'erba, l'erba che c'è in tutte le altre parti del campo, dov'è finita? Le sorprese continuano. Pedone guarda con più attenzione. E vede quei dodici buchi, disposti a cerchi concentrici. All'esterno ce ne sono cinque, più grandi, larghi 12 centimetri, profondi 0,80. All'interno altri cinque, quasi disposti a croce, inclinati di 19° gradi sul terreno, piccoli ma profondi, anche due metri. Dentro la parete scavata è liscia, ma i fori sono contorti. Più in là nella vigna, i resti delle zolle, come scaraventate lontano. E niente tracce di cinoli o di passi d'uomo.

Chi può andare in giro, magari di notte, a fare lavori così? E quando è apparso il cratere? Pedone non andava in campagna da venti giorni. Ma il cognato dice che fino al giovedì precedente tutto era normale. Trentasei ore per svelare il mistero.

MA NESSUNO HA VISTO, sentito, notato. La zona è deserta di giorno, figurarsi di notte. Solo d'estate, a volte, qualche contadino monta la guardia al povero raccolto. Mistero. I carabinieri in paese non si sbilanciano, rimandano alla compagnia di Alcamo che conduce le indagini, ma loro hanno passato la nottata calda all'Aeronautica, ma poter-

mano tutto. Niente tracce umane a Colle, non risulta che qualcuno, spinto da chissà cosa, sia salito fin lassù a fare buchi e spalare la terra. E con quale attrezzatura poi?

IL PAESE ERA TRANQUILLO, pacioso, niente contrasti. Giuseppe Pedone è una persona conosciuta e stimata. Ora è in fermento. La «valle dell'Ufo» è intasata di auto e di gente. Il cratere è stato calpestato da centinaia di persone. Uno dei buchi è quasi scomparso. Ieri è arrivato anche un folto gruppo del Centro ufologico nazionale. Provette, sensori, bussole, misurazioni, prelievi di campioni, fotografie.

BUSSOLA IMPAZZITA — Intanto, sul campo, dicono di avere rilevato una prima stranezza: la bussola vicino alle tracce è quasi «impazzita», una declinazione magnetica da 15 a 70 gradi. Cos'è dunque questo cratere, chi lo ha fatto?

Esclusa subito l'ipotesi che possa trattarsi di lane d'animale, i contadini dicono che non può essere un cedimento naturale del terreno: «Mai viste cose di questo genere», dice Santo Felluca, 19 anni, una vita in campagna. La saetta non colpisce così, la meteorite avrebbe lasciato qualche frammento. Ricerche idriche? L'assessore comunale Randazzo ha chiamato il geologo che si occupa della zona, e questi l'ha negato. Resta l'ipotesi di una colossale burla per montare la psicosi dell'Ufo, o di uno «sgarbo» contro i proprietari della terra, o di un qualche sprovveduto cercatore di petrolio (qualche anno nella zona furono eseguiti dei sondaggi). In ogni caso, un lavoretto fatto per bene.

Giuseppe Pedone, allegro, sorridente, per nulla turbato dal gran chiasso sulla «valle dell'Ufo», è tornato al lavoro. «I dischi volanti non mi danno il pane...».



Le impronte nella valle dell'Ufo



Buseto Palizzolo (Trapani). Gli ufologi del Centro di Palermo eseguono rilevamenti in contrada Colle, all'interno del cratere misterioso. Nella foto a destra: ecco le tracce del presunto atterraggio dell'UFO. Dieci buche scavate nel terreno: alcune profonde anche due metri.

• IN PAGINA SICILIA SERVIZIO DI UMBERTO ROSSO

L'ORA

L. 300

Sottoscrizione in edicola

prezzo Lire 1,70

Anno LXXXI - N. 88 - Mercoledì 16 Aprile 1980

RESUME DE L'ARTICLE DU JOURNAL : "L'ORA" dumercredi 16 avril 1980

(Traduction : Antoinette Diano)

TITRE : EN SICILE - C'EST TOUJOURS LE MYSTERE A BUSETO PALIZZOLO : VOICI LES SIGNES TROUVES DANS LA "VALLEE DE L'OVNI" - par Umberto Rosso.

Buseto Palizzolo : "Je n'ai jamais cru à ces choses volantes. Je ne suis d'ailleurs pas encore convaincu du fait que l'homme soit allé réellement sur la lune. Mais cette fois..."

Joseph Pedone, 53 ans, agriculteur, marié, 2 enfants, personne très estimée au village est l'homme qui, le premier, a vu samedi dernier, ces deux cercles mystérieux tracés dans le vignoble du lieu-dit Colle, dorénavant appelé "La vallée de l'OVNI". 10 trous d'une profondeur allant jusqu'à 2 mètres sont apparus d'un jour à l'autre, sans que personne, d'après ce que l'on sait à ce jour, ne se soit approché de ces arpents de terre. Des herbes qui, auparavant poussaient dans les environs, il n'y a plus de traces.

Un mystérieux objet spatial a-t-il choisi les vignes en germes de Colle comme piste d'atterrissage improvisée en plantant ses 2 grandes jambes dans le terrain pour repartir ensuite dans l'espace ?

Les paysans disent : "D'en haut, il est venu, en haut, il est reparti".

A Buseto Palizzolo, un petit pays d'agriculteurs de 3000 habitants à 30 km de Trapani, sont arrivés, après la découverte, le colonel de gendarmerie de Trapani, des équipes de la police scientifique, celles du centre national d'Ufologie et des centaines de curieux.

Pour les gendarmes de la brigade de Buseto, un fait est sûr : "Ici, il y a quelque chose d'anormal"...

Le rapport sur les faits est à présent entre les mains d'une équipe de l'aéronautique de Bari qui feront sans doute une expertise.

Dans l'après-midi de samedi, Joseph Pedone s'en va avec son frère, en tracteur, par la petite route qui mène à Colle. Il va couper du bois. Le ciel est couvert, l'air est chaud. Le paysage environnant est comme toujours. Les ceps de vigne commencent à germer, la zone est déserte ; au loin, on entend le bruit des ouvriers au travail dans la carrière de pierres. Le tracteur roule en vacillant sur 4 km. Il s'arrête à une petite bâtisse qui sert de dépôt. Pedone et son frère descendent à pied vers la vigne.

Un regard distrait et ils n'en croient pas leurs yeux. Là devant a surgi une sorte de cratère, la terre est retournée, décomposée. Une forme ovale d'une longueur de 6 mètres et près de 2 mètres de large. La vigne, au milieu, est déchiquetée, repliée sur elle-même comme si elle avait été écrasée par un poids lourd. Et l'herbe, l'herbe qu'on retrouve dans toutes les autres parties du champs, où est-elle passée ? Les surprises continuent. Pedone regarde avec plus d'attention et il voit ces 12 trous disposés en cercles concentriques. A l'extérieur, il y en a 5 plus grands, d'une largeur de 12 cm et d'une profondeur de 80cm.

A l'intérieur, il y en a 5 autres, petits mais profonds, allant jusqu'à 2m, disposés en croix et faisant une inclinaison de 15 degrés. A l'intérieur, la paroi creusée est lisse, mais les trous sont tordus. Plus loin, dans la vigne, les restes des mottes de terre sont éparpillés et il n'y a aucune trace de roues ou de pas d'hommes.

Qui peut se promener ainsi, même de nuit et faire de tels dégâts ? Et quand est apparu le cratère ? Pedone n'était pas venu là depuis 20 jours. Mais son beau-frère dit que jusqu'au jour précédent tout était normal. 36 heures pour dévoiler le mystère.

MAIS PERSONNE N'A RIEN VU, entendu, noté. La zone est déjà déserte de jour, alors, figurez-vous, de nuit... Juste en été, parfois, un payson surveille la pauvre récolte. Mystère aussi pour les gendarmes du pays qui ne se prononcent pas et renvoient les demandes à la compagnie d'Alcamo chargée de l'enquête, laquelle s'en est déchargée auprès de l'aéronautique, mais elle confirme l'ensemble des données. Il n'y a pas de traces humaines à Collé, il n'apparaît pas que quelqu'un, poussé on ne sait par quoi, soit monté là-haut pour faire des trous et remuer la terre. D'ailleurs avec quels outils l'aurait-il fait ?

LE PAYS ETAIT TRANQUILLE, paisible, sans trouble. Joseph Padone est une personne connue et estimée. A présent, la "vallée de l'OVNI" est en ébullition, curieux et voitures s'y entassent. Le cratère a été piétiné par des centaines de personnes. Un des trous a presque disparu. Hier, est arrivé également un important groupe du centre d'ufologie national. Epreuves, boussoles, mesures, prélèvement d'échantillons, photographies, tout y passe..

BOUSSOLE AFFOLEE. En attendant, sur le champ, on note une première chose étrange : la boussole, à l'approche des traces, semble s'affoler avec une fluctuation du magnétisme de 15 à 70 degrés. Mais qu'est-ce donc que ce cratère et qui l'a creusé ?

Excluant d'entrée l'hypothèse qu'il puisse s'agir de traces d'animaux, les paysans disent que cela ne peut être un affaissement naturel du terrain. "On n'a jamais vu de choses semblables" dit Santo Felluca, 49 ans, une vie entière passée à la campagne. La foudre ne frappe pas comme cela, une météorite aurait laissé quelques fragments.

Recherches pour de l'eau ? L'adjoint aumaire responsable, M. Randazzo a demandé un géologue qui s'occupe de la zone, qui a répondu négativement. Il reste l'hypothèse d'une farce énorme pour aviver la psychose des OVNI ou d'une mauvaise action contre les propriétaires de la terre ou d'un pauvre chercheur de pétrole (il y a quelques années, des sondages pétroliers avaient été faits dans la zone). Dans tous les cas, c'est un petit travail bien fait.

Joseph Pedone, allègre, souriant, en rien troublé par le grand bruit fait autour de la "vallée de l'OVNI", est retourné au travail : "Les soucoupes volantes ne me donnent pas à manger".

LEGENDE DES 2 PHOTOS DE L'ORA du mercredi 16 avril 1980

TITRE : LES EMPREINTES DANS LA VALLEE DE L'OVNI

Buseto Palizzolo (Trapani) : les ufologues du centre de Palermo prennent des mesures au lieu dit Colle à l'intérieur du mystérieux cratère.

Photo de droite : voici les traces de l'atterrissage supposé d'un OVNI. 10 trous creusés dans le terrain dont certains ont jusqu'à 2m de profondeur.

*
* *
*

RAPPORT DE GENDARMERIE - BUSETO POLIZZOLO, 14/4/1980 -

(Traduction : Antoinette Diano)

Signalisation de la part de Pedone Joseph en date du 14.4.1980 d'une empreinte anormale sur son terrain situé dans la zone de Colle près de Busetto.

CONSTAT -

- aire circulaire de 1,60m de diamètre en forme de calotte d'une profondeur de 30 cm environ, 4 trous principaux symétriques près du bord, dont l'alignement forme un trapèze, oblique à 45 degrés, un trou central vertical et d'autres de diamètre inférieur autour, tous les trous ont une profondeur de 2m.
- absence d'herbe dans le renforcement, aucune empreinte de moyen de locomotion ou autres dans les environs et sur le petit chemin avoisinant.
- trace de couleur à l'intérieur des parois des trous.
- [...illisible...] (... supposé : au centre, là où il y a le trou vertical écrasement de vigne dû à un certain poids)
- des restes de motte de terre éparpillés à une distance de 5m.

Etant donné que le terrain apparaît sec et compact, il semble que l'empreinte n'ait pas pu survenir avant le lundi 2 courant, car il a plu ce jour-là et elle se serait nivellée.

D'après le technicien qualifié Bodiata de Tropani, il semble surement exclus qu'il s'agisse d'empreintes d'instruments pour des recherches hydrogéologiques ou géophysiques.

DEDUCTIONS (non sûres) -

Il s'agit d'un objet surement descendu du ciel et reparti dans la même direction, objet dont la nature apparaît à ce jour difficilement identifiable.

signé : DIFRALE MARIO

-Copie d'un reçu postal du 23/6/1980 à Busetto.

*
* *
*

Museo Palizzolo 14/4/1980

Stm. ALVIO d. ca. parte di Pedana di Giuseppe in data 14/4/1980
da una impronta anulare nel suo terreno sito in via della Colli di Buseto P.

ACCERTAMENTI:

-area circolare del diametro di mm. 1,60 circa a forma di cassetto della profondità di cm. 20 circa; quattro buche principali ai vertici simmetrici ed il cui allineamento forma un trapezio; oblique 45° gradi; una buca centrale verticale ed altri di diametro al suo interno (4); tutte le buche sono profonde mt. 2

-un cavo di erba nell'avvallamento nessuna impronta di pezzi ed altro nei paraggi e nella vicina strada pedonale;
-tracce di colore all'interno delle pareti delle buche tipo vernice;
-al centro della prima buca verticale sembra una pila di vite rotte e di qualche peso;
-alcune delle buche interne p. scavate a distanza di circa 5 mt.

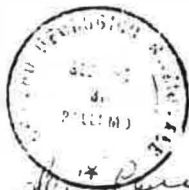
Perché il terreno si presenta asciutto e compatto si ritiene che l'impronta sia stata lasciata non prima di lunedì 8 corrente in quanto in quel giorno ha piovuto; quindi si sarebbe livellata;

Da tecnico qualificato Sudista di Trapani viene escluso tassativamente che trattasi di impronte di strumenti per la ricerca idrogeologica e geofisica

DEDUZIONI: (conclusione)

TRATTASI DI OGGETTO SICURAMENTE DIRCOSO DALL'ALTO E RISALITO ALLO STESSO PUNTO; OGGETTO LA CUI NATURA ALLO STATO ODIERNO E' DI DIFFICILE INTERPRETAZIONE.-

L. L. L. L. L.



Referto del Com. L. L. L.

A.R.

AVVISO DI RICEVIMENTO O DI RISCOSSIONE

del: 3812 di L.

☐ Ammendata☐ Vaglia

spedit il

☐ Assicurata☐ Pacco

dall'Ufficio di

Indirizzato a

COMANDO CARABINIERI PALERMO
SEZIONE DI BUSETO PALIZZOLO

Dichiaro di aver ricevuto quanto suindicato il 23-6-1980

Firma dell'incaricato della distribuzione e del pagamento



Firma dell'Ufficio della distribuzione e di pagamento

Referto del Com. L. L. L.

LAYS

SUR

LE

DOUBS



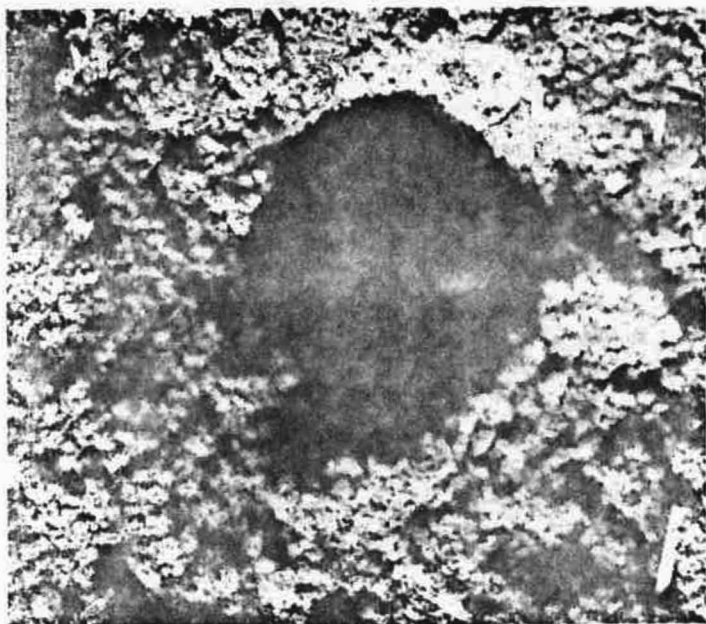




FAITS DIVERS

Etranges traces dans un champ d'orge à Lays-sur-le-Doubs

*L'hypothèse d'un atterissage d'O.V.N.I.
n'est pas à rejeter*



Une empreinte profonde d'une quinzaine de centimètres

LOUHANS. — Lundi 24 avril, un agriculteur de Lays-sur-le-Doubs, M. Ernest Joly, 53 ans, a fait une découverte des plus étranges dans son champ ensemencé d'orge de printemps. En effet, quasiment au centre du champ, la terre et les jeunes pousses étaient « ravagées » par des traces inquiétantes.

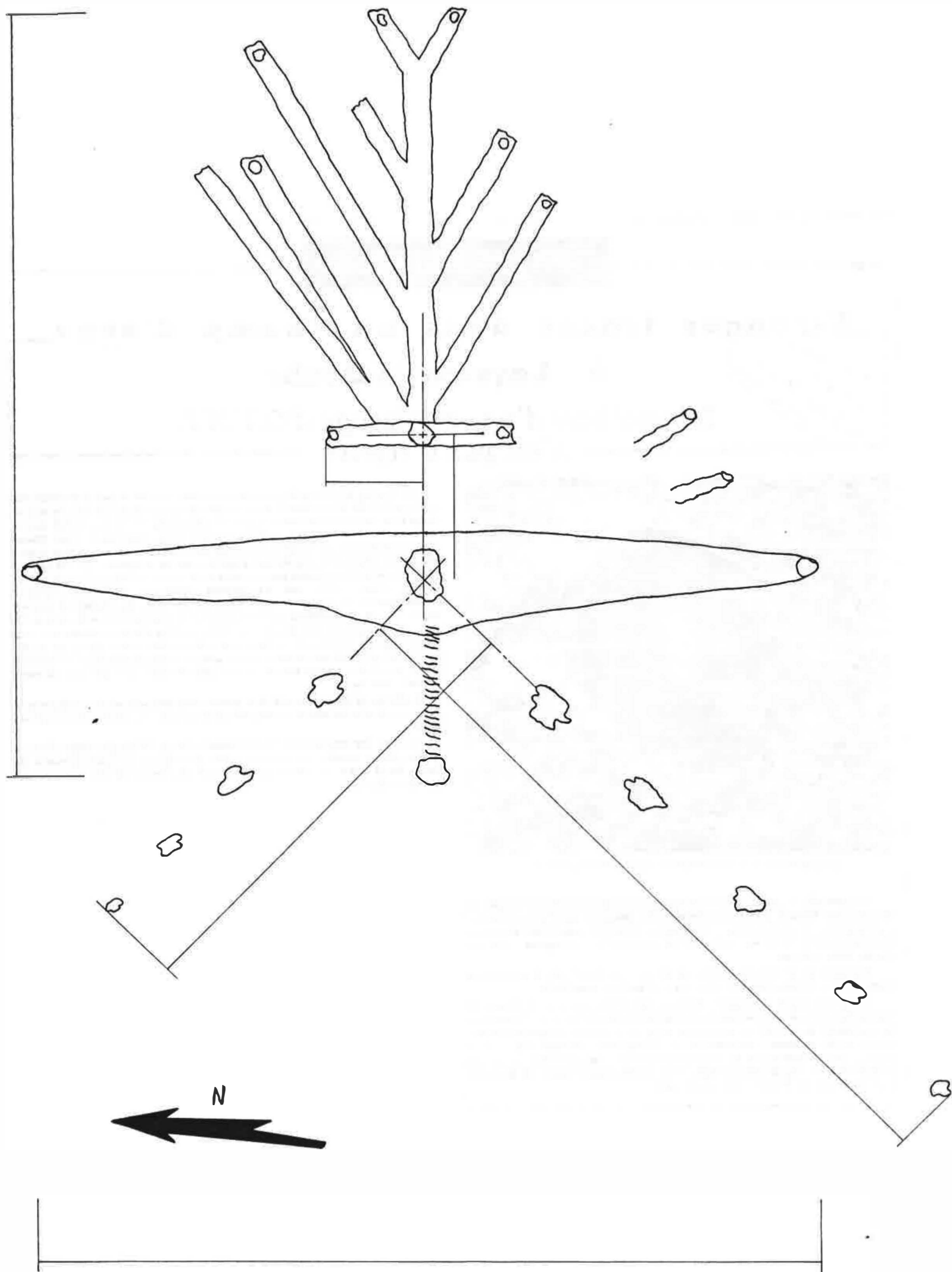
Pensant à l'œuvre de vandales, M. Joly ne disait rien à quiconque, mais plus le temps passait, plus il se posait de questions.

Vendredi matin, il rendait visite au maire de Lays-sur-le-Doubs, M. Rebouillat, et lui expliquait le phénomène dont il était victime. Tous deux se rendaient au lieu dit « La pomme du pont », où est située le champ. Après avoir examiné les traces, M. Rebouillat décidait d'avertir la brigade de gendarmerie de Pierre-de-Bresse, car, en effet, outre les empreintes de leurs chaussures, il n'y avait aucun signe de passage d'un véhicule ou d'une autre personne.

Et ma foi, après avoir vu ces fameuses traces, situées à environ 400 mètres du C.D. 203 reliant Pierre-de-Bresse à Lays-sur-le-Doubs et à un kilomètre de toute habitation, on se demande si ce ne serait pas la réalisation d'un O.V.N.I. (Objet Volant Non Identifié). Ces traces s'inscrivent dans un rectangle de 8,20 sur 5,60 mètres, au centre duquel on trouve un sillon d'une huitaine de mètres de longueur, qui ressemble vaguement à celui laissé par une charrue. De ce sillon, partent d'autres sillons, plus petits aux extrémités desquels et entre lesquels apparaissent dix trous parfaitement circulaires, de diamètre variant entre 3 et 10 centimètres, et profond d'une dizaine de centimètres. De plus, les parois de ces trous sont recouvertes d'une « poussière » de couleur grise rappelant la peinture anti-rouille, mais sans en être... Est-ce qu'un avion ou un hélicoptère aurait laissé de telles empreintes ? C'est quasiment impossible, alors qu'est-ce ? Un de ces fameux O.V.N.I., qui sait...

La brigade de gendarmerie a ouvert une enquête et des enquêteurs de la revue spécialisée « Lumières dans la nuit » se sont rendus sur les lieux.

Toutes les personnes qui auraient aperçu l'étrange appareil sont priées de se mettre en rapport avec la brigade de gendarmerie de Pierre-de-Bresse, ou avec la rédaction louhannaise du Courrier de Saône-et-Loire.



TIRE DE LA REVUE "NEANT"

UN MODELE DE COOPERATION

Vous connaissez certainement le casi-atterrissage de Lays-sur-le-Doubs du 24 avril 1978. A l'époque les enquêteurs avaient remarqué une poudre grise recouvrant le sol et les traces.

Nos amis de Louhans -GREMOC- ont eu l'heureuse initiative de prélever quelques morceaux de terre, que nous avons recueillis.

M. Gérard Damarcq, professeur à l'Université Claude Bernard, de Villeurbanne (69) et membre du CLLDLN, n'a pas hésité un instant quand nous lui avons proposé de réaliser une analyse de cette mystérieuse poudre dans les laboratoires de l'université.

Saluons également l'excellent travail de M. Germanique, technicien pétrographe, qui a eu la charge de l'analyse et du traitement de l'échantillon.

Résultats d'analyses -

L'échantillon remis se présente sous la forme d'un bloc de terre irrégulier de quelques cm³ de volume. Le point remarquable est un dépôt blanchâtre de cristaux qui disparaissent lorsqu'ils sont mouillés. L'on a montré que ces cristaux avaient leur réfringence modifiée par la présence de l'eau : elle devenait nulle ; ce qui explique leur disparition à la vue, mais non leur dissolution.

L'analyse chimique a montré que :

- 1/ ces cristaux ne sont solubles ni dans l'eau froide, ni dans l'eau chaude, nous n'avons donc pas de chlorure soluble. A la rigueur, mais peu probable, des chlorures de Ag, Hg, Pb.
- 2/ ces cristaux ne sont pas solubles dans l'acide chloridrique à froid et à chaud. Ce qui exclu la présence de nitrates, sulfates, carbonates. A la rigueur, mais peu probable sulfate de Ca, Sr, Ba, Pb.

L'analyse physique :

Le passage d'un mélange de terre et de cristaux (enrichis au maximum de cristaux blancs) aux rayons X montre que la diffraction donne un spectre de quartz alpha (Si O₂).

Ces deux analyses nous montrent que cette silice cristallisée (quartz) a peu être obtenue par recristallisation en surface de la terre, sans doute à partir des silicates du sol, qui est une argile finement sableuse.

La température minimale pour une telle opération est de 500° C. La surface des traces, la répartition de ces cristaux sur des zones du sol aussi grandes exclu un effet de foudre, qui aurait laissé des traces plus ponctuelles et plus limitées.

L'observation d'un ovni n'est pas confirmée visuellement. Nous supposons, faute d'expliquer cette manifestation par un phénomène naturel, qu'un atterrissage d'objet volant non identifié est à l'origine de traces aussi complexes.

En conclusion, cette expérience démontre que la coopération est possible et rentable. Les compétences existent, il faut les entretenir... Par cette voie, nombre d'affaires prendront le caractère résolument scientifique qui leur manque actuellement. Elle nous permettra de confronter nos "recherches" avec un corps scientifique toujours très peu perméable à la discussion sur les OVNI.

*
* *
*

Près de Pierre-de-Bresse, un cultivateur découvre dans un champ d'orge, d'importantes traces laissées par un engin mystérieux !



LOUHANS. — Un cultivateur de Lays-sur-le-Doubs, près de Pierre-de-Bresse, M. Eugène Joly, âgé de 52 ans, a fait une étrange découverte qui mobilise depuis vendredi la gendarmerie, en attendant l'arrivée de spécialistes de Paris et de Metz.

Au beau milieu d'une parcelle semencière d'orge, d'une superficie

d'un hectare, qu'il parcourait pour se rendre compte de la pousse ayant déjà atteint six centimètres de hauteur, quelle ne fut pas la surprise de cet exploitant, de trouver un sillon de huit mètres soixante de long et de deux mètres de large, d'une profondeur atteignant quarante centimètres au centre. Chaque extrémité du sillon se termine en pointe.

Dans un périmètre de dix mètres

autour de cette cavité, plusieurs points d'ancrage de forme cylindrique, ayant de six à huit centimètres de diamètre et de douze à quatorze centimètres de profondeur, ont été relevés.

Sur les parois du sillon et des points d'ancrage, d'un extraordinaire poli, apparaît une substance grisâtre qui a fait l'objet de minutieux prélèvements par la gendarmerie.

Les enquêteurs ont pu aussi constater qu'il n'y avait aucune trace de pas, ni de brûlure aux abords de ces mystérieuses traces laissées par un engin non identifié, en pleine campagne, à quatre cents mètres de la plus proche voie de communication et à grande distance de toute habitation, entre Pierre-de-Bresse et Lays-sur-le-Doubs.

Des traces étranges dans un champ d'orge...

Périmètre protégé en attendant la visite des spécialistes de la recherche spatiale

LOUHANS. — La découverte de traces étranges, par un cultivateur de Lays-sur-le-Doubs, dans un champ d'orge, et que nous avons relatée dans notre numéro précédent, a attiré samedi, toute la journée, de nombreux curieux dans la plaine du Finage, entre Pierre-de-Bresse et la rivière Le Doubs. Mais, en attendant la venue des spécialistes de la recherche spatiale de Toulouse, les gendarmes ont du établir un balisage pour protéger le site.

Car, il ne fait pas de doute désormais qu'il s'agit de traces, quasi classiques, d'atterrissage d'un engin non identifié.

A leur procès-verbal, les enquêteurs de la brigade de Pierre-de-Bresse ont pu d'ailleurs ajouter, samedi après-midi, le témoignage d'un habitant de Pierre-de-Bresse.

Ce dernier, dont l'identité n'a pas été révélée, a vu, dimanche 23 avril, vers 22 heures, une énorme sphère de couleur orange, volant à vive allure dans le sens nord-sud, entre Lays-sur-Le-Doubs et Pierre-de-Bresse. On ne peut évidemment manquer d'établir une corrélation entre cette observation et la découverte de ces traces, lesquelles ne sont du reste pas inédites dans notre région, que les spécialistes considèrent comme une zone sensible.

Il y a une dizaine d'années, le maire de Mareleins, près de Longvic (Côte-d'Or), avait relevé dans un champ de blé des traces identiques à celles découvertes à Lays-sur-Le-Doubs. Il avait d'ailleurs prélevé des points d'appui, des échantillons de terre littéralement vitrifiée, et qu'il conserverait encore actuellement.

Mais, dans le secteur de Pierre-de-Bresse, dans la nuit du 18 au 19 juin 1976, une énorme sphère posée en plein champ, avait terrorisé un habitant d'un village voisin, qui se rendait la nuit à la pharmacie du chef-lieu de canton. Un an plus tard, presque jour pour jour, les frères Chattot, de Pierre-de-Bresse, en compagnie de leurs parents et de plusieurs amis, avaient vu passer, vers 23 heures, un engin extraordinaire, qui ne prêtait à aucune confusion avec un aéroplane.

Enfin, dans une carrière proche de Saint-Amour (Jura), il y a de cela trois ans, les gendarmes avaient relevé des empreintes laissées par un engin, qui avait dégagé une lumière si intense qu'elle avait réveillé les habitants d'une ferme proche.

Toutes ces observations, parmi une multitude d'autres, que l'on attribuait jadis à des visions divines et que l'on calcule aujourd'hui par centaines de mille à travers le monde, ont fait l'objet de rapports officiels jusque là non divulgués. En tout cas, elles sont consignées dans un ouvrage de notre confrère bressan René Pacaut, qui a consacré ses quatre dernières années à la recherche de témoignages à travers la France. D'où le titre de ce volume : « Ils Ont vu des extra-terrestres », qui va sortir au prochain Festival du livre de Nice.

Marcel GUILLEMENY

Les traces de Pierre-de-Bresse (Saône-et-Loire :

Des témoins ont vu un O.V.N.I.

C'est sans doute un O.V.N.I. qui serait la cause des traces mystérieuses découvertes le 24 avril dans un champ d'orge aux environs de Pierre-de-Bresse.

La gendarmerie a en effet retrouvé des témoins du phénomène. Ces derniers affirment que le dimanche 23 avril à 20 h 35, ils ont pu observer une boule lumineuse se déplaçant sur un axe Sud-Nord, à très basse altitude, et à environ 200 mètres d'eux.

Les témoins estiment que son

diamètre apparent était légèrement inférieur à celui de la pleine lune. Vers 22 heures, d'autres témoins décrivent également le même objet repartant d'où il était venu, c'est-à-dire plein Sud. L'O.V.N.I. serait donc resté une heure et demi au sol ! Malheureusement, aucun des observateurs pourtant très proche du lieu présumé de l'atterrissage n'a pu confirmer cette hypothèse.

Il faut noter pourtant que leur estimation de grandeur correspond

aux traces relevées, soit environ 9 mètres.

De source bien informée, on apprend également que les spécialistes de Paris et de Metz attendus sur place ne viendront pas. Ils estiment avoir été prévenus trop tard, alors que le délai entre l'observation et l'enquête n'a été que de cinq jours. Les prélèvements effectués le 28 avril par la gendarmerie ont été envoyés au G.E.P.A.N., bureau du G.N.E.S. spécialisée dans l'étude des O.V.N.I. Or

dans la lettre officielle du G.N.E.S. date du 13 février 1978, le G.E.P.A. affirmait être seul juge quant à l'opportunité d'une publication des résultats de ses recherches. Il est donc peu probable que nous sachions un jour la composition de la substance grisâtre laissée par l'objet mystérieux du 23 avril.

CHLUS MORE

Deux témoignages sont venus confirmer l'hypothèse d'un atterrissage d'O.V.N.I. dans un champ d'orge à Lays-sur-le-Doubs

La course du soleil le 17-2-1978

LOUHANS. — Dans notre précédente édition, nous relations l'étrange découverte faite par un agriculteur de Lays-sur-le-Doubs, M. Ernest Joly, 53 ans, dans son champ d'orge, sis au lieu dit « La Pomme-du-Pont » à Lays-sur-le-Doubs, à environ 400 mètres du C.D. 203 reliant Pierre-de-Bresse à Lays-sur-le-Doubs et à un kilomètre de toute habitation. M. Joly avait, en effet, découvert des traces pour le moins suspectes faisant penser à celles laissées par un O.V.N.I.

Samedi, deux témoignages dignes de foi, puisque les témoins sont deux habitantes de Pierre-de-Bresse âgées de 70 et 45 ans, dont l'identité ne nous a pas été révélée sont venus renforcer, voir même confirmer l'hypothèse d'un atterrissage d'O.V.N.I.

Ces deux personnes ont affirmé sur l'honneur aux gendarmes de Pierre-de-Bresse, qui rappellent ont ouvert une enquête, qu'elles avaient suivi, dimanche 23 avril, entre 21 h 45 et 22 heures, les évolutions d'une boule de couleur rouge clair, légèrement plus petite que la lune aux contours nettement déterminés, dans le ciel de la plaine du Doubs.

La personne de 70 ans se trouvait rue Neuve à Pierre-de-Bresse et celle de 45 ans au volant de sa voiture sur la route reliant Frontenard à Pierre. Le premier témoin a vu

disparaître l'étrange engin dans les nuages relativement bas en ce dimanche soir, tandis que le second a du cesser son observation l'appareil étant masqué par des habitations. Néanmoins, les deux témoignages concordent sur deux autres faits : l'O.V.N.I. car c'est réellement un objet volant non identifié au sens propre du terme, volait à la vitesse d'un avion commercial et ce, dans l'axe nord-sud.

Bien évidemment, il y a de grandes chances pour que cet O.V.N.I. soit le même que celui qui ait laissé des traces dans le champ de M. Joly. Signalons également que les deux témoins ne se connaissent absolument pas.

Samedi, la brigade de gendarmerie de Pierre-de-Bresse a posé des balises pour protéger le site, qui avait attiré, cela va sans dire de nombreux curieux. Contrairement à ce qu'il avait été annoncé par ailleurs, les spécialistes du Centre National d'Etudes Spatiales de Toulouse ne se rendront pas sur les lieux de l'atterrissage, les traces n'étant plus exploitables. Par contre, ils analyseront l'étrange « poussière » grise trouvée sur les parois des divers points d'ancrages. Un échantillon de cette substance leur a été adressé par les services intéressés.

Une affaire à suivre car ce n'est pas les premières traces de ce genre relevées en Bresse...

LOUHANS. — Dans notre précédente édition, nous relations l'étrange découverte faite par un agriculteur de Lays-sur-le-Doubs, M. Ernest Joly, 53 ans, dans son champ d'orge, sis au lieu dit « La Pomme-du-Pont » à Lays-sur-le-Doubs, à environ 400 mètres du C.D. 203 reliant Pierre-de-Bresse à Lays-sur-le-Doubs et à un kilomètre de toute habitation. M. Joly avait, en effet, découvert des traces pour le moins suspectes faisant penser à celles laissées par un O.V.N.I.

Samedi, deux témoignages dignes de foi, puisque les témoins sont deux habitantes de Pierre-de-Bresse âgées de 70 et 45 ans, dont l'identité ne nous a pas été révélée sont venus renforcer, voir même confirmer l'hypothèse d'un atterrissage d'O.V.N.I.

Ces deux personnes ont affirmé sur l'honneur aux gendarmes de Pierre-de-Bresse, qui rappellent ont ouvert une enquête, qu'elles avaient suivi, dimanche 23 avril, entre 21 h 45 et 22 heures, les évolutions d'une boule de couleur rouge clair, légèrement plus petite que la lune aux contours nettement déterminés, dans le ciel de la plaine du Doubs.

La personne de 70 ans se trouvait rue Neuve à Pierre-de-Bresse et celle de 45 ans au volant de sa voiture sur la route reliant Frontenard à Pierre. Le premier témoin a vu

disparaître l'étrange engin dans les nuages relativement bas en ce dimanche soir, tandis que le second a du cesser son observation l'appareil étant masqué par des habitations. Néanmoins, les deux témoignages concordent sur deux autres faits : l'O.V.N.I. car c'est réellement un objet volant non identifié au sens propre du terme, volait à la vitesse d'un avion commercial et ce, dans l'axe nord-sud.

Bien évidemment, il y a de grandes chances pour que cet O.V.N.I. soit le même que celui qui ait laissé des traces dans le champ de M. Joly. Signalons également que les deux témoins ne se connaissent absolument pas.

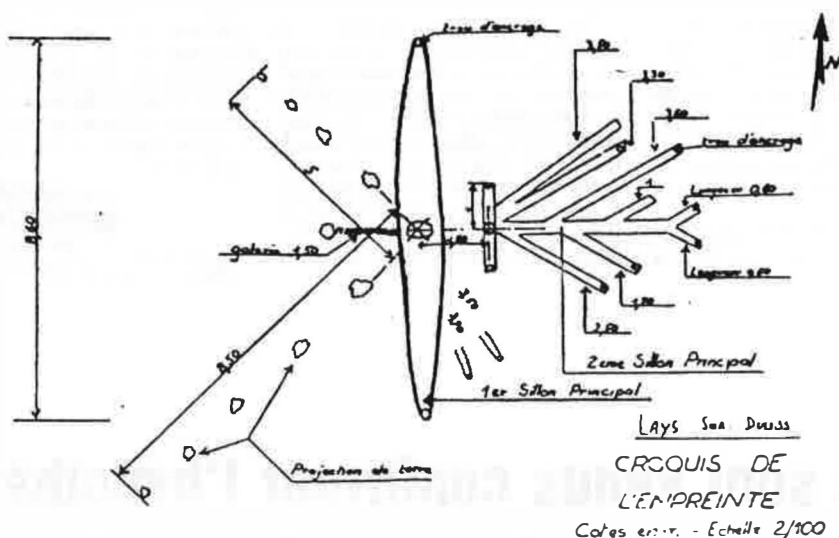
Samedi, la brigade de gendarmerie de Pierre-de-Bresse a posé des balises pour protéger le site, qui avait attiré, cela va sans dire de nombreux curieux. Contrairement à ce qu'il avait été annoncé par ailleurs, les spécialistes du Centre National d'Etudes Spatiales de Toulouse ne se rendront pas sur les lieux de l'atterrissage, les traces n'étant plus exploitables. Par contre, ils analyseront l'étrange « poussière » grise trouvée sur les parois des divers points d'ancrages. Un échantillon de cette substance leur a été adressé par les services intéressés.

Une affaire à suivre car ce n'est pas les premières traces de ce genre relevées en Bresse...

5

8/50/8

L.D.L.N. AVRIL 1978



atterrissage présumé à Lays-sur-le-Doubs Saône-et-Loire

Enquête de M. MANZI
de Louhans, auprès de la
gendarmerie

Avec cette enquête, nous en avons reçu une autre, de MM. Jean-Jacques BOUDIER, Bernard BUATOIS, Gilles COMMENÇON et Pierre JA'LLET, que nous remercions sincèrement pour leur apport ainsi que M. MANZI. C'est une bonne tâche qui a été effectuée par nos collaborateurs de Louhans et il convient de signaler que cette localité détient le record du nombre d'Enquêteurs LDLN, par rapport à la population.

A l'enquête ci-dessous, sont jointes 2 bonnes diapositives remises par M. BUATOIS, et prises lors de l'enquête effectuée avec ses amis.

Le 29 Avril 1978, nous sommes avisés par le courrier, journal de Saône et Loire, qu'une trace étrange a été découverte dans un champ d'orge en herbe situé au sud du territoire de la dite commune. LAYS sur le DOUBS (71)

C'est le propriétaire du champ, M. JOLY Ernest, demeurant également à LAYS sur le DOUBS, qui est à l'origine de la découverte. Il aurait remarqué l'empreinte depuis le 24 Avril 78 dans le courant de l'après midi et avisé le Maire seulement maintenant.

Suite de la page 23 — COMBOVIN (Drôme)

N.D.L.R. :

Les Enquêteurs nous ont d'autre part transmis les éléments d'observations réalisées ce soir-là dans d'autres secteurs, qui paraissent recouper ce cas de Combovin :

- 1) Par Mme Marcelle Revol à Forcalquier (Alpes de Hte Provence) vers 21 h 15, en direction N-N-O donc vers Combovin.
- 2) Par Mr. D. à St Donat (Drôme) vers 20 h, en direction Sud-Ouest.
- 3) Par Mme O. à Montmirail (Drôme) à 20 h, en direction de l'Ardèche, vers Lempis.
- 4) Par Mr. B à Marcols les Eaux (Ardèche) vers 20 h - 20 h 30 ; l'objet disparaît au-dessus des crêtes vers Mézilhac (Ardèche).

Nous nous transportons moi-même et M. COUILLOT immédiatement sur les lieux, afin de procéder aux constatations qui suivent.

CONSTATATIONS - ETATS DES LIEUX

LOCALISATION : Le champ d'orge, propriété de Mr JOLY Ernest, est situé à 400 mètres environ du C.D. 203 reliant Pierre de Bresse (71) à Lays-sur-le-Doubs (71). L'endroit où se trouve le champ est appelé «la pomme du pont». Les champs environnants sont encore en labours. Le sol est à peine humide. Cependant la terre n'est pas collante.

Aucune trace de pneumatique provenant d'un quelconque véhicule existe sur les lieux et dans les environs immédiats.

L'ensemble de l'empreinte tient dans un rectangle de 8,20 m sur 8,60 m.

En examinant ce rectangle dans la position Sud-Nord, nous constatons que l'empreinte est formée de deux sillons principaux.

- 1^o 8,60 m sur 0,60 m de large. Au centre de ce sillon, se trouve un trou de un mètre de diamètre, profond de 40 centimètres dont la terre a été remuée et à partir duquel deux projections de mottes de terre partent l'une, dans le sens Nord-Ouest, sur une longueur de 5 mètres, l'autre dans le sens Sud-Ouest sur une longueur de 8,50 mètres.

- 2^o : mesure 3 mètres. Il est perpendiculaire au 1^o sillon, il débute à 1,60 mètre du bord droit de ce dernier. Ce 2^o sillon a une largeur de 20 centimètres. Il est l'axe de départ de 8 sillons annexes mesurant de 0,60 m à 3,50 m de long. Cinq sont orientés dans la direction Nord-Est et trois vers le Sud-Est (voir croquis joint). Ces petits sillons ont une largeur d'environ 15 à 20 cms.

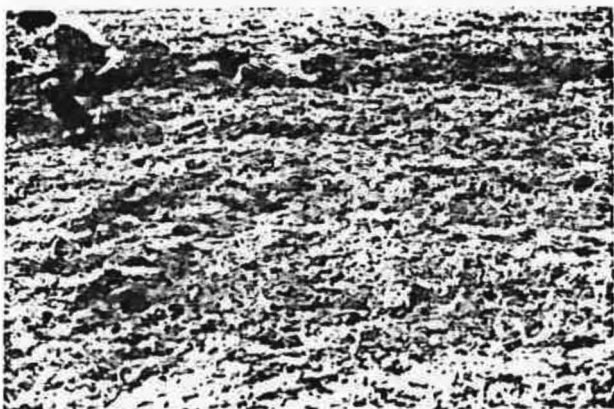


Photo prise à l'Est de l'empreinte (voir croquis)
Photo remise par M. BUATOIS

Vers le bas de l'empreinte, deux extrémités de sillons apparaissent à 3,50 m du trou situé au centre du 1^o sillon principal.

La plupart de ces sillons comportent à leur extrémité extérieure, un trou d'ancrage cylindrique d'un diamètre de 8 à 10 centimètres, profond de 12 à 14 centimètres. La terre qui forme les parois de ces trous est très tassée à la base du 2^o sillon principal, il existe également trois trous d'ancrage identiques aux précédents, distants entre eux de un mètre environ.

Du trou profond de 40 cms situé au milieu du 1^o sillon principal, part sur la gauche, en terre, sur un angle approximatif de 20°, une galerie d'un diamètre de 10 cms et d'une longueur de 60 cms.



Photo du Trou d'ancrage situé sur le croquis d'empreinte
près de la flèche du 1^{er} sillon principal
(Photo remise par M. BUATOIS)

Sur les parois de cette galerie, ainsi que sur les trous d'ancrage apparaît une poudre grisâtre. La terre située dans chaque sillon ne semble pas avoir subi une trop forte pression. Les pousses d'orge n'ont pas souffert de la chaleur ou du feu. Phénomène anormal au carrefour de la Route Nationale 5 et de la route de MAGNY/TILLE 21, près de GENLIS (21).

Le 8 Mai 78, la Brigade des Recherches de MACON 71 nous apprend qu'une femme de leur localité a observé un objet non identifiable le 5 Avril 1978,

vers 19 h sur la route reliant NANTUA à LONS LE SAUNIER (39). Cette unité de la Gendarmerie est d'ailleurs en train d'établir un procès-verbal des constatations de la personne en question.

ENQUETE OU LES TEMOINS VEULENT GARDER L'ANONYMAT

A PIERRE DE BRESSE, ils déclarent :

«Dimanche dernier, 23 Avril à 22 h, avant de me coucher, je suis sortie devant mon domicile. J'ai vu une boule de feu passant assez vite à l'aplomb d'un pré se trouvant devant mon habitation. Cette boule de couleur très orangée d'un diamètre d'une pleine lune bien visible se déplaçait assez vite sens Nord-Sud, c'est à dire LAYS/DOUBS - PIERRE DE BRESSE. Cette boule de feu avait des contours très nets. Il n'y avait aucune paleur ni éblouissement, ni feux intermittents. Elle se trouvait très haute dans le ciel et se déplaçait à l'horizontale. Je ne l'ai pas vu effectuer de mouvements de haut en bas. J'ai eu le temps de l'apercevoir environ une minute et elle a disparu dans ou derrière un nuage. Je pensais qu'à cette heure qui n'était pas encore très tardive d'autres personnes l'avaient distinguée. Le ciel n'était pas trop nuageux d'autant plus que la journée avait été ensoleillée. Je précise que cette boule de feu n'émettait aucun bruit. Il n'était pas question de la confondre avec un avion ou un hélicoptère de passage. Ayant lu dans la presse les traces suspectes découvertes à LAYS, j'ai fait un rapprochement avec cette boule qui est passée dimanche soir, qui venait justement de la direction de LAYS, c'est pourquoi j'ai tenu à le signaler. J'ajoute que la luminosité de cette boule ressemblait à un soleil levant.»

Le 29 Avril 78 - A PIERRE DE BRESSE

«J'ai appris par la presse, qu'une trace suspecte se trouvait dans un champ de LAYS sur le DOUBS, trace qui a été découverte par un agriculteur de cette localité le 25/4/78.

Suite à cet article, je pense qu'il est utile que je vous apporte mon témoignage, car dimanche soir 23 Avril 78, vers 21 h 45, alors que nous roulions sur le CD 73, avant FRONTENARD (71), en direction de PIERRE DE BRESSE, avec mon mari dans notre voiture, mon attention a été attirée par une boule lumineuse rouge clair de la grosseur d'un feu rouge, servant à la signalisation des carrefours (feu tricolore) qui se dirigeait vers le sud, horizontalement à une vitesse supérieure à celle d'un avion commercial. Cette boule venait de l'horizon à partir de NAVILLY (71) et se dirigeait vers ST BONNET (71) ou LOUHANS (71).

J'ai aperçu cette boule durant plusieurs minutes et l'ai même vue passer sous la lune. Le temps était assez clair avec cependant quelques nuages. Nous roulions face à la lune ce qui m'amusait en la regardant, et ce qui m'a fait voir cet objet lumineux qui passait. Cette boule n'était pas éblouissante. Elle ne brillait

pas autant qu'une étoile. Je ne l'ai jamais vue monter ou descendre. Puis elle a été masquée par les maisons. Mon mari, présent à mes côtés était absorbé par la route. Je lui dit ; cela bouge, mais ce n'est pas une étoile, écoute, regarde. Mais il n'a pas quitté des yeux la route».

LE 23 AVRIL 78 vers 20 h 30, me trouvant à mon domicile avec mon mari et mes enfants, j'ai eu l'attention attirée par une lumière orange dans le ciel au-dessus de l'usine Guinard de PIERRE DE BRESSE. Cette lumière se déplaçait dans le sens de Sud-Nord à la vitesse approximative d'un avion. J'ai trouvé cette lumière bizarre et j'en ai fait part à mon mari qui ne s'est pas dérangé du siège où il était assis. Par curiosité, je me suis rendue sur notre terrasse qui permet de voir côté nord sur la plaine du Doubs. J'ai pu observer une nouvelle fois cette lumière qui semblait se rapprocher sensiblement et progressivement du sol. Je l'ai vue pendant une minute environ et tant que je l'ai regardée elle était en mouvement. Je n'ai pas prolongé mon observation et je suis rentrée dans mon appartement. Je n'ai pas vu cette lumière se poser, ni s'arrêter, ni disparaître au loin.

Lorsque je suis rentrée dans mon logement, elle pouvait être au-dessus de la plaine du Doubs. Cette lumière orangée ne ressemblait pas aux feux d'avion ou d'hélicoptère. Elle était plus importante en grosseur. Elle était de la couleur de l'éclairage public orange de certaines villes, mais plus lumineuse. Je précise que le ciel était clair. C'était le crépuscule. Il avait fait une belle journée ensoleillée ce dimanche-là. Je n'ai pas remarqué de bruit. Je suis habituée à entendre les avions ou hélicoptères de passage et je n'ai entendu aucun bruit pouvant correspondre à l'un de ces appareils. Il est certain que s'il s'était agi d'un avion je n'y aurais prêté aucune attention. J'estime que cette lumière se trouvait à 150 m ou 200 m de hauteur, approximativement à la hauteur de navigation d'un hélicoptère. Quant à la grosseur, je peux dire qu'elle se situait entre la grosseur d'un phare de voiture et celle de la lune. Je n'ai pas été influencée par aucun article de presse, ni rumeur. Les traces dans le champ de Lays n'étaient pas encore commises.

A ma connaissance, je ne connais personne qui ait observé ce phénomène. Je ne connais pas Mme FAUDOT que vous me citez.»

«Je travaille à la drague de LAYS/DOUBS et la semaine dernière, j'étais en poste de nuit. J'étais seul dans une cabine de commande du broyeur servant au concassage du gravier. J'avais pris mon poste à 22 h le vendredi 28 Avril 78 et devait le terminer à 4 h du matin le samedi. Je n'étais nullement fatigué et ce que j'ai vu, n'est le produit d'aucune imagination.

Vers 0 h 50, me trouvant dans ma cabine qui est à 3 mètres de hauteur, j'ai vu passer à environ 200 m, à hauteur de mes yeux, des lumières clignotantes qui se déplaçaient en direction de TAVAU (39), c'est-à-dire dans l'axe Sud-Nord. Je suis sorti de la cabine pour observer à partir de la plate forme. J'ai pu compter 7

feux disposés en cercle. Ils étaient rouges. J'ai tout d'abord pensé à un avion mais leurs dispositions et leurs grosseurs n'avaient rien de commun avec un appareil habituel, avion ou hélicoptère. De plus il n'y avait aucun bruit de moteur, ni sifflement d'air. Ces lumières ont disparu derrière les arbres, vers la ferme du «Hôle» située à peu près à 1 mètre. Je suis alors redescendu à terre, mais je n'ai plus rien vu. Je suis remonté dans ma cabine pour poursuivre mon travail.

Je précise que malgré le bruit du broyeur, j'entends toujours le bruit des hélicoptères ou de la caravelle qui arrive ou part de TAVAU.

A 1 h 30, à partir de la cabine, j'ai vu venir de la direction de TAVAU, une lumière orange qui se déplaçait à la vitesse d'un avion en direction de LONS LE SAUNIER (39). Elle était assez haute dans le ciel, et je ne distinguais qu'une lumière d'une grosseur normale, environ 1 mètre de diamètre. Cette fois non plus, je n'ai pas entendu de bruit.

Je suis habitué à voir arriver les avions à l'aérodrome de TAVAU et ce que j'ai vu n'a rien de semblable. A ma connaissance, je suis le seul témoin de ce phénomène. Je suis redescendu à terre, mais ne l'ai plus vue derrière les arbres.

Au moment de cette observation, je venais d'être informé par France-Inter aux informations de nuit sur mon poste radio, qu'une enquête était en cours suite à des traces découvertes à LAYS sur le DOUBS (71). Je n'étais pas au courant des détails de cette affaire, n'ayant pas lu les journaux et n'en n'ayant pas entendu parler dans la journée de vendredi. En arrivant chez moi dans la matinée du samedi 29 Avril 78, j'ai pu lire ce fait divers dans le journal et l'invitation aux témoins de se faire connaître. C'est ainsi que je me suis décidé à faire une déposition.»

LE LUNDI 24 AVRIL 78, dans l'après-midi, en allant dans mon champ pour y voir l'orge pousser, j'ai constaté une trace suspecte d'une largeur de 3 mètres. Il n'y avait aucune trace de roue de tracteur, ni de passage de bêtes genre sanglier et autres qui menaient vers cette empreinte. La terre n'était pas brûlée, pas plus que l'orge qui y poussait. Cette trace était isolée. La dernière fois que je suis allé dans ce champ, c'était le mardi 18 avril 78. A ce moment, il n'y avait rien. Cette trace a été produite entre le 18 et le 24 Avril 78. Ce matin j'ai signalé ce fait à M. le Maire de notre localité.»

Les prélèvements de matière colorée ont été envoyés au Centre d'Etudes Spatiales de TOULOUSE (GEPAN) au début du mois de mai 78, afin de pouvoir être analysées. A ce jour, nous n'avons pas eu connaissance des résultats.

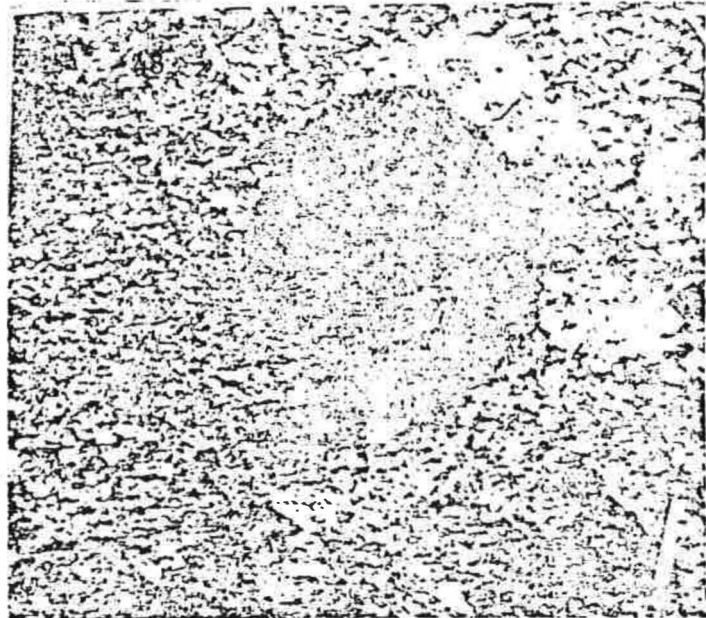
Les deux personnes de GENLIS (21), citées précédemment n'ont pas été entendues à ce jour.

La 1ère se nomme Mme PATIN Micheline et demeure, 1 rue Pasteur à GENLIS

• • •

avec la collaboration d'OURANOS





Une empreinte profonde d'une quinzaine de centimètres

LOUHANS. — Lundi 24 avril, un agriculteur de Lays-sur-le-Doubs, M. Ernest Joly, 53 ans, a fait une découverte des plus étranges dans son champ enssemencé d'orge de printemps. En effet, quasiment au centre du champ, la terre et les jeunes pousses étaient « ravagées » par des traces inquiétantes.

Pensant à l'œuvre de vandales, M. Joly ne disait rien à quiconque, mais plus le temps passait, plus il se posait de questions.

Vendredi matin, il rendait visite au maire de Lays-sur-le-Doubs, M. Rebouillat, et lui expliquait le phénomène dont il était victime. Tous deux se rendaient au lieu dit « La pomme du pont », où est située le champ. Après avoir examiné les traces, M. Rebouillat décidait d'avertir la brigade de gendarmerie de Pierre-de-Bresse, car, en effet, outre les empreintes de leurs chaussures, il n'y avait aucun signe de passage d'un véhicule ou d'une autre personne.



LOUHANS. — Un cultivateur de Lays-sur-le-Doubs, près de Pierre-de-Bresse, M. Ernest Joly, âgé de 53 ans, vient de faire une étrange découverte : une empreinte d'un engin qui mobilisa depuis vendredi la gendarmerie, en attendant l'arrivée de spécialistes de Paris et de Metz.

Au beau milieu d'une parcelle enssemencée d'orge, d'une superficie d'un hectare, qu'il parcourait pour se rendre compte de la pousse ayant déjà atteint six centimètres de hauteur, M. Joly ne fut pas la surprise de cet exorbitant, de trouver un sillon de huit mètres soixante de long et de deux mètres de large, d'une profondeur atteignant quarante centimètres au centre. Chaque extrémité du sillon se terminait par une

Dans un diamètre de 14 mètres

« autour de cette cavité, plusieurs points d'ancrage de forme cylindrique, ayant de six à huit centimètres de diamètre et de douze à quatorze centimètres de profondeur, ont été relevés.

Sur les parois du sillon et des points d'ancrage, d'un extraordinaire poli, apparaît une substance grisâtre qui a fait l'objet de minutieux prélèvements par la gendarmerie.

Les enquêteurs ont pu aussi constater qu'il n'y avait aucune trace de pas, ni de brulure aux abords de ces mystérieuses traces laissées par un engin non identifié, en pleine campagne, à quatre cents mètres de la plus proche voie de communication et à grande distance de toute habitation, entre Pierre-de-Bresse et Lays-sur-le-Doubs.

Le Courrier
29/04/78

Les Amateurs d'insolite

Etranges traces dans un champ d'orge à Lays-sur-le-Doubs

Et ma foi, après avoir vu ces fameuses traces, sises à environ 400 mètres du C.D. 203 reliant Pierre-de-Bresse à Lays-sur-le-Doubs et à un kilomètre de toute habitation, on se demande si ce ne serait pas la réalisation d'un O.V.N.I. (Objet Volant Non Identifié). Ces traces s'inscrivent dans un rectangle de 8,20 sur 8,60 mètres, au centre duquel on trouve un sillon d'une huitaine de mètres de longueur, qui ressemble vaguement à celui laissé par une charrue. De ce sillon, partent d'autres sillons, plus petits aux extrémités desquels et entre lesquels apparaissent dix trous partiellement circulaires, de diamètre variant entre 3 et 10 centimètres, et profond d'une dizaine de centimètres. De plus, les parois de ces trous sont recouvertes d'une « poussière » de couleur grise rappelant la peinture anti-rouille, mais sans en être... Est-ce qu'un avion ou un hélicoptère aurait laissé de telles empreintes ? C'est quasiment impossible, alors qu'est-ce ? Un de ces fameux O.V.N.I., qui sait...

La brigade de gendarmerie a ouvert une enquête et des enquêteurs de la ravue spécialisée « Lumières dans la nuit » se sont rendus sur les lieux.

Toutes les personnes qui auraient aperçu l'étrange appareil sont priées de se mettre en rapport avec la brigade de gendarmerie de Pierre-de-Bresse, ou avec la rédaction louhannaise du Courrier de Saône-et-Loire.

LOUHANS. — La découverte de traces étranges, par un cultivateur de Lays-sur-le-Doubs, dans un champ d'orge, et que nous avons relatée dans notre numéro précédent, a été, samedi, toute la journée, de nombreux curieux dans la plaine. Finage, entre Pierre-de-Bresse et la rivière Le Doubs. Mais, attendant la venue des spécialistes de la recherche spatiale Toulouse, les gendarmes ont dû établir un balisage pour protéger le site.

Car, il ne fait pas de doute désormais qu'il s'agit de traces quasi classiques, d'atterrissage d'un engin non identifié.

A leur procès-verbal, les enquêteurs de la brigade de Pierre-de-Bresse ont pu d'ailleurs ajouter, samedi après-midi, le témoignage d'un habitant de Pierre-de-Bresse.

Ce dernier, dont l'identité n'a pas été révélée, a vu, dimanche 23 avril, vers 22 heures, une énorme sphère de couleur orange volant à vive allure dans le sens nord-sud, entre Lays-sur-Doubs et Pierre-de-Bresse. On ne peut évidemment manquer d'établir une corrélation entre cette observation et la découverte de ces traces, lesquelles ne sont du reste, inédites dans notre région, que les spécialistes considèrent comme une zone sensible.

Il y a une dizaine d'années, le maire de Mareins, près Longvic (Côte-d'Or), avait relevé dans un champ de blé des traces identiques à celles découvertes à Lays-sur-le-Doubs : avait d'ailleurs prélevé des points d'appui, des échantillons de terre littéralement vitrifiée, et qu'il conserverait encore actuellement.

Mais, dans le secteur de Pierre-de-Bresse, dans la nuit du 19 juin 1976, une énorme sphère posée en plein champ, avait terrorisé un habitant d'un village voisin, qui se rendait la nuit à la pharmacie du chef-lieu de canton. Un an plus tard, presque pour jour, les frères Chatot, de Pierre-de-Bresse, en compagnie de leurs parents et de plusieurs amis, avaient vu passer, vers 22 heures, un engin extraordinaire, qui ne prêtait à aucune confusion avec un aéroplane.

Enfin, dans une carrière proche de Saint-Amour (Jura), il y a de cela trois ans, les gendarmes avaient relevé des empreintes laissées par un engin, qui avait dégagé une lumière si intense qu'elle avait réveillé les habitants d'une ferme proche.

Toutes ces observations, parmi une multitude d'autres, que l'on attribue jadis à des visions divines et que l'on calcule aujourd'hui par centaines de mille à travers le monde, ont fait l'objet de rapports officiels jusqu'à non divulgués. En tout cas, elles sont consignées dans un ouvrage de notre confrère bressan René Pacaut, qui a consacré ses quatre dernières années à la recherche de témoignages à travers la France. On le trouve dans le titre de ce volume : « Ils ont vu des extra-terrestres », qui sortira au prochain Festival du livre de Nîmes.

Marcel GUILLEMEY

Projet
29/04/78



Projet
30/04/78

PIERRE-DE-BRESSE — Nous avons relaté dans nos précédentes éditions, l'affaire extraordinaire survenue à Lays-sur-le-Doubs près de Pierre-de-Bresse la découverte de traces suspectes dans un champ d'orge.

M. Ernest Joly, agriculteur propriétaire du champ, ne pensait pas que ce lundi 24 avril allait devenir un jour « historique » et que son champ atteindrait la « notoriété nationale ».

En effet, l'examen des traces suspectes a fait penser à l'atterrissage d'un objet volant non identifié (O.V.N.I.).

La gendarmerie, avisée par M. Joly et par M. le Maire de la commune, faisait les constatations d'usage et remarquait la présence d'une substance grisâtre au fond des trous d'impact.

Quinze trous d'une profondeur d'une quarantaine de centimètres dessinent sur le sol la forme d'une « patte de poule » d'une circonférence de 30 mètres et d'un diamètre de 8,40 m environ.

L'ENQUÊTE DES SPÉCIALISTES

Des chercheurs dans le monde entier se sont organisés depuis de nombreuses années afin d'étudier les phénomènes surnaturels.

Deux importantes sociétés qui éditent deux revues « Lumières dans la nuit » et « Ouranos » comptent dans chaque ville des enquêteurs bénévoles.

A Louhans, les personnes des phénomènes extraordinaires sont très actives. Dès l'annonce de l'événement de Lays-sur-le-Doubs, des spécialistes se sont déplacés et ont effectué une enquête.

Pour des enquêteurs, il ne s'agit pas en l'occurrence d'un canular. Les traces relevées sur le sol sont comparables à celles découvertes il y a dix ans près de Longue en Côte d'Or. D'autre part, la même

substance avait été relevée. Pour ces spécialistes, la zone de Pierre-de-Bresse est une aire de passage privilégiée pour les O.V.N.I. En effet, des phénomènes similaires se reproduisent fréquemment.

Enfin, les spécialistes, la zone se situe exactement sous la ligne Bayonne-Vichy dite « Balise » qui est très fréquentée. De nombreuses observations ont été ainsi effectuées aux Daudnières, à Savigny-en-Revermont, à La Guiche, etc... Cet événement de Lays-sur-le-Doubs est par conséquent pour les spécialistes, un phénomène naturel et s'inscrit dans la logique des choses.

POUR LES GENDARMES L'ENQUÊTE CONTINUE

Des le samedi 30 mai, deux témoins habitant Pierre-de-Bresse ont affirmé sur l'honneur avoir suivi le dimanche 23 avril entre 21 h 45 et 22 h les évolutions d'une boule de couleur rouge clair se dirigeant dans l'axe nord-sud. Ces témoignages sont, depuis hier, complétés par deux nouvelles affirmations. En effet, un professeur de 36 ans a déclaré aux gendarmes avoir vu le samedi 23 avril à 20 h 30 une boule lumineuse se déplaçant sans bruit dans le sens sud-nord à environ 200 mètres du sol.

Pour l'autre témoin, ouvrier, originaire de Torpes, l'observation s'est faite dans la nuit de lundi à mardi. Alors qu'il était dans la cabine de son concasseur, l'observateur a remarqué à 0 h 50 la présence dans le ciel de feux éblouissants en forme de cercle d'une couleur rouge non éblouissante se déplaçant dans l'axe sud-nord.

Quarante minutes plus tard, l'habitant de Torpes faisait l'observation d'une boule orange d'un mètre de diamètre environ, mais se déplaçant cette fois dans le sens contraire.



M. Lucien Manzy des « Lumières dans la nuit » nous montre la profondeur du trou.

UN CHAMP D'ORGE VICTIME DE SA CÉLÉBRITÉ

Ces nouveaux témoignages dignes de foi, rappelons-le, convaincront peut-être les sceptiques.

En attendant, les curieux n'ont pas eu besoin d'être davantage confortés dans leur foi pour visiter le site extraordinaire.

En effet, au cours du long week-end du 1^{er} mai, les badauds se sont littéralement jetés à l'assaut du champ d'orge afin d'examiner quelques traces devenues désormais peu visibles.

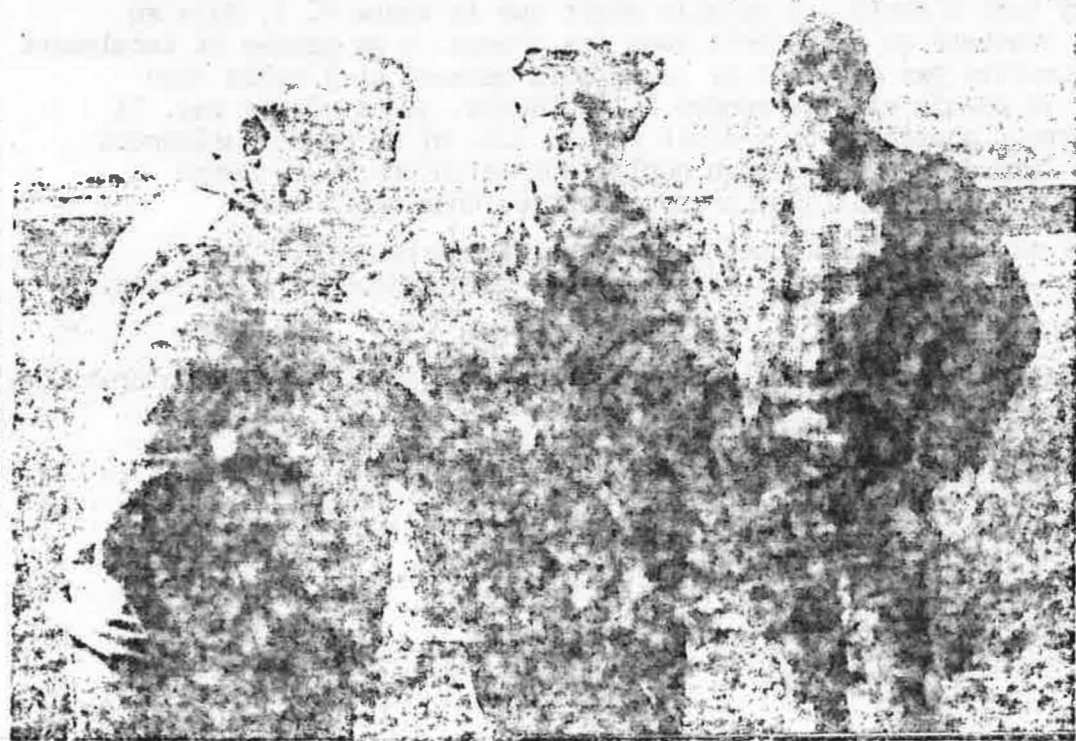
Certains n'ont pas hésité à rouler avec leur automobile à travers le champ pour que le spectacle soit plus total.

Un fait certain, le champ d'orge a beaucoup souffert de cette aventure. Nous avons rencontré des propriétaires qui nous ont avoué que si d'aventure, un tel fait se reproduisait, ils garderaient le silence. On peut s'interroger longuement sur l'attrait d'un tel pèlerinage. La simple curiosité n'est peut-être pas la seule explication. Une passante nous a avoué : « Ce serait tellement bien d'avoir des loins voisins, nous serions moins seuls ! ».

C'est peut-être cela l'espérance.

HERVE REYNAUD

3/05/78



A F F A I R E P R E C E D E N T E E N 1 9 7 5

* * * * *

- ENQUETE -1er TEMOIN :

Le 17 juin 1975, à 14 heures, nous entendons [.....], cultivateur, demeurant FRETTERANS '(Saône et Loire) qui déclare :

Samedi 14 juin, vers 1h30 ou 1h45, j'ai fait venir le docteur à mon domicile et à environ 2 h, je me suis rendu à la pharmacie à Pierre-de-Bresse, avec mon véhicule automobile. J'étais seul à bord. J'ai emprunté la CD 118, puis la voie communale n° 1. Dès l'intersection, j'ai aperçu à gauche, une sphère lumineuse de 55 ou 60 cm de diamètre, qui se trouvait dans la plaine en dessous des champs à 3 ou 4 Mètres du sol. J'ai observé ce phénomène tout en poursuivant ma route vers Pierre-de-Bresse. Je m'en suis donc rapproché très sensiblement. Cette boule éclairée, de couleur orange pâle, ressemblait comme grosseur, au soleil couchant. Je ne me suis par arrêté étant donné que je me pressais pour chercher des médicaments. La lumière émise par cette boule était assez forte mais non aveuglante. Les environs étaient suffisamment éclairés, j'aurais presque pu rouler sans éclairage. Cet objet était immobile. Je n'ai vu aucun support ou pied. Il flottait littéralement au-dessus du sol. Les contours de cette boule étaient bien nets. Je ne peux dire si la lumière permettait de voir la verdure. Je ne voyais pas derrière cette sphère, par conséquent je ne voyais pas la maison de M. [...], au bas de la colline de Grand-Mont. Elle était sensiblement à mi-chemin entre cette maison et la route où je me trouvais. J'ai poursuivi ma route jusqu'à Pierre où tout en me faisant servir des médicaments, j'ai conté mon observation au pharmacien et sa femme. Je suis rentré aussitôt par le chemin inverse et arrivé au détour d'une haie sur la V.C. 1, j'ai de nouveau constaté que la sphère lumineuse était toujours au même endroit. J'ai ralenti légèrement pour observer, puis je suis rentré chez moi. Il pouvait être 2h25 environ.

A l'aller, j'ai tout d'abord été surpris de ce phénomène. De ma position sur le CD 118, j'ai tout d'abord cru qu'elle était sur la route VC 1. Mais en m'approchant, j'ai constaté qu'elle était dans les champs, à ma gauche et totalement immobile. Je n'en croyais pas mes yeux et je me suis demandé si j'avais bien toute ma lucidité. Je devais vite me rendre à l'évidence, je ne rêvais pas. Il n'y avait aucune erreur possible, ce n'était pas la lune ni un phare quelconque et encore moins un lampadaire d'éclairage public qui est d'une toute autre dimension. J'ai eu un peu peur et j'ai préféré rentrer chez moi.

Le samedi matin, j'ai raconté mon aventure à mes parents. J'ai su par la suite que mon frère Régis avait été témoin du même phénomène le lendemain.

Lecture faite personnellement, persiste et signe au carnet de déclarations.

*

Le service EDF de Verdun-sur-le-Doubs (Saône et Loire) ne nous signale aucune perturbation sur la ligne électrique. Le phénomène de l'éclatement sur une ligne électrique à haute tension peut durer quelques dixièmes de seconde et peut provoquer une coupure de courant qui ne dépasse en aucun cas le trentième de seconde. Un éventuel "éclatement" ne peut donc pas se comparer au phénomène observé, par les trois témoins.

Le service de météorologie de la station de Dijon-Longvic (Côte d'Or) ne nous a pas signalé de phénomène naturel au cours des deux nuits considérées. Ce service nous a confirmé que le ciel était clair et parsemé de quelques nuages.

A quelques mètres de la maison de m. [...], il y a une intersection du CD 2, et d'un chemin venant du hameau de Grand-Mont. Cette intersection se trouve sur un pont qui enjambe une petite rivière. A cet emplacement, de nuit, nous avons placé un véhicule automobile dont les phares étaient éclairés en feux de route. En observant à partir du VC 1 nous avons constaté que les deux phares étaient distincts l'un de l'autre. Ils ne ressemblaient en rien à la description de l'objet observé.

2ème TEMOIN :

Le 25 juin 1975, à 19h30, nous entendons [...], demeurant à FRETTERANS, qui déclare :

Dans la journée du samedi 14 juin, ma mère m'a raconté que mon frère Pascal avait fait une étrange observation durant la nuit vers 2h du matin. Il avait vu une boule lumineuse. Je n'ai pas cru à cette histoire, n'étant absolument pas intéressé par ce genre d'évènement et en particulier les OVNI. Le soir du même jour, je suis allé au bal avec un camarade, T. Gilbert, avec qui je ne suis pas parent. Nous avons quitté FRETTERANS à bord de sa 4L Renault, vers 23 heures. Tout en roulant, j'ai observé le ciel car l'observation de mon frère me revenait à l'esprit. Je n'ai rien remarqué d'anormal. Nous avons quitté le bal de Lays-sur-le-Doubs vers 2 h du matin le dimanche 25 Juin. Alors que nous étions sur la route entre Lays et Fretterans, mon camarade Gilbert m'a fait remarquer une boule lumineuse. Ensemble nous avons observé cette "chose". A ce moment là, j'ai regardé ma montre. Il était 2h12. Gilbert a ralenti, ce qui m'a permis de constater que cette boule était de couleur orange clair, d'une dimension de 50cm de diamètre. Elle me faisait penser au soleil couchant, comme dimension, mais de couleur plus pâle. Elle émettait une lumière assez forte de telle sorte que l'intérieur du véhicule était très éclairé. Elle était dans les champs à environ 3 Mètres du sol. Tout en circulant, nous avons emprunté la route de Pierre-de-Bresse, la VC 1, pour observer de plus près. A ce moment là, elle était à environ 1 km de nous. Je n'ai pas vu de support. La lumière éclairait les champs à près d'un kilomètre à la ronde. Je distinguais nettement la maison [...], dont les volets de couleur claire étaient très visibles. Cette maison se trouvait derrière la boule, légèrement à sa gauche. Elle était immobile et sa brillance ne variait pas. J'ai pu parfaitement l'observer puisque nous nous étions arrêtés. Je voyais les lumières de l'éclairage public des environs de Grand-Mont, mais ils n'avaient rien de commun avec le phénomène. Cette nuit là, il n'y avait pas de lune. En allant au bal, je l'avais vue qui descendait vers l'horizon. Au retour du bal, elle avait disparu. Je précise encore que cette boule était en dessous de la ligne des arbres qui se détachaient à l'horizon. Après une minute d'arrêt, mon camarade a fait demi-tour et nous sommes repartis vers Fretterans. J'ai continué à regarder en me retournant dans la voiture. Elle a été masquée par une maison, puis j'ai arrêté mon observation. Quelques centaines de mètres plus loin, j'ai regardé dans la direction de la boule mais elle avait disparu.

Au moment de notre arrêt, j'étais descendu de voiture. J'ai été pris de tremblements. Je n'avais pas peur outre mesure mais j'ai tremblé malgré moi. Mon camarade qui conduisait n'a pas pu observer autant que moi et je crois pas qu'il ait tremblé. Obsédé par cette vision, j'ai eu un sommeil très agité durant le reste de la nuit. Le lendemain dimanche, j'ai raconté notre mésaventure à mes parents. Ils ont été surpris car il s'agissait du même phénomène que mon frère avait vu. En confrontant nos observations nous en avons déduit qu'il s'agissait du même objet, au même endroit, mais à 24h d'intervalle.

Quelques jours plus tard, exactement le 17 juin, ma montre s'est trouvée dérèglée. Elle a avancé anormalement, puis a retardé. Je l'ai enlevée de mon poignet car je ne peux plus m'en servir. Il s'agit d'une montre Kelton que j'avais achetée neuve il y a un an environ. Je signale ce fait car je le trouve étrange.

A part mon ami Gilbert et mon frère, je ne connais pas d'autre témoin.

Mon observation a duré 10 minutes au total, mais je dois préciser que je n'ai pas vu arriver cet objet et je ne l'ai pas vu partir. Il a toujours été immobile. J'affirme que j'étais dans un état normal ce soir-là et j'étais parfaitement lucide.

Lecture faite personnellement, persiste et signe au carnet de déclarations.

*

3ème TEMOIN :

Le témoin [....] moins bavard, n'a fait que confirmer les dires de [....] sans apporter de détail complémentaire. Il nous a déclaré verbalement qu'il n'avait pas procédé à une étude détaillée du phénomène, étant plus particulièrement occupé à la conduite de son véhicule.

*

Au cours des différents services de nuit effectués dans la zone d'observation, ce phénomène ne s'est pas reproduit, mais les mêmes circonstances de temps et de chaleur ne se sont pas renouvelées.

Les époux [....] n'ont vu aucune lumière filtrer par les interstices des volets de leur chambre durant les moments des observations.

Des vaches étaient en pâture dans des prés voisins du lieu mais leur propriétaire n'a pas remarqué d'anomalie dans leur comportement.

Mentionnons que les témoins ne semblent pas avoir été influencés par une émission récente de Pierre Bellemare au poste radiophonique d'Europe N° 1, relative aux OMNI qu'ils n'ont écouté que partiellement.

*
* *
*

PREMIER TEMOIGNAGE -Mme Simone S. - Pierre-de-Bresse - 70 ans

Dimanche dernier à 22h, avant de me coucher, je suis sortie devant mon domicile. J'ai vu une boule de feu passant assez vite à l'aplomb d'un pré se trouvant devant mon habitation. Cette boule de couleur très orangée d'un diamètre d'une pleine lune bien visible se déplaçait assez vite sens nord-sud, c'est-à-dire LAYS/DOUBS - Pierre-de-Bresse. Cette boule de feu avait des contours très nets. Il n'y avait aucune pâleur ni éblouissement ni feux intermittents. Elle se trouvait très haute dans le ciel et se déplaçait à l'horizontale. Je ne l'ai pas vu effectuer de mouvements de haut en bas. J'ai eu le temps de l'apercevoir environ une minute et elle a disparu dans ou derrière un nuage. Je pensais qu'à cette heure qui n'était pas encore très tardive, d'autres personnes l'avaient distinguée. Le ciel n'était pas trop nuageux d'autant plus que la journée avait été ensoleillée. Je précise que cette boule de feu n'émettait aucun bruit. Il n'était pas question de la confondre avec un avion ou un hélicoptère de passage. Ayant lu dans la presse les traces suspectes que vous avez découvertes à Lays, j'ai fait un rapprochement avec cette boule qui est passée dimanche soir qui venait justement de la direction de Lays, c'est pourquoi j'ai tenu à le signaler. J'ajoute que la luminosité de cette boule ressemblait à un soleil levant.

Lecture faite personnellement persiste et signe au carnet de déclarations.

*

DEUXIEME TEMOIGNAGE -Mme Bernadette R. - Pierre-de-Bresse - 44 ans

Le 29 avril 1978, à 18h, entendons :

J'ai appris par la presse, qu'une trace suspecte se trouvait dans un champ de Lays-sur-le-Doubs, trace qui a été découverte par un agriculteur de cette localité le 24/4/1978. Suite à cet article je pense qu'il est utile que je vous apporte mon témoignage, car dimanche soir 23 avril 1978, vers les 21h45, alors que nous roulions sur le CD 73 avant Frontenard (71) en direction de Pierre-de-Bresse, avec mon mari, dans notre voiture, mon attention a été attirée par une boule lumineuse rouge clair de la grosseur d'un feu rouge servant à la signalisation des carrefours (feu tricolore) qui se dirigeait vers le sud, horizontalement à une vitesse supérieure à celle d'un avion commercial. Cette boule venait de l'horizon à partir de Navilly (71) et se dirigeait vers St. Bonnet (71) ou Louhans (71). J'ai aperçu cette boule durant plusieurs minutes et l'ai même vu passer sous la lune. Le temps était assez clair avec cependant quelques nuages. Nous roulions face à la lune ce qui m'amusait en la regardant et ce qui m'a fait voir cet objet lumineux qui passait. Cette boule n'était pas éblouissante. Elle ne brillait pas autant qu'une étoile. Je ne l'ai jamais vu monter ou descendre. Puis elle a été masquée par les maisons. Mon mari présent à mes côtés était absorbé par la route. Je lui ai dit "cela bouge, mais ce n'est pas une étoile, écoute, regarde", mais il n'a pas quitté les yeux de la route.

Lecture faite personnellement persiste et signe au carnet de déclarations.

*

TROISIEME TEMOIGNAGE -Mme Renée L. - Pierre-de-Bresse - 35 ans

Le 1er mai 1978, à 14h30, entendons au bureau de notre brigade :

Le dimanche 23 avril 1978, vers 20h35, me trouvant à mon domicile avec mon mari et mes enfants, j'ai eu l'attention attirée par une lumière orange dans le ciel au-dessus de l'usine Guinard de Pierre-de-Bresse. Cette lumière se déplaçait dans le sens sud-nord à la vitesse approximative d'un avion. J'ai trouvé cette lumière bizarre et j'en ai fait part à mon mari qui ne s'est pas dérangé du siège où il était assis. Par curiosité je me suis rendue sur notre terrasse qui permet de voir côté nord sur la plaine du Doubs. J'ai pu observer une nouvelle fois cette lumière qui semblait se rapprocher sensiblement et progressivement du sol. Je l'ai vue pendant une minute environ et tant que je l'ai regardée elle était en mouvement. Je n'ai pas prolongé mon observation et je suis rentrée dans mon appartement. Je n'ai pas vu cette lumière se poser ni s'arrêter ni disparaître au loin. Lorsque je suis rentrée dans mon logement elle pouvait être au-dessous de la plaine du Doubs. Cette lumière orangée ne ressemblait pas aux feux d'avions ou d'hélicoptères. Elle était plus importante en grosseur. Elle était de la couleur de l'éclairage public orange de certaines villes, mais plus lumineuse. Je précise que le ciel était clair. C'était le crépuscule. Il avait fait une belle journée ensoleillée ce dimanche là. Je n'ai pas remarqué de bruit. Je suis habituée à entendre les avions ou hélicoptères de passage et je n'ai entendu aucun bruit pouvant correspondre à l'un de ces appareils. Il est certain que s'il s'était agi d'un avion je n'y aurais prêté attention.. J'estime que cette lumière se trouvait à 150m ou 200m de hauteur, approximativement à la hauteur de navigation d'un hélicoptère. Quant à la grosseur je peux dire qu'elle se situait entre la grosseur d'un phare de voiture et celle de la lune.

S.I. : Je n'ai pas été influencé par aucun article de presse, ni rumeur. Les traces dans le champ de Lays n'étaient pas encore commises.

S.I. : A ma connaissance je ne connais personne qui ai observé ce phénomène. Je ne connais pas Mme [...] que vous me citez comme témoin oculaire.

S.I. : C'est à la suite de vos constatations et de l'ouverture de votre enquête que j'ai fait un rapprochement avec ce que j'ai vu.

Lecture faite personnellement persiste et signe au carnet de déclarations.

QUATRIEME TEMOIGNAGE -M. René B. - Torpes (71) - 49 ans

Ce même jour, à 15h35, entendons :

Je travaille à la drague de Lays/Doubs et la semaine dernière, j'étais en poste de nuit. J'étais seul dans une cabine de commande du broyeur servant au concassage du gravier. J'avais pris mon poste à 22h le vendredi 28 avril 1978 et devait le terminer à 4h du matin le samedi. Je n'étais nullement fatigué et ce que j'ai vu n'est le produit d'aucune imagination.

Vers 0h50, me trouvant dans ma cabine qui est à 3 mètres de hauteur, j'ai vu passer à environ 200 m à hauteur de mes yeux, des lumières clignotantes qui se déplaçaient en direction de Tavaux (39), c'est-à-dire dans l'axe sud-nord. Je suis sorti de la cabine pour observer à partir de la plate-forme. J'ai pu compter 7 feux disposés en cercle. Ils étaient rouges. J'ai tout d'abord pensé à un avion mais leurs dispositions et leurs grosseurs n'avaient rien de commun avec un appareil habituel, avion ou hélicoptère. De plus, il n'y avait aucun bruit de moteur, ni sifflement d'air. Ces lumières ont disparu derrière les arbres vers la ferme du "Môle" située à près d'un kilomètre. Je suis alors redescendu à terre mais je n'ai plus rien vu. Je suis remonté dans ma cabine pour poursuivre mon travail.

S.I. : Je précise que malgré le bruit du broyeur, j'entends toujours le bruit des hélicoptères ou de la caravelle qui arrive ou part de Tavaux.

A 1h30, à partir de la cabine, j'ai vu venir de la direction de Tavaux, une lumière orange qui se déplaçait à la vitesse d'un avion en direction de Lons-le-Saulnier (39). Elle était assez haute dans le ciel et je ne distinguais qu'une lumière d'une grosseur anormale, environ 1 Mètre de diamètre. Cette fois non plus je n'ai pas entendu de bruit.

S.I. : Je suis habitué à voir arriver les avions à l'aérodrome de Tavaux et ce que j'ai vu n'a rien de semblable. A ma connaissance, je suis le seul témoin de ce phénomène. Je suis redescendu à terre mais ne l'ai plus vu derrière les arbres.

S.I. : Au moment de cette observation, je venais d'être informé par France-Inter aux informations de nuit sur mon poste radio, qu'une enquête était en cours suite à des traces découvertes à Lays sur le Doubs (71). Je n'étais pas au courant des détails de cette affaire, n'ayant pas lu les journaux et n'en ayant pas entendu parler dans la journée de vendredi. En arrivant chez moi dans la matinée du samedi 29 avril 1978, j'ai pu lire ce fait divers dans le journal et l'invitation aux témoins de se faire connaître. C'est ainsi que je me suis décidé à faire une déposition à vos services.

Lecture faite personnellement persiste et signe au carnet de déclarations.

*

CINQUIEME TEMOIGNAGE -

M. Ernest J. - Lays/Doubs (71) - 51ans

Le 28 avril 1978, à 12h45, entendons à son domicile :

Le lundi 24 avril 1978 dans l'après-midi, en allant dans mon champ pour y voir l'orge pousser, j'ai constaté une trace suspecte d'une largeur de 3 mètres environ. Il n'y avait aucune trace de roue de tracteur, ni de passage de bêtes genre sanglier et autres qui menaient vers cette empreinte. La terre n'était pas brûlée pas plus que l'orge qui y poussait. Cette trace était isolée. La dernière fois que je suis allé dans ce champ, c'était le mardi 18 avril 1978. A ce moment il n'y avait rien. Cette trace a été produite entre le 18 et le 24 avril 1978. Ce matin, j'ai signalé ce fait à Monsieur le Maire de notre localité.

Lecture faite personnellement persiste et signe au carnet de déclarations.

*

* *

*

MARCEUIL**

SUR

BELLE

MAREUIL ET MONTALLERY SONT-ILS DEUX NOUVEAUX MARLIENS ?

I

L'«ARAIGNÉE» DE MAREUIL-SUR-BELLE

Nous sommes déjà redevables au colonel Berton, notre dévoué collaborateur, de sa belle enquête sur l'incident de Lachapelle qui a paru sous le titre « OVNI en Lot-et-Garonne » dans le N° 30 de « Phénomènes Spatiaux » et qui a été reprise par notre ami Gordon Creighton dans le numéro de May-June de la « Flying Saucer Review », dont elle a inspiré le dessin de couverture.

Mais, sans doute parce que l'intérêt des services de la gendarmerie avait été éveillé par cette enquête de Lachapelle, ces services ont alerté le colonel Berton à propos d'un autre incident survenu, cette fois, en Dordogne, à Mareuil-sur-Belle et qui a donné lieu dans « Centre-Presse » du 23 juin 1972 ainsi que dans « Le Populaire du Centre » de la même date, puis dans « Le Limousin » du 24 juin, à des articles signalant et commentant l'événement.

Nous reproduisons ci-après l'article paru dans « Le Populaire du Centre », un article qui laisse transparaître toute l'incertitude qui règne sur la nature et les causes du phénomène observé.

Avisé le 21 juin par la gendarmerie de la découverte, à Mareuil-sur-Belle, par M. Lucien Henry d'un « affouillement bizarre dans un champ de maïs lui appartenant », le colonel Berton se rendit dès la soirée du même jour sur les lieux et nous écrivit le 22 juin une lettre dont nous extrayons les passages suivants :

« J'ai pris plusieurs photos de ce phénomène — qu'à première vue j'attribue à la foudre — et qui se présente sous la forme d'une araignée à sept pattes — aussi irrégulières que possible — creusées à une profondeur de 10 à 15 cm autour d'un cratère central très chaotique. J'ai retracé très grossièrement sur le croquis ci-inclus le curieux dessin imprimé en creux dans la glèbe caillouteuse de Mareuil — dessin qui évoque assez précisément l'affaire de Marliens. J'espère que

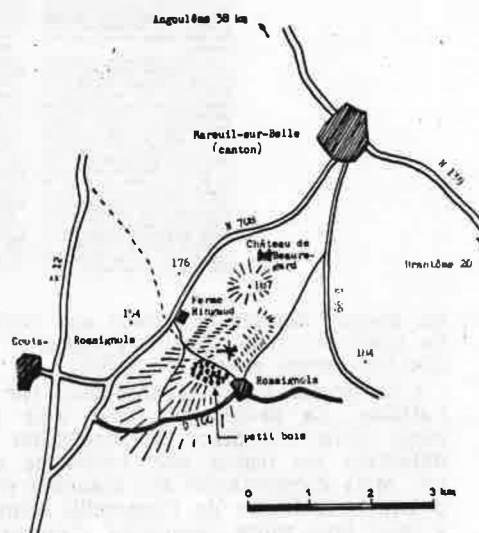


Figure 1

Phénomène Spatiaux N° 33 Septembre 1972

Mystère à l'orée de la saison touristique Les extra-terrestres ont-ils foulé la terre périgordine ?



Périgourins (de notre rédaction).

Mardi matin, en se rendant à son travail et alors qu'il circulait sur la route qui va de la N.N. 108 au village de Rossignol, sur le territoire de la commune de Mareuil (Dordogne), M. Leroy aperçut dans un champ de maïs, appartenant à M. Henry, cultivateur, à Gouta-Rossignol, des traces qui lui parurent suspectes. Il s'en approcha et, constatant qu'en plein milieu du champ de maïs, la terre avait été comme retournée et que des pieds de maïs avaient été brûlés. En fait, les traces avaient la forme approximative d'une étoile à sept branches irrégulières et sinuées, dont le centre, sur une surface d'environ deux mètres carrés, était bouleversée.

La terre, recouverte d'une pellicule blanchâtre, avait été brûlée. Les pierres étaient fondues, le sol durci, et le tout se trouvait en légère surélévation. A l'extrémité des branches de l'étoile, se trouvaient de petits trous qui s'enfonçaient dans la terre. Tout cela parut étrange à M. Leroy qui, sans tarder, alla prévenir M. Henry. Celui-ci vint sur les lieux et ne put s'empêcher de faire les mêmes constatations que M. Leroy. Il fut décidé de prévenir la gendarmerie de Mareuil et c'est ainsi qu'une enquête fut ouverte.

DES EXTRA-TERRESTRES ?

Pace à une telle découverte, les suppositions, on s'en doute, sillonnent bon train. On pensa succes-

sivement à l'atterrissage d'un être extra-terrestre, du genre arthropode volant, puis à la chute d'une météorite et enfin à l'explosion d'un objet ou d'une matière inconnue.

Devant ce « mystère », on prit la sage décision d'alerter les services spécialisés de la Protection civile à Bordeaux. Entre-temps, étaient venus sur les lieux diverses autorités civiles et militaires dont M. Marchais, maire de Mareuil-sur-Belle, des représentants de l'armée, de la gendarmerie, et de nombreux curieux. Il fut même nécessaire de clôturer l'espace intéressé par des piquets et des fils de fer. Mais, l'énigme restait entière.

PEUT-ÊTRE LA Foudre ?

Hier, vers 11 heures, deux véhicules de la Protection civile de Bordeaux arrivaient sur les lieux.

Aussitôt en présence d'un gendarme de la brigade de Mareuil et du propriétaire du terrain, il fut procédé, à l'aide d'un détecteur de mines, à des recherches.

Lors de son passage sur l'une des branches de l'étoile, le détecteur se mit à fonctionner... On s'empressa de creuser. Les sons allaient s'amplifiant. Hélas ! La n'estaient provoqués que par un fragment de roche ferrugineuse.

La suite des recherches, l'exploration à la pioche du sol au centre de l'étoile ne donneront rien de nouveau. Les spécialistes de Bordeaux s'orientèrent alors vers la seule explication raisonna-

ble : la chute de la foudre, ce qui expliquerait la terre soulevée, brûlée, les pieds de maïs détrempés.

Mais, cette conclusion n'est pas formelle. Il faut attendre en effet, pour avoir une certitude, le fin de l'enquête. Quelques faits demeurent troublants : à l'endroit où les traces ont été relevées, la végétation est très pauvre, ce qui avait incité M. Henry à faire analyser son terrain à Toulouse. Rien d'anormal ne fut décelé. D'autre part, il y a le fait aussi qu'il y a quelques années, exactement à Gouta-Rossignol, un gisement uranifère avait été découvert, qui plus est, récemment des forages ont été effectués dans la région de La Tour-Blanche, en vue de la recherche de gisements pétroliers, ce qui laisserait supposer que le sous-sol de cette région renferme des richesses minérales.

Autre chose : si la foudre est responsable des traces découvertes, il faut, presque obligatoirement qu'il y ait eu orage. Or, les habitants du secteur n'ont pas eu à déplorer de semblables perturbations ces derniers huit jours.

Alors ? Et bien, le mystère demeure. Un mystère qui aidera à mouvoir les conversations des longues soirées d'été, dans une région qui se sent soudainement, directement en prise avec l'actualité, cosmique.

Un mystère qui tombe à pur avant le démarrage d'une saison touristique qui promet d'être at-

les photos donneront, grâce aux rayons du soleil couchant (photos prises à 19 h), une idée assez exacte du relief.

« La presse s'est emparée bien sûr de l'affaire. La protection civile doit elle aussi venir sur place et rechercher au détecteur les traces éventuelles de métal. Mais l'irrégularité des branches et le dessin anarchique de l'ensemble élimine à mon sens toute possibilité d'explosion ou d'atterrissage.

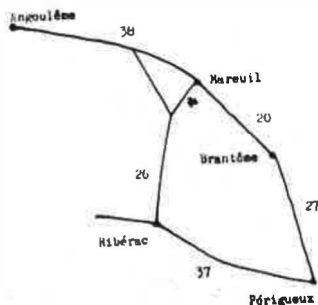


Figure 2

« Il est à remarquer que ce phénomène s'est produit à un endroit particulièrement infertile de ce champ : le propriétaire a envoyé plus de 500 kilos de terre, prélevée sur cette même partie, pour analyse, car les récoltes accusaient toujours une baisse à cet endroit. Il lui a été répondu que la terre était normale et ne présentait aucune particularité locale.

« J'ai prélevé plusieurs échantillons sur place :

- pieds de maïs séchés
- cailloux éclatés
- mottes de terre desséchées et durcies en surface (prélevées dans le fond des sillons et du cratère central)

« Le lieu exact est : 3 km au S.-O. de Mareuil-sur-Belle, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Nontron. Il se trouve sur la carte Michelin N° 75 au pli 4, à mi-chemin entre le château de Beauregard et le hameau de Rossignols. Le mai-

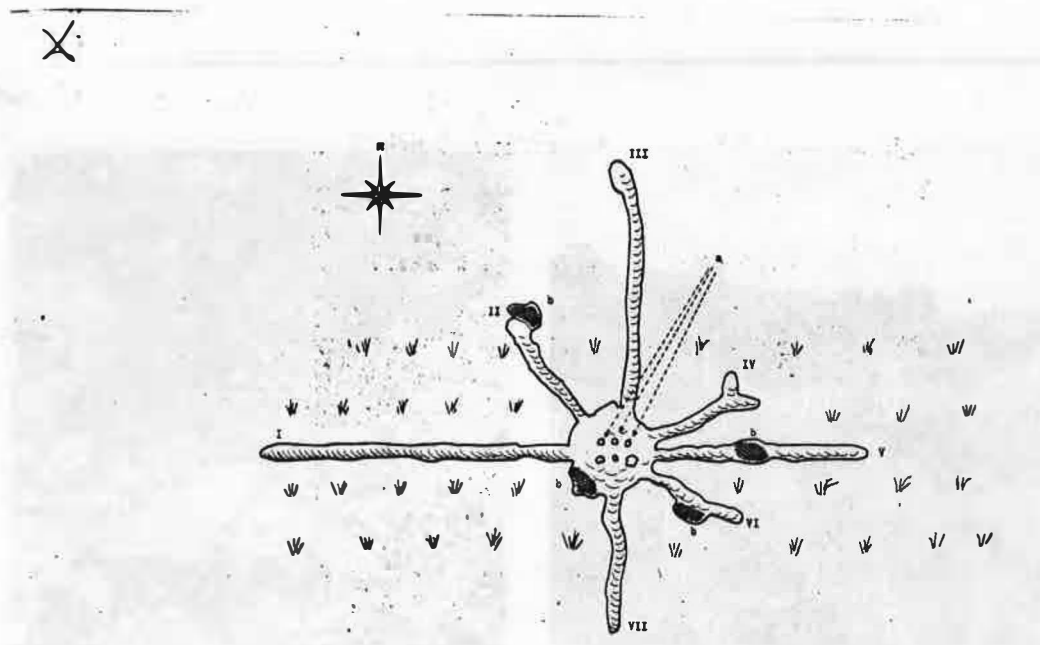


Figure 3

re, M. MARCHAPS, m'a accompagné sur les lieux ainsi que les gendarmes de Mareuil (le chef de Brigade figure sur les photos).

« En terminant, je vous redis que la foudre doit être à l'origine de cette affaire — bien qu'aucun orage n'ait eu lieu dans la région depuis plusieurs jours... ».

Les figures, concernant ce cas, que nous allons maintenant présenter à nos lecteurs ont été établies d'après les croquis originaux que nous a fait parvenir le colonel Berton. Quant aux photographies, elles sont la reproduction des épreuves tirées des clichés qu'il a pris.

Les figures 1 et 2 précisent respectivement la situation du phénomène sur le territoire du canton de Mareuil-sur-Belle et sa situation relativement aux villes proches du département de la Dordogne et à Angoulême, chef-lieu du département de la Charente (voir carte Michelin n° 75, plis 13 et 14).

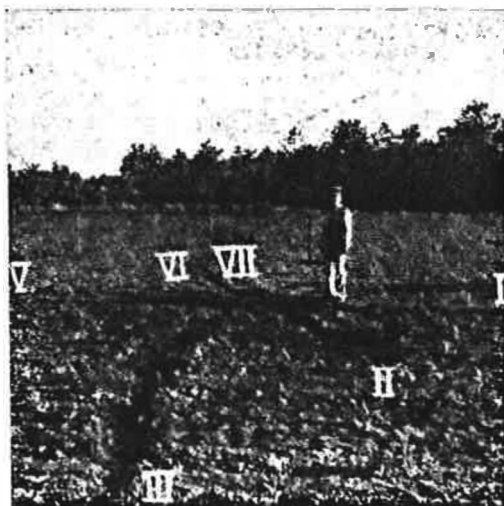
La figure 3 représente, à l'échelle d'environ 0,5 cm pour 1 m, l'ensemble du phénomène, ensemble que l'enquêteur a appelé « l'araignée » de Mareuil, en raison de son aspect effectivement arachnéen et peut-être aussi en raison des curieuses régularités géométriques que présentent ces traces, non seulement en elles-mêmes, mais encore relativement aux sillons de maïs préexistants dans le champ.

Le colonel Berton nous a donné sur les éléments de la figure 3 les précisions suivantes :

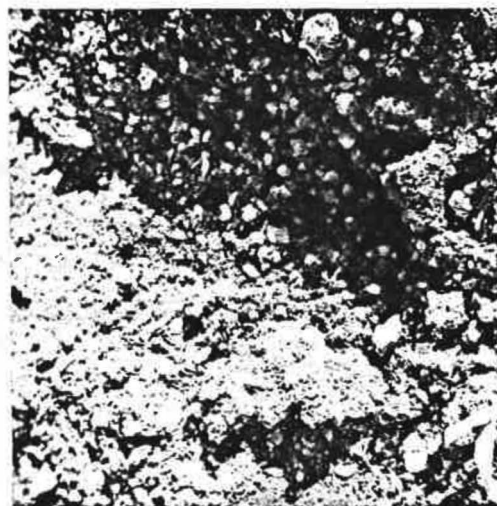
- 1) Dimensions approximatives des « pattes » ou branches :
 - Branche I : 10 m
 - Branche II : 4 m
 - Branche III : 8 m

- Branche IV : 3 m 50
- Branche V : 7 m
- Branche VI : 3 m
- Branche VII : 4 m

- 2) Les branches I et V sont rectilignes et dans le prolongement l'une de l'autre. Elles sont en outre rigoureusement parallèles aux sillons de maïs (entre deux lignes de jeunes plants de maïs d'une hauteur de 25 à 30 cm).
- 3) Le cratère central a environ 1 m 50 de diamètre et 25 à 30 cm de profondeur.
- 4) Sauf I et V, qui sont rectilignes mais non tirées au cordeau, les « pattes » sont très irrégulières et sinueuses. Elles ont de 10 à 20 cm de largeur et de 10 à 15 cm de profondeur. Leur largeur a été très exagérée sur le croquis.
- 5) On remarque, surtout dans le cratère central, des pierres (calcaires) brisées net, et de grosses mottes projetées à une distance de 1 m environ.
- 6) Le fond des sillons est plus clair que le reste du terrain. La terre, par ailleurs pulvérulente et rougeâtre, truffée de cailloux, y est comme cuite — ce qui explique sa coloration plus claire — et dure comme de la brique sur 1 cm d'épaisseur environ. Des mottes arrachées des sillons forment en plusieurs endroits de petites buttes qui ont partiellement enfoui des pieds de maïs.
- 7) L'ensemble de la fouille est d'aspect chaotique, on n'y trouve aucun alignement, aucune régularité vraiment géométrique. Quelques trous, de 2 à 4 cm de diamètre, marquent simplement les emplacements de cailloux arrachés.



Vue prise face au sud, en direction du petit bois. Au premier plan, la branche III et, juste au-dessous du pied du gendarme, on voit la butte et le petit cratère à l'extrémité de la branche II.



Cratère central

On distingue : de grosses mottes déplacées d'un seul bloc (il n'existait pas de mottes dans ce champ, c'est la chaleur qui les a agglomérées) et plusieurs cailloux cassés net.

- 8) Sans être un sommet, l'emplacement de « l'araignée » est très dégagé : la vue s'étend sur plusieurs kilomètres. Il n'y a pas de maison à moins de 800 mètres. Seul un petit bois se trouve à 50 mètres environ, le long du chemin.
- 9) Bien que, dans le fond des sillons, la terre paraisse cuite (voir 6°), on ne relève aucune trace de fusion ou de vitrification du sol.
- 10) Il n'y a aucune ligne électrique à haute tension dans le secteur.

C'est le mardi 20 juin au matin que le propriétaire du champ, M. Henry, demeurant à Gouts-Rossignols, a fait la découverte du phénomène. Pensant d'abord à une explosion, il en a prévenu dans la soirée la gendarmerie de Mareuil.

Au cours de l'enquête, on a cherché avec un détecteur de mines les débris de l'engin qui aurait pu provoquer l'explosion présumée. On n'a rien trouvé si ce n'est un fragment de roche ferrugineuse — ce qui ne nous paraît pas justifier les propos de « Centre-Presse » parlant « d'une assez forte teneur en minerai de fer dans le champ à l'endroit même du cratère ». Un essai de détection d'une

radioactivité anormale n'a donné aucun résultat.

Le colonel Berton nous a précisé qu'on a trouvé dans le cratère central de grosses mottes déplacées d'un seul bloc et nous a fait cette remarque — qui nous paraît d'un intérêt majeur — *qu'il n'existait pas auparavant de mottes dans le champ* : dans la terre meuble des sillons, le doigt s'enfonçait tout entier. C'est la chaleur qui semble avoir donné naissance à ces mottes en agglomérant la terre pulvérulente.

Il y a eu, sans conteste, durcissement de la terre trouvée au fond des traces laissées par le phénomène inconnu, ce qui fait penser à une action de la chaleur. Mais la coloration claire observée (voir 6°) est bien moins due à la cuisson de la surface de l'argile qu'à la présence d'une fine poudre blanche, peu adhérente (« la pellicule blanchâtre » dont parle « Le Populaire du Centre »), tapissant cette surface. Nous avons pu nous en rendre compte nous-même en examinant avec une forte loupe l'une des mottes que le colonel Berton a prélevées et qu'il a eu l'obligeance de nous envoyer. Nous aurons l'occasion de revenir sur cette poudre qui semble bien avoir été observée ailleurs.

T R A C E S

O A N S

L E

L U F F

O. V. N. I. ? Des empreintes troublantes à Graye-et-Charnay (Jura)

Lons. — Plus de minuit. Deux heures du matin peut-être. Un grand silence règne sur le hameau des Carrats (commune de Graye-et-Charnay), sur le plateau jurassien de Saint-Julien-sur-Suran.

Dans la ferme isolée, un jeune homme dort à demi. C'est Roger Maréchal. Il va avoir 16 ans. Enfant unique, il partage la chambre de ses parents, petits cultivateurs. Roger est apprenti soudeur au collège technique de Saint-Amour.

Cette nuit-là donc, son regard est attiré par une forte lueur intermittente dont le rayon qui traverse la fenêtre de la pièce balaie murs et plafond. Il appelle ses parents. « Il rêve », pense son père, qui ne répond pas. Le fils veut appeler après avoir repéré la source lumineuse, mais c'est alors le retour à la complète obscurité. Peu après, il s'endort.

Une figure géométrique ovale

Au matin, il entretient ses parents de ce qu'il tient soudain. M. et Mme Maréchal font des suppositions : « Jeunes automobilistes en

goulotte ou autres véhicules... Aucune importance ». Mais Roger Maréchal veut en avoir le cœur net. Il se rend à la carrière où il supposait situer ce qu'il avait vu. Il revenait peu après pour convaincre son père de le suivre. Il avait découvert des traces étranges.

M. Maréchal s'est rendu à l'évidence et les gendarmes de Saint-Amour aussi qui mènent actuellement une enquête approfondie. A l'entrée de la carrière, sur la terre marneuse, des empreintes très nettes apparaissent sous forme de quatorze cercles disposés à égale distance (55 cm) entre lesquels alternent des empreintes plus petites et carrées de 2 à 3 cm de profondeur, l'ensemble évoquant une figure géométrique à peu près ovale (2,80 m x 2,60 m).

L'entreprise qui travaille sur la carrière ne possède aucun engin pouvant laisser semblables traces. L'enquête est formelle. Les photos prises par les gendarmes seront encore étudiées en haut lieu. Pour l'instant, on se perd en conjectures.

Il faut savoir que rien alentour n'a été touché. Aucune trace d'herbe ou de terre brûlée comme certains l'avaient laissé entendre.

Est-ce une farce ? a demandé un des nombreux curieux qui, depuis deux jours, visitent les lieux.

Le jeune Maréchal est formel : « La source lumineuse se trouvait à plusieurs mètres du sol. » Il a déclaré dans le rapport de gendarmerie :

« J'ai été réveillé par des éclairs. Je me suis levé et j'ai vu quelque chose qui ressemblait à un phare d'auto, mais beaucoup plus gros. Il clignotait et j'ai entendu un sifflement à peine perceptible. J'ai cru à quelque amusement. »

Un O.V.N.I. à quatorze pattes

Ces révélations du témoin et les constatations faites intriguent en tout cas fortement la gendarmerie et bien entendu tous ceux qui se passionnent pour le monde extra-terrestre. Pour ceux-là, il ne fait déjà plus de doute : un appareil inconnu s'est bien posé sur quatorze « pattes » circulaires ; quant aux empreintes plus petites, elles auraient été faites par des points d'ancrage de l'O.V.N.I.

P. C.



ATERRISSAGE D'O. V. N. I. DANS LE JURA ?

Lons. — C'est peut-être un O.V.N.I. de taille qui a réveillé un habitant des Car-rats, près de Saint-Amour (Jura), l'autre nuit. Car M. Roger Maréchal, qui dit avoir aperçu l'éclairage d'un phare à 300 mètres, a constaté des traces à peu près à l'endroit où il a vu cette lumière.

Selon le rapport de gendarmerie, très précis, il s'agit « d'un ovale de 2,80 m sur 2,60 m, constitué de cercles

de 10 centimètres de dia-mètre, séparés par des dis-tances de 44 à 91,5 cm. Entre ces cercles, on trouve des empreintes au nombre de trois ou quatre, de forme car-rée sur 2,5 cm de côté et profondes de 2 à 3 centimètres ».

En outre, des photos prises par les gendarmes dans l'après-midi de samedi, confir-meraient ces constatations.

TRACES MYSTÉRIEUSES DANS UN CHAMP EN SAONE-ET-LOIRE

LOUHANS. — Un culti-vateur de Lays-sur-le-Doubs, près de Pierre-de-Bresse (Saône-et-Loire), M. Ernest Joly, 52 ans, vient de faire un étrange découverte.

Un beau milieu d'une par-celle ensemencée d'orge, d'une superficie d'un hec-tare, il a eu la surprise de trouver un sillon de huit mètres soixante de long et deux mètres de large, d'une profondeur atteignant qua-rante centimètres au centre.

Chaque extrémité du sillon

se termine en pointe. Dans un périmètre de dix mètres autour de cette cavité, plu-sieurs points d'ancrage de forme cylindrique, accusant six à huit centimètres de dia-mètre et douze à quatorze centimètres de profondeur, ont été relevés.

Sur les parois du sillon et des points d'ancrage d'un ex-traordinaire poli, apparaît une substance grisâtre qui a fait l'objet de minutieux pré-levements de la part des gen-darmes

● « Quelque chose » serait tombé du ciel dans la nuit du 26 au 27 novembre, à Augisey (Jura). Dans son champ, un paysan a relevé cet impact de météorite, de débris d'engin spatial ou, pourquoi pas, d'O.V.N.I. Sur un cercle d'un mètre de diamètre, la terre avait été bouleversée, noircie et calcinée.

L'AUREOLE IO953
4/12/1979

Terre brûlée inexplicable dans un champ du Jura

LONS-LE-SAUNIER. — Lundi dernier, le proprié-taire d'un pré situé non loin de la commune d'Augisey (Jura) était venu couper quelques branches dans un taillis voisin et rien ne lui avait paru anormal. Le lendemain il y constatait un espace de forme ronde assez régulière sur lequel la terre avait été bouleversée avec des mottes complètement calci-nées.

Tout à côté, une petite murette présentait des pierres noircies dont certaines éclatées par suite sans doute d'une forte chaleur.

Sur cette circonférence d'environ un mètre de diamètre on pouvait enfoncer la main dans la terre qui semblait avoir été comme labourée, la moitié des bords de ce trou présentait une coupure franche, l'autre un certain bouleversement avec des racines coupées. Que s'est-il passé dans la nuit du 26 au 27 novembre ? Il est bien difficile de le dire mais chacun donne sa version en dépit de la consigne de silence des gendarmes alertés.

S'agit-il de la chute d'un météorite ou du

morceau d'un engin spatial désintégré en partie dans l'atmosphère

La venue de spécialistes de détection donne sans doute la réponse où se trouve vraiment à une certaine profondeur dans la terre, quelque chose qui arrivait de l'atmosphère et s'est enfoncée dans le sol en labourant celui-ci et dégageant cette violence chaleur.

C'est sans doute ces traces de brûlures qui font reculer ceux qui aimeraient croire à une force.

Car à Augisey et dans la région on se pose anxieusement la question ? Et si « c'était » tombé sur une maison ? Inimaginable ! peut-être pas non plus car on se souvient que cette région d'Anthod, Saint-Julien avait été un lieu de production de survie des O.V.N.I. il y a quelques années et qu'un cultivateur d'Augisey déjà en avait suivi un. Un beau soir de septembre. Et ne se souvient pas de cet objet tombe un jour du ciel à Florentin, en provoquant la panique au milieu d'un troupeau de vaches au pâturage ?

Prenez note !

Des traces mystérieuses dans le Jura

"L'UNION" - 04.12.1979

LONS-LE-SAUNIER. — Le propriétaire d'un pré situé non loin de la commune d'Augisey (Jura), a constaté la semaine dernière la présence dans son champ d'un espace de forme ronde assez régulière sur lequel la terre avait été bouleversée, avec des mottes complètement calcinées.

Tout à côté, des pierres d'une petite murette étaient noircies et certaines mêmes éclatées par suite sans doute d'une forte cha-leur.

Sur cette circonférence d'environ un mètre de diamètre, on pouvait enfoncer la main dans la terre qui semblait avoir été comme labourée. La moitié des bords du trou présentait une coupure fran-che, l'autre un certain bouleversement avec des racines coupées

Pour certains, il s'agirait de la chute d'un météorite ou d'un mor-ceau d'engin spatial désintégré. Pour d'autres, la trace aurait été laissée par un O.V.N.I.

Augisey (Jura) : Les petits hommes verts n'étaient pas au rendez-vous

LONS. - Les Gaulois n'avaient peur de d'une chose : que le ciel leur tombe sur la tête. Et à chaque événement qu'ils ne pouvaient expliquer, ils pensaient que leur dernier moment était venu. Va-t-on assister à pareil traumatisme aujourd'hui en France, après qu'un jeune homme ait affirmé avoir fait un tour du côté de mars ou d'une autre planète ?

Il y a quelques jours, un paysan d'Augisey (Jura), qui allait effectuer des travaux dans un de ses champs, découvrit un trou pour le moins bizarre d'un mètre de diamètre environ. Et tout autour, des traces noirâtres.

Les nouvelles vont vite face à des découvertes de ce genre, et l'on avançait déjà plusieurs hypothèses : celle de l'atterrissage d'un O.V.N.I., celle de la chute d'un objet spatial ou d'un météorite.

Mais c'était la première que l'on citait le plus souvent, dans la mesure où, dans cette région et celle plus au sud, on a relevé dans le passé des traces suspectes et certainement plus sérieuses.

Ce n'était qu'une blague colportée et, selon les enquêteurs qui se sont rendus mardi après-midi (gendarmes et protection civile), la montagne a accouché d'une souris... En effet, cette terre brûlée, ces traces noirâtres alentour, s'expliquent par l'explosion d'une charge de dynamite dont se servent les paysans pour certains travaux de débroussaillage et autres.

Le ciel, cette fois encore, n'était pas tombé sur les têtes et les petits hommes verts (faut-il dire hélas ?) n'étaient pas encore au rendez-vous... Quoi que...

LES DEPECES 282 05/DECEMBRE/1979
(cf l'article de L'AUREOLE IO.953
du 4 DECEMBRE 1979)

C O M M E N T C O N C L U R E

* * * * *

La découverte d'une trace d'un "supposé" atterrissage d'OVNI est, pour nous, enquêteurs, le meilleur terrain de travail. Nous savons, oh ! combien ! le témoignage humain est sujet à caution ; quant aux photos, l'ombre du trucage est toujours là...

Sur une empreinte, le scientifique se frotte les mains. Il peut mesurer, analyser... Hélas, des enquêtes menées trop rapidement, sans discernement ou esprit scientifique "capotent" misérablement. Les prélèvements sont mal faits, les analyses incomplètes... et la conclusion trop affirmative...

Et si l'on reparlait de Marliens. Les documents que nous avons retrouvés (articles de journaux, enquête du CSERU retrouvé dans "Approche") ne nous apprennent guère d'inédits. Un détail intéressant pourtant...

Un des gendarmes aurait, avec un beau mépris du danger, goûté la poudre qui lui parut d'une saveur âcre ! En tant que chimiste, je ne l'aurais jamais fait, on ne sait jamais...

Les photos sont intéressantes car elles montrent bien les fameux sillons et les trous d'ancrage.

Quant aux articles de journaux, ils montrent bien l'esprit des enquêteurs à l'époque : "La poudre, si elle n'avait pu être chauffée sur place, c'est qu'elle avait subi ce traitement ailleurs et qu'en conséquence, elle venait d'ailleurs". A noter la thèse officielle donnée : éclats d'un satellite artificiel désintégré.

Le rapport fait par le C.U.N. sur "l'atterrissage présumé de Colli Buseto est des plus intéressant. Premièrement parce qu'il est relativement complet et que, de plus, il a des ressemblances troublantes avec Marliens.

N'est-ce pas ?....

*
* *
*

TABLEAU COMPARATIF

MARLIENS	BUSETO PALIZZOLO
découverte par hasard dans un champs quelques jours après des pluies.	IDEM
un P.V. de gendarmerie a été fait	IDEM
Terrain : champs de trèfle type argileux	herbe et vigne IDEM
<u>Traces</u> : cuvette centrale Ø 1,80 dénivellation maxi 30cm 6 sillons (1,5 à 2,8m de long)	surface des traces Ø 1,60 dénivellation 20cm pas de sillons, les trous s'enfoncent directement dans le sol (2m)
6 empreintes principales Ø 12cm déviations de 45° C parois lisses mottes de terre projetées à 25 m	4 empreintes principales Ø 15cm + 5 petites empreintes Ø 10cm déviations de 20° C IDEM mottes de terre projetées à 5 m température dans les trous plus faible qu'en surface : 10° au lieu de 18°-20°.
Pas de radio activité	IDEM
Présence de poudre	IDEM
Analyse : quartz	calcite + quartz
examen biologique : retard à la réhumidification	examen biologique : retard à la germination stérilisation
Conclusion de l'enquête de l'époque : atterrissage d'OVNI	IDEM
Observation/témoignage du moment OUI	OUI/IDEM

Bien sûr, comme pour notre cas, les enquêteurs vont se diriger rapidement vers l'hypothèse de l'OVNI et oublier celle de la foudre !!

Nous laissons le soin aux lecteurs, après l'étude approfondie de cette enquête italienne et du tableau comparatif de juger et de prendre l'hypothèse la plus vraisemblable. Nous lui conseillons aussi de relire notre enquête sur Marliens (Vimana 15/16) et notre dossier d'étude sur la foudre en boule (Vimana 20).

Nous avons pu noter quelques détails intéressants. Dans les trous A et D, il est notifié la découverte de traces de rotation d'un corps cylindrique qui a laissé des marques en spirales. On nous signale aussi que la totalité des trous étaient caractérisés par une section conique à la surface bien polie mais discontinu comme si elles avaient été issues d'un ensemble de tubes qui se prolongent.

On pourrait aussi rejoindre l'hypothèse qui avait été formulée pour Marliens de "béquilles en tubes télescopiques"...

La foudre peut-elle avoir cette action ? Dans le cas de formation de sillons, agit-elle en rotation ? La diminution du diamètre du sillon n'est-il pas lié à la perte de sa force ? En tout cas la formation de sillons, même profonds, dus à la foudre, est un fait bien réel car elle a labouré un pré jusqu'à 1 mètre de profondeur à Augerans, dans le Jura et ceci, sur plusieurs dizaines de mètres (Bourgogne Républicaine du 10 mai 1955).

Un des éléments important est l'analyse biologique. La foudre peut-elle avoir une action stérilisante ?

Et l'analyse de la poudre = calcite + quartz. Rappelons que la calcite est un carbonate de calcium naturel cristallisé. A Marliens, si l'on avait trouvé en plus grande quantité du quartz, l'analyse chimique avait déterminé la présence de carbonate...

Et nous avons parlé de la sécrétion du silex : on obtient une écorce d'une couleur violet-blanc de craie qui est formée de quartz poudreux mélangé à de la craie.

Mais la craie, c'est du carbonate de calcium...

Décidément, les analogies sont bien troublantes...

*
* *
*

Associations

UN SERVICE DE RENSEIGNEMENTS
ET DE CONSEILS

Pour toutes vos questions d'ordre
ADMINISTRATIF
JURIDIQUE
FISCAL
FINANCIER

Les responsables d'associations sont souvent confrontés à des questions telles que :

- ▶ "embauche d'un salarié : quelles sont les obligations ?"
- ▶ "mon centre veut acheter du matériel de bureau : existe-t-il des financements particuliers ?"
- ▶ "je vends des services aux adhérents , suis-je assujetti à la T.V.A. ?"
- ▶ "comment rembourser aux bénévoles les frais qu'ils ont pu engager pour l'association ?"

Le Crédit Mutuel vous apporte une réponse dans les 8 JOURS qui suivent le dépôt de votre demande dans une caisse locale ; grâce à une équipe de spécialistes de la vie associative.

ADRESSEZ-VOUS AUX CAISSES LOCALES
DE CREDIT MUTUEL AFFICHANT
L'AUTOCOLLANT

SERVICE GRATUIT



**SERVICES
AUX
ASSOCIATIONS**
Crédit Mutuel

ici : service d'information
et de conseil
aux associations



Associations

LES GUIDES PRATIQUES

COMMENT MAITRISER LA RESPONSABILITE DE VOTRE ASSOCIATION



LES GUIDES PRATIQUES DU CREDIT MUTUEL
COLLECTION "ASSOCIATIONS"

DISPONIBLES GRATUITEMENT
DANS TOUTES LES CAISSES LOCALES DU
CREDIT MUTUEL

Déjà parus:

Comment créer votre
Association.
Comment la faire connaître
Comment la gérer

Nous apportons une réponse à toutes
les questions d'ordre administratives,
financières, fiscales, juridiques que
vous vous posez.

Crédit  Mutuel
Les uns les autres.